



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 13 - Numéro 36

8 septembre 2016



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l’Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle d’audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	93
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d’audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	144
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d’indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d’assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	151
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d’épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	161
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d’autorégulation et autres entités réglementées	257
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l’Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d’autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	263
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d’exploitation d’entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d’épargne-retraite	269
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

- 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
- 9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LAMF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLE D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N ^o DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 septembre 2016 – 14 h 00					
2016-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Lyl Assurances Inc., Louis-Yves Lucien et Charles Tshitundu Mbuyi Parties intimées Maxan Samuel André Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, radiation d'inscription, suspension d'inscription, mesure de redressement et mesure propre au respect de la loi.	Audience pro forma
2015-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Partners Indemnity Insurance Brokers Ltd. et Barry Downs Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dunton Rainville, Avocats	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de mesure de redressement, de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 septembre 2016 – 9 h 30					
2014-031	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jean-Patrice Nadeau, 9206-2629 Québec inc., 9296-1465 Québec inc. et 9254-5011 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Caisse Desjardins du Mont-Saint- Bruno, Banque Laurentienne du Canada, Banque Nationale du Canada et Belhumeur Syndics inc. Parties mise en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle de l'ordonnance de blocage	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Earl Levett Partie intimée	M ^e Gary Martin			
	Feras Antoon et Mark Wael Antoon Parties intimées	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Alain Anawati Partie intimée	Tétreault Renaud Dell'Aquila Markarian			
	John Chatzidakis et Eleni Psicharis Parties intimées	Poupart, Dadour, Touma et Associés			
	Allie Mansour Partie intimée	Lauzon Ménard Avocats			
	Isam Mansour et Mona Kassfy Parties intimées	M ^e Isabelle Lamarche			
	Karl Fallenbaum Partie intimée	M ^e Louis Belleau			
	Craig Levett et Nathalie Bensmihan Parties intimées	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011 SUITE	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	David Baazov Partie mise en cause	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Dundee Securities Ltd. Partie mise en cause	Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Industrielle Alliance Partie mise en cause	Waite &Associés			
	Banque Toronto-Dominion, Financière Banque Nationale, TD Waterhouse Canada Inc., Rbc Direct Investing Inc., Bmo Ligne D'action Inc., La Banque De Nouvelle-Écosse et Echelon Wealth Partners inc. Parties mises en cause				

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Earl Levett Partie intimée	M ^e Gary Martin			
	Feras Antoon et Mark Wael Antoon Parties intimées	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Alain Anawati Partie intimée	Tétreault Renaud Dell'Aquila Markarian			
	John Chatzidakis et Eleni Psicharis Parties intimées	Poupart, Dadour, Touma et Associés			
	Allie Mansour Partie intimée	Lauzon Ménard Avocats			
	Isam Mansour et Mona Kassfy Parties intimées	M ^e Isabelle Lamarche			
	Karl Fallenbaum Partie intimée	M ^e Louis Belleau			
	Craig Levett et Nathalie Bensmihan Parties intimées	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011 SUITE	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	David Baazov Partie mise en cause	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Dundee Securities Ltd. Partie mise en cause	Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Industrielle Alliance Partie mise en cause	Waite &Associés			
	Banque Toronto-Dominion, Financière Banque Nationale, TD Waterhouse Canada Inc., Rbc Direct Investing Inc., Bmo Ligne D'action Inc., La Banque De Nouvelle-Écosse et Echelon Wealth Partners inc. Parties mises en cause				

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 septembre 2016 – 9 h 30					
2009-041	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mario Dumais, Mario Paquin, Gérald Parkin, Bartelomeo Torino, Richard Tremblay, Serge Belval et 9175-9704 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Thinh Tuong Quan (aussi connu sous le nom de Jackie Quan) Partie intimée</p> <p>TD Waterhouse et Banque Toronto Dominion Parties mises en cause</p> <p>BMO Ligne D'action Inc., RBC Direct Investing, Royal Bank Plaza, Banque Royale Du Canada, Caisse Populaire Desjardins Pierre-Boucher et Courtage Direct Banque Nationale Parties mises en cause</p> <p>Gendarmerie Royale du Canada Partie intervenante</p> <p>Procureur général du Canada pour Agence du revenu du Canada Partie intervenante</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Roland Roy</p> <p>Kaufman Laramée, s.e.n.c.r.l.</p> <p>M^e Hans Gervais</p> <p>Ministère de la Justice du Canada</p>	Claude St Pierre	<p>Demande de levée partielle de blocage et de mesures de redressement</p> <p>Demande en levée partielle du Procureur général du Canada pour Agence du revenu du Canada</p>	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
15 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
15 septembre 2016 – 14 h 00					
2016-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées Stéphane Desjardins Partie requérante Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Alepin Gauthier Avocats inc. Deveau avocats	Lise Girard	Demande de levée partielle de blocage	Audience pro forma
16 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
20 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
20 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Alepin Gauthier Avocats inc.	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>	Audience au fond Salle 13.07 Palais de justice de Montréal

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
21 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Alepin Gauthier Avocats inc.	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>	Audience au fond Salle 13.07 Palais de justice de Montréal
28 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mylène Fafard Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 septembre 2016 – 9 h 30					
2010-024	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Carol McKeown, Daniel F. Ryan et Downshire Capital Inc., Meadow Vista Financial Corp., McKeown Baboon Building Family Trust, Herbert Baboon Building Family Trust, McKeown Baboon business Family Trust et McKeown/Ryan Principal Residence Trust Parties intimées</p> <p>Richardson GMP Limited Partie mise en cause</p> <p>FIN-XO Valeurs mobilières et Patrimoine Hollis, Desjardins Valeurs Mobilières, TD Canada Trust et Canaccord Capital Corporation Parties mises en cause</p> <p>Procureur général du Canada pour Agence du revenu du Canada Partie requérante</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Legal Logik inc.</p> <p>LCM avocats inc.</p> <p>Ministère de la Justice du Canada</p>	Claude St Pierre	Requête en levée partielle d'une ordonnance de blocage	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 septembre 2016 – 14 h 00					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lex Operandi Services Juridiques Inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience pro forma
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gilles Fiset Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc.	Lise Girard	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 octobre 2016 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Létourneau Gagné sencrl</p> <p>Létourneau, Gangné, sencrl</p>	Lise Girard	<p>Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription</p>	Conférence préparatoire
12 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées</p> <p>Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</p> <p>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</p>	Lise Girard	<p>Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription</p>	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription	Audience au fond
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
14 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription	Audience au fond
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
20 octobre 2016 – 14 h 00					
2015-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, mesure propre au respect de la loi, pénalité administrative, suspension d'inscription et nomination d'un dirigeant responsable	Audience pro forma
	Alliance pour la santé étudiante au Québec Inc., Lev Bukhman et Patrice Allard Parties intimées	McCarthy Tétrault, s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Delegatus services juridiques inc.			
25 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
27 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Jean-Claude Vachon Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée Michel Drolet Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Brière et Lebeuf inc. Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
3 novembre 2016 – 14 h 00					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l..	Lise Girard	Conférence de gestion	Audience pro forma
21 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond
23 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond
24 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond
17 janvier 2017 – 9 h 30					
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 janvier 2017 – 9 h 30					
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond
19 janvier 2017 – 9 h 30					
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond

7 septembre 2016

2.2 DÉCISIONS

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2012-010

DÉCISION N° : 2012-010-020

DATE : Le 26 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M^e LISE GIRARD

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

DANIEL POULIN

et

9169-8993 QUÉBEC INC.

Parties intimées

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Partie mise en cause

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur changeant le nom du Bureau de décision et de révision pour le

¹ *Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015*, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 par le truchement de l'article 225, al. 1, par. 3.

2012-010-020

PAGE : 2

Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision est rendue en tenant compte de cette nouvelle appellation.

HISTORIQUE DU DOSSIER

[2] Le 31 janvier 2012³, le Tribunal administratif des marchés financiers a accueilli une demande *ex parte* de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité »), notamment en prononçant à l'encontre des intimés et à l'égard de la mise en cause des ordonnances de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller.

[3] Le 15 février 2012, les intimés ont transmis un avis de contestation de la décision qui a été prononcée par le Tribunal, *ex parte*, le 31 janvier 2012. Après quelques demandes de remise, une entente est intervenue entre les parties relativement à la continuation de l'audience portant sur la contestation des ordonnances initiales.

[4] De plus, à la suite d'une audience tenue le 17 juin 2013 relativement à des requêtes pour obtenir la levée des ordonnances de blocage concernant le compte bancaire de l'intimé Daniel Poulin portant le numéro [...], le Tribunal a accueilli, le 19 août 2013, ces requêtes aux seules fins de remettre des montants déterminés⁴.

[5] Les ordonnances de blocage ont été prolongées aux dates suivantes : les 24 mai 2012⁵, 17 septembre 2012⁶, 10 janvier 2013⁷, 1^{er} mai 2013⁸, 23 août 2013⁹, 17 décembre 2013¹⁰, 10 avril 2014¹¹, 29 juillet 2014¹², 7 novembre 2014¹³, 20 février 2015¹⁴, 29 mai 2015¹⁵, 11 septembre 2015¹⁶, 8 janvier 2016¹⁷ et 6 mai 2016¹⁸.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2012 QCBDR 6.

⁴ *Jacques c. Poulin*, 2013 QCBDR 91.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2012 QCBDR 58.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2012 QCBDR 103.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2013 QCBDR 1.

⁸ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2013 QCBDR 42.

⁹ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2013 QCBDR 92.

¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2013 QCBDR 136.

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2014 QCBDR 34.

¹² *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2014 QCBDR 74.

¹³ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2014 QCBDR 123.

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2015 QCBDR 19.

¹⁵ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2015 QCBDR 69.

¹⁶ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2015 QCBDR 117.

¹⁷ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2016 QCBDR 1.

¹⁸ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, 2016 QCBDR 51.

2012-010-020

PAGE : 3

[6] Le 9 août 2016, l'Autorité a transmis une demande de prolongation des ordonnances de blocage ainsi qu'un avis de présentation *pro forma* pour la chambre de pratique du Tribunal du 25 août 2016.

AUDIENCE

[7] Le 25 août 2016, l'Autorité a présenté, au mérite, sa demande à la chambre de pratique, et ce, étant donné que le procureur des intimés a fait valoir par courriel que ses clients ne contestaient pas la demande de renouvellement des ordonnances de blocages et qu'il ne serait pas présent lors de cette audience.

[8] La procureure de l'Autorité a mentionné que l'enquête, en son sens large, se poursuit en ce que les intimés font toujours face à des poursuites pénales à la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale. Les dossiers des intimés reviennent à la Cour du district de Thetford-Mines, le 14 décembre 2016 pour la suite des représentations sur sentence, tel qu'il appert des plunitifs desdits dossiers pénaux déposés en liasse sous la côte D-2.

[9] La procureure de l'Autorité a plaidé que les motifs initiaux ayant justifié l'émission des ordonnances de blocage dans le présent dossier existent toujours.

[10] La procureure de l'Autorité a finalement indiqué que dans les circonstances il est dans l'intérêt public de renouveler pour une période additionnelle de 120 jours les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le présent dossier afin, entre autres, d'éviter la dilapidation des sommes d'argent des investisseurs ainsi que d'éviter que les pénalités qui pourraient être octroyées puissent être payées à même ces sommes.

ANALYSE

[11] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁹ prévoit que l'Autorité peut demander au Tribunal de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession²⁰.

[12] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le

¹⁹ RLRQ, c. V-1.1.

²⁰ *Id.*, art. 249 (1°).

2012-010-020

PAGE : 4

contrôle²¹. Enfin, le Tribunal peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle²².

[13] Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Tribunal peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[14] Considérant le consentement du procureur des intimés au renouvellement des ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le présent dossier;

[15] Considérant, que la procureure de l'Autorité a démontré que l'enquête en son sens large se poursuit compte tenu des procédures pénales en cours et que les motifs initiaux existent toujours.

[16] Le Tribunal convient qu'il est de l'intérêt public de prolonger pour une période additionnelle de 120 jours les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le présent dossier.

DÉCISION

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu du 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*²³ et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*²⁴ :

ACCUEILLE la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité;

PROLONGE les ordonnances de blocage, initialement émises le 31 janvier 2012²⁵ et telles que renouvelées depuis²⁶, pour une période de 120 jours commençant le **16 septembre 2016** et se terminant le **13 janvier 2017** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme:

ORDONNE à Daniel Poulin et à 9169-8993 Québec Inc. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;

²¹ *Id.*, art. 249 (2°).

²² *Id.*, art. 249 (3°).

²³ Préc., note 19.

²⁴ RLRQ, c. A-33.2.

²⁵ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, préc., note 3.

²⁶ *Autorité des marchés financiers c. Poulin*, préc., notes 5 à 18.

2012-010-020

PAGE : 5

ORDONNE à Daniel Poulin et à 9169-8993 Québec Inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux;

ORDONNE à la mise en cause Banque Nationale du Canada ayant son siège social au 600, de la Gauchetière Ouest, 4^e étage, Montréal (Québec) H3B 4L2, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle pour Daniel Poulin ou pour 9169-8993 Québec Inc., notamment dans le compte portant le numéro [...].

La présente décision de prolongation de blocage ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution de la décision du Tribunal en date du 19 août 2013 et portant le numéro 2012-010-008²⁷.

M^e Lise Girard, présidente

M^e Mathilde Noël-Béliveau
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 25 août 2016

²⁷ *Jacques c. Poulin*, préc., note 4.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2015-024

DÉCISION N° : 2015-024-005

DATE : Le 29 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M^e LISE GIRARD

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
PARTIE DEMANDERESSE / INTIMÉE

c.

GISEMENTS PÉTROLIERS DE CONTRÔLE BRITANNIQUE LTÉE
PARTIE INTIMÉE / DEMANDERESSE

et

BANQUE CIBC, ayant une place d'affaires 1155, boul. René Lévesque Ouest, C.P.
6003, Succursale A, Montréal (Québec) H3B 3Z4
Partie mise en cause

ORDONNANCES DE PROLONGATION DE BLOCAGE ET DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE
[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 et art. 93 et 115.14, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

2015-024-005

PAGE : 2

DÉCISION

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur changeant le nom du Bureau de décision et de révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision est rendue en tenant compte de cette nouvelle appellation.

L'HISTORIQUE

[2] Le 14 septembre 2015, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a déposé auprès du Tribunal une demande urgente aux fins de prononcer les ordonnances suivantes à l'encontre de l'intimée Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée (« BCO ») :

1. des mesures de redressement;
2. une interdiction d'opérations sur valeurs;
3. une ordonnance de blocage;
4. une mesure propre à assurer le respect de la loi.

[3] Le 16 septembre 2015, l'Autorité a déposé lors de l'audience une demande amendée.

[4] Le 17 septembre 2015³, le Tribunal a rendu une décision par laquelle il accueillait la demande amendée de l'Autorité en prononçant les ordonnances demandées.

[5] Le 8 janvier 2016⁴, le Tribunal a prolongé l'ordonnance de blocage au présent dossier.

[6] Le 29 janvier 2016⁵, le Tribunal a accordé une levée partielle de blocage au bénéfice de l'intimée BCO, et ce, à la seule fin de payer le renouvellement d'une police d'assurance.

¹ *Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015*, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 par le truchement de l'article 225, al. 1, par. 3.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, 2015 QCBDR 125.

⁴ *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, 2016 QCBDR 2.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, 2016 QCBDR 7.

2015-024-005

PAGE : 3

[7] Le 10 mai 2016⁶, le Tribunal a prolongé l'ordonnance de blocage ainsi qu'ordonné une deuxième levée partielle de cette ordonnance à la seule fin d'autoriser BCO à déboursier un montant pour payer certaines dépenses.

[8] Le 5 août 2016, l'Autorité a déposé au Tribunal une demande de prolongation de l'ordonnance de blocage en vigueur dans le présent dossier, présentable à la chambre de pratique du Tribunal le 25 août 2016.

[9] De plus, BCO a déposé au Tribunal le 23 août 2016 une demande visant à obtenir une levée partielle de l'ordonnance de blocage présentable également le 25 août 2016, pour permettre le paiement de certaines factures de fournisseurs que BCO souhaite acquitter.

L'AUDIENCE

[10] Lors de l'audience du 25 août 2016, il fut convenu de procéder au mérite des deux demandes considérant le consentement des parties aux conclusions recherchées dans lesdites demandes, soit à la prolongation de l'ordonnance de blocage et à la levée partielle de l'ordonnance de blocage.

[11] La procureure de l'Autorité a fait un bref historique du dossier. Elle a mentionné que BCO est un fonds d'investissement à capital fixe qui ne se conformait plus à la réglementation qui lui était applicable.

[12] Suivant la décision du Tribunal du 29 janvier 2016⁷, l'Autorité avait alors indiqué qu'elle attendait que ce fonds présente un plan d'action concret pour régulariser sa situation.

[13] Depuis, BCO a signé un engagement afin d'exécuter et se conformer au plan d'action soumis à la satisfaction de l'Autorité, prévoyant sa liquidation et sa dissolution. Dans le cadre de cette opération, BCO a reconnu que certains déboursés seront inévitables et afférents à cette liquidation.

[14] Les parties mentionnent que les travaux avancent bien. Le délai requis, à ce jour, pour finaliser le plan d'action est estimé à une période allant de 12 à 18 mois.

[15] La procureure de l'Autorité mentionne que l'enquête se poursuit et que les motifs initiaux sont toujours présents.

[16] En conséquence, elle demande de prolonger, pour une période additionnelle de 120 jours, l'ordonnance de blocage.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique Itée*, 2016 QCBDR 54.

⁷ Préc., note 5.

2015-024-005

PAGE : 4

[17] Le procureur de BCO a amendé sa demande suivant l'autorisation du tribunal afin de préciser certains montants, et ce, de la manière suivante :

- Au paragraphe 5 de la demande, on doit lire un montant de 254,15 \$ au lieu de 150,15 \$ pour le fournisseur Broadbridge;
- Dans les conclusions de la demande, le montant total devant être débloqué afin de payer les factures dues aux fournisseurs est de 78 121,31 \$ au lieu de 78 017,31 \$.

[18] Concernant la demande de levée partielle de l'ordonnance de blocage, l'Autorité mentionne qu'elle y consent.

[19] Les procureurs ont tenu à préciser que les sommes dues à certains fournisseurs sont en devises étrangères, soit ceux à l'égard de John Broome CPA (en dollars américains) et à M^e Sebastien Voegeli (en francs suisses), et que les montants mentionnés aux conclusions ont été convertis en dollars canadiens selon le taux en vigueur au moment de la rédaction de la demande.

[20] En conséquence, le procureur de BCO a indiqué que suivant la conversion de ces devises au moment du paiement si un reliquat existe, la balance sera versée dans le compte en fidéicomis de BCO faisant l'objet de l'ordonnance de blocage. Par ailleurs, s'il y a un manque, les procureurs de BCO avanceront à sa cliente le montant manquant pour que le paiement en entier des factures des fournisseurs mentionnées à la demande soit payé.

[21] Le procureur de BCO a effectué également le dépôt des pièces à l'appui de sa demande, avec le consentement de la procureure de l'Autorité.

[22] Ce dernier précise que les sommes réclamées des fournisseurs sont dues.

[23] BCO demande au Tribunal de lever partiellement l'ordonnance de blocage pour permettre que soit transféré du compte en fidéicomis de ses procureurs à son bénéficiaire faisant présentement l'objet du blocage au compte en fidéicomis général de ses procureurs, la somme de 78 121,31 \$ afin que soient acquittées les factures mentionnées à la demande.

L'ANALYSE

[24] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁸ prévoit que l'Autorité peut demander au Tribunal d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession⁹.

[25] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou

⁸ RLRQ, c. V-1.1.

⁹ *Id.*, art. 249, par. 1.

2015-024-005

PAGE : 5

autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle¹⁰.

[26] Le 2^e alinéa de l'article 250 de la susdite loi prévoit que le Tribunal peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister et si l'Autorité prouve que l'enquête dans le dossier continue.

[27] Dans le présent dossier, l'ordonnance de blocage initiale du 17 septembre 2015 a été prononcée en raison du défaut de BCO de respecter certaines dispositions du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, dont : l'absence d'un dépositaire et d'un gestionnaire de portefeuille, que les objectifs de placement du fonds n'étaient pas respectés et l'absence du calcul de la valeur liquidative de BCO à titre de fonds d'investissement à capital fixe.

[28] Depuis, l'Autorité et BCO se sont entendus sur un plan d'action qui est en cours d'exécution.

[29] Le 3 août 2016, lors d'une assemblée extraordinaire, les actionnaires de BCO ont voté en faveur de l'obtention de certificats de décharge des autorités fiscales provinciales et fédérales, de sa dissolution et de la liquidation de ses actifs.

[30] Concernant la demande de prolongation de l'ordonnance de blocage, considérant le consentement de BCO, que l'enquête, en son sens large, se poursuit afin de permettre à BCO d'exécuter le plan d'action convenu et que les motifs initiaux existent toujours, le tribunal convient de prolonger pour une période additionnelle de 120 jours l'ordonnance de blocage.

[31] De plus, étant donné le consentement de l'Autorité, le tribunal est prêt à consentir à la demande de BCO de levée partiellement l'ordonnance de blocage afin de payer les factures des fournisseurs énumérées à la demande.

[32] Par ailleurs, conformément aux représentations qui ont été faites à l'audience, s'il existe un reliquat suivant le paiement des factures des fournisseurs mentionnées à la demande étant donné un taux de conversion des devises étrangères différents au moment du paiement, ces sommes restantes continuent de faire l'objet du blocage et elles devront être retournées au compte qui fait l'objet du présent blocage. Par ailleurs, le tribunal prend acte que s'il y a des sommes manquantes pour payer la totalité desdites factures, ce montant sera avancé par les procureurs de BCO.

[33] Dans ces circonstances, le Tribunal est prêt à accueillir la demande de levée partielle de blocage de BCO, tout comme il est prêt à prolonger l'ordonnance de blocage au présent dossier, sauf en ce qui a trait au montant demandé par BCO, à savoir un montant de 78 121,31 \$ avec les modalités déjà mentionnées.

¹⁰ *Id.*, art. 249, par. 2.

2015-024-005

PAGE : 6

DISPOSITIF**PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS :**

ACCUEILLE la demande en prolongation de l'ordonnance de blocage présentée par l'Autorité des marchés financiers, ainsi que la demande de levée partielle de blocage présentée par la société Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée (BCO);

PROLONGE l'ordonnance de blocage prononcée initialement le 17 septembre 2015¹¹ et telle que renouvelée depuis¹², pour une période de 120 jours commençant le **8 septembre 2016** et se terminant le **5 janvier 2017** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

ORDONNE à la société Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée (« *British Controlled Oilfields Ltd* ») de ne pas retirer ou se départir ou autrement aliéner en tout ou en partie le produit de la liquidation des actifs du fonds détenu auprès de la Banque CIBC, ayant une place d'affaires au 1155, boul. René Lévesque Ouest, C.P. 6003, Succursale A, Montréal (Québec) H3B 3Z4;

LÈVE partiellement l'ordonnance de blocage ci-dessus, à la seule fin d'autoriser la société Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée (BCO) à payer un montant de 78 121,31 \$ à ses fournisseurs suivant les factures décrites à la demande avec les modalités déjà mentionnées à la présente décision;

AUTORISE la Banque CIBC, ayant une place d'affaires au 1155, boul. René Lévesque Ouest, C.P. 6003, Succursale A, Montréal (Québec) H3B 3Z4, à virer du compte en fidéicomis n° 00001-02-46417, que Bloomfield et Avocats a ouvert auprès de cette institution au bénéfice de Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée, un montant de 78 121,31 \$ vers le compte général en fidéicomis n° 00001-20-13118 de ce même bureau d'avocats, pour les seules fins décrites au précédent paragraphe.

M^e Lise Girard, présidente

M^e Mathilde Noël-Béliveau
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e Christopher Audet
(Bloomfield et Avocats)
Procureur de Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, préc., note 3.

¹² Préc., notes 4 et 6.

2015-024-005

PAGE : 7

Date d'audience : 25 août 2016

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2015-028

DÉCISION N° : 2015-028-001

DATE : Le 31 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M^e LISE GIRARD

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

DANIEL SALANON

et

DANIEL SALANON INDUSTRIES INC.

Parties intimées

DÉCISION

**ORDONNANCES D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS, DE MESURES PROPRES À
ASSURER LE RESPECT DE LA LOI ET PÉNALITÉS ADMINISTRATIVES**

[art. 265 et 273.1, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, art. 93 et 94, *Loi sur
l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

2015-028-001

PAGE : 2

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur changeant le nom du «Bureau de décision et de révision» pour le «Tribunal administratif des marchés financiers» (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision est rendue avec cette nouvelle appellation.

HISTORIQUE

[2] L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a, le 23 octobre 2015, saisi le Tribunal d'une demande visant à obtenir les ordonnances suivantes à l'encontre des intimés Daniel Salanon et Daniel Salanon Industries inc. (« DSI ») :

- Une ordonnance d'interdiction d'opérations sur les titres de la société Daniel Salanon Industries inc. à l'encontre des intimés Daniel Salanon et DSI;
- Une ordonnance de retrait de toute annonce de même nature que celle portant le numéro 1074969545 affichée sur le site www.qc.kijiji.ca, le 25 mai 2015, que l'intimé aurait publiée ou diffusée, directement ou indirectement, par Internet ou autre;
- Une pénalité administrative de 4 000 \$ à l'encontre de Daniel Salanon, pour avoir exercé l'activité de courtier en valeurs sans être inscrit à ce titre auprès de l'Autorité; et
- Une pénalité administrative de 5 000 \$ à l'encontre des intimés de manière conjointe et solidaire, pour avoir procédé au placement d'une valeur sans avoir préalablement obtenu un visa de prospectus délivré par l'Autorité.

[3] Cette demande est présentée en vertu des articles 265 et 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*³ (ci-après « LVM ») et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁴.

[4] Suivant deux audiences *pro forma* tenues à la chambre de pratique du Tribunal, l'audience au fond a été fixée au 1^{er} mars 2016.

AUDIENCE

[5] Le 1^{er} mars 2016, l'audience a eu lieu comme prévu en présence des procureurs de l'Autorité et de Daniel Salanon, intimé au dossier (ci-après « intimé Salanon »). Ce dernier n'était pas représenté par avocat et a renoncé à l'être. La société DSI n'était pas représentée par avocat dans le cadre de cette audience.

[6] L'Autorité a fait entendre son unique témoin, soit l'enquêteuse au dossier.

¹ *Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015*, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 par le truchement de l'article 225, al. 1, par. 3.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Tribunal », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ RLRQ, c. V-1.1.

⁴ RLRQ, c. A-33.2.

2015-028-001

PAGE : 3

PREUVE DE L'AUTORITÉ

Témoignage de l'enquêteuse

[7] L'enquêteuse a mentionné que l'intimé Salanon est administrateur et actionnaire majoritaire de la société intimée DSI⁵. La société DSI est une société par actions constituée au Québec le 10 octobre 2013 selon la *Loi sur les sociétés par actions*⁶. Il appert du site Internet de DSI que cette dernière se présente comme « *a holding company currently specialized as an import/export merchant* »⁷.

[8] Les intimés n'ont jamais déposé de prospectus auprès de l'Autorité et n'ont jamais été inscrits à quelque titre que ce soit auprès de cette dernière⁸.

[9] La source de l'enquête de l'Autorité est la détection par l'équipe de la cybersurveillance sur le site Internet www.kijiji.ca (« Kijiji »), le 3 juin 2015, d'une annonce affichée le 25 mai 2015 intitulé : « *Investisseur recherché de 20 000\$ et +* ».

[10] L'annonce se lisait comme suit :

« *Nous recherchons des investisseurs pour un projet commercial avec un retour sur investissement de 50% en 16 semaines* »⁹

[11] Le 3 juin 2015, l'annonce mentionnait qu'elle avait été visitée 21 fois depuis sa parution.

[12] Suivant des vérifications, l'annonceur avait également à cette date douze autres annonces actives traitant de ses activités de commerce de vêtements usagés ainsi que d'exportation de vêtements¹⁰.

[13] Le 9 juin 2015, une technicienne des préenquêtes a, sous le couvert d'une identité fictive, répondu à l'annonce recherchant des investisseurs afin de démontrer son intérêt et d'obtenir plus d'informations.

[14] Quelques minutes plus tard, elle a obtenu un retour provenant de l'annonceur lui mentionnant :

« *Mais avec plaisir. Vous pouvez aussi m'appeler au 514-222-8512 Daniel. Il y a deux aspect (sic) de ce business c'est que nous vendons des vêtements en gros ici au Canada, soit à l'échelle international (sic) je vous met (sic) en copie une facture des ventes par exemples (sic) pour l'échelle international (sic)* »¹¹

⁵ Pièce D-3.

⁶ RLRQ, c. S-31.1.

⁷ Pièce D-4.

⁸ Pièces D-1, D-2 et D-5.

⁹ Pièce D-6.

¹⁰ Pièce D-8.

¹¹ Pièce D-10.

2015-028-001

PAGE : 4

[15] Une pièce intitulée « Prix Sénégal revenue nette EN \$.pdf » est jointe au courriel. Cette pièce a l'entête de Daniel Salanon Industries à l'adresse [...], Montréal, QC [...].

[16] Un échange de courriel s'ensuit entre la technicienne, à l'aide de son adresse courriel sous son identité fictive, et l'individu s'identifiant « Daniel », [...], qui vient clarifier la nature des investissements recherchés. Ce dernier indiquera dans un courriel :

« Entre 20000\$ et 50000\$ nous offrons 20% sous 90 jours
60000\$ et plus nous offrons 50% d'ici à décembre 2015 soit 180 jours »¹²

[17] Par la suite, l'enquêtrice rapporte que la technicienne mentionne, toujours par courriel, qu'avant d'investir une somme de 20 000 \$, elle souhaite obtenir la copie du contrat. L'annonceur lui répond qu'un contrat sera signé et qu'il lui donnera tous les détails. Lorsque ce dernier tente de la rencontrer, la technicienne prétexte qu'elle quitte en vacances, mais aurait aimé consulter le contrat pour y réfléchir. L'annonceur tente de fixer la rencontre le jour même et aucune suite n'est donnée à ce courriel.

[18] Le 2 juillet 2015, l'enquêtrice mentionne au Tribunal qu'elle a, à l'aide de la même identité fictive, transmis à l'annonceur, [...], une demande afin d'obtenir un entretien téléphonique avec lui¹³.

[19] Deux minutes plus tard, elle reçoit un message téléphonique de rappeler Daniel Salanon à son numéro de téléphone.

[20] L'enquêtrice lui téléphone. Lors de cet entretien téléphonique, l'intimé Salanon lui donne plus d'informations soit :

- Qu'il a une opportunité d'investissement pour le lendemain à 19h00;
- Ceci permettrait de payer un conteneur pour l'envoi de vêtements au coût de 59 000 \$;
- Pour se faire, il a besoin de deux (2) investisseurs, soit un pour l'investissement de 39 000 \$ et un autre investissement pour un montant de 20 000 \$; ou
- De deux (2) investissements de 20 000 \$ chacun et il investirait lui aussi pour un montant de 19 000 \$;
- Que le rendement serait de 25 % pour 3 mois si l'investissement est entre 20 000 \$ et 50 000 \$ et que le paiement se fera dans les 90 jours de l'investissement;
- Qu'il n'y a pas de risque pour le capital investi ainsi que pour les intérêts promis, car si le profit est moins élevé, il assumerait lui-même la différence;
- Que le contrat d'investissement est fait auprès de sa compagnie Salanon Industries;

¹² Pièce D-10.

¹³ Pièce D-11.

2015-028-001

PAGE : 5

- Qu'un autre investisseur, qu'il ne connaît pas personnellement, serait intéressé à investir;
- Suivant la demande de l'enquêtrice d'obtenir le contrat d'investissement au préalable, il lui indique qu'il souhaite la rencontrer à son entrepôt situé au 7761, boulevard Jarry à Anjou, le jour même, et ce, avant 19h00.

[21] L'enquêtrice mentionne au Tribunal que l'intimé Salanon lui a transmis un peu plus tard dans la journée un courriel afin de lui proposer de procéder à la signature du contrat d'investissement par courriel, avec une signature électronique et de procéder au paiement par le biais d'un virement bancaire¹⁴.

[22] Elle reçoit également les coordonnées bancaires de l'intimé à la Banque CIBC ainsi qu'une copie du contrat intitulé « Contrat d'investissement » qui indique :

« L'Investisseur a (sic) accepté d'investir une somme de 20.000\$CAD (sic), en date du 02 juillet 2015 au sein (sic) des opérations (sic) commerciales de DSI Inc. DSI inc. s'engage solennellement a (sic) investir l'argent afin de lui restitué (sic) sans faute son investissement initial de 20.000\$CAD (sic), avec 25% d'intérêt soit 5.000\$CAD (sic), en date du 09 Octobre (sic) 2015.

Soit un montant total cumulé de 25.000\$CAD (sic). »¹⁵

[23] L'enquêtrice a mentionné que lors de ses échanges avec l'intimé Salanon, il n'a pas été question d'une participation quelconque aux activités de la société ni dans la prise de décisions, ni quant à ses connaissances dans la marche de l'affaire.

[24] L'enquêtrice a obtenu de la Banque CIBC une copie du profil du détenteur du compte identifié par l'intimé Salanon, une copie des documents d'ouverture relatifs à ce compte ainsi qu'une copie des relevés mensuels de ce compte¹⁶. Ce compte a été ouvert le 9 janvier 2014 au nom de DSI. Ces documents identifient l'intimé Salanon comme étant le principal signataire autorisé de ce compte.

[25] Selon l'analyse des relevés bancaires par l'enquêtrice, on peut remarquer deux dépôts en argent comptant plus substantiels, soit un dépôt de 14 000 \$, en date du 13 mars 2014 et un dépôt de 4 300 \$ en date du 25 septembre 2014¹⁷. Suivant ces dépôts, certaines dépenses de nature plus personnelles ont été effectuées. Elle a mentionné qu'elle n'a pas pu identifier spécifiquement la nature des entrées de fonds.

[26] De plus, cette analyse a permis d'identifier des sorties d'argent en faveur d'un centre de dons pour marchandises d'occasion et d'une société de transport internationale¹⁸.

¹⁴ Pièce D-12.

¹⁵ Pièce D-13.

¹⁶ Pièce D-14.

¹⁷ Pièce D-15.

¹⁸ Pièces D-15 et D-16.

2015-028-001

PAGE : 6

[27] Lors d'une conversation téléphonique, elle lui a demandé son adresse courriel. L'intimé Salanon lui a demandé de lui indiquer l'adresse qu'elle détenait pour lui. Il lui a confirmé que [...] était son adresse courriel.

[28] Elle a également voulu confirmer avec lui son adresse physique, l'intimé Salanon a mentionné à l'Autorité qu'elle avait la bonne adresse.

[29] L'enquêteuse a également obtenu un rapport Équifax concernant l'intimé Salanon qui révèle notamment, une utilisation de son crédit à 106 %, soit 32 303 \$ de crédit sur une limite établie à 30 481 \$¹⁹.

[30] Le 2 juillet 2015, l'enquêteuse a communiqué avec les administrateurs du site Internet Kijiji afin de demander le retrait de l'annonce numéro 1074969545. Suivant une vérification effectuée en date du 3 juillet 2015, cette annonce a bel et bien été retirée.

[31] Selon les vérifications effectuées par l'enquêteuse, le 6 août 2015, aucune autre annonce de même nature que l'annonce numéro 1074969545 n'aurait été publiée, sur le site Kijiji, par l'intimé Salanon.

Contre-interrogatoire de l'enquêteuse

[32] En contre-interrogatoire, l'enquêteuse a mentionné qu'elle utilise de fausses identités pour communiquer avec les personnes visées par une enquête en cybersurveillance.

[33] Elle a confirmé que l'intimé ne s'est pas identifié comme un courtier et que DSI n'a pas été décrite comme une entreprise d'investissement.

[34] L'enquêteuse a mentionné qu'il est possible que son identifiant affiché lorsqu'elle a téléphoné sous une fausse identité ait apparu comme inconnu.

[35] Elle a mentionné que lorsqu'elle s'est rétractée de l'investissement, l'enquêteuse a reconnu que l'intimé Salanon a répondu qu'elle pouvait le recontacter lorsqu'elle serait prête à investir.

[36] Elle a confirmé n'avoir signé aucun contrat avec l'intimé.

[37] L'enquêteuse a mentionné qu'elle n'a reçu aucune plainte contre l'intimé Salanon ou DSI.

PREUVE DE L'INTIMÉ

Admissions

¹⁹ Pièce D-17.

2015-028-001

PAGE : 7

[38] Durant l'audience, l'intimé Salanon a fait valoir son intention de faire entendre un témoin notaire qu'il n'avait pas assigné. L'Autorité a consenti à faire des admissions en lien avec ce que l'intimé souhaitait faire établir par ce témoignage.

[39] Les admissions de l'Autorité sont à l'effet que:

- « DSI n'est pas une société d'investissement;
- Daniel Salanon n'est pas un courtier en tant que tel;
- DSI et l'intimé Salanon ne font pas l'objet d'une poursuite selon la recherche au plunitif effectuée par l'Autorité ».

Témoignage de l'intimé Salanon

[40] L'intimé Salanon a témoigné à l'effet qu'il n'exerce pas d'activité de courtier et ne s'est jamais identifié comme tel.

[41] Il a invoqué que DSI ne fait pas d'activités d'investissement.

[42] Il a ajouté que DSI est une société d'importation et d'exportation.

[43] Il a mentionné que « Claude », une identité fictive utilisée par l'enquêtrice, est entrée en contact avec lui et qu'il ne s'est pas senti en confiance.

[44] Lorsque « Claude » a refusé de le rencontrer lors des premières communications, il n'a pas cherché à la recontacter.

[45] L'intimé Salanon a indiqué qu'aucun contrat n'a été signé entre « Claude » et DSI et/ou lui-même et qu'aucune rencontre physique n'a eu lieu.

[46] De plus, il a ajouté que rien ne démontre qu'il souhaitait réaliser ce qu'on lui reproche.

[47] Également, qu'aucune plainte ni dénonciation n'avait été faite contre lui ou DSI concernant de l'investissement illégal.

[48] Il a terminé en mentionnant que DSI est une société par actions et qu'elle est autorisée à émettre des actions. La société ne fait pas d'investissement comme l'Autorité lui reproche.

Contre-interrogatoire de l'intimé Salanon

[49] L'intimé Salanon a confirmé qu'il a eu un contact téléphonique avec l'enquêtrice sous son identité fictive.

[50] Il a authentifié son adresse courriel et son numéro de téléphone.

[51] Il a dit qu'il ne s'est jamais senti en confiance, qu'il n'a rien transmis de sérieux.

[52] Il a affirmé qu'il a envoyé par courriel ses coordonnées bancaires et le contrat d'investissement à l'enquêtrice sous son identité fictive.

REPRÉSENTATIONS

2015-028-001

PAGE : 8

Représentations de l'Autorité

[53] Le procureur de l'Autorité a plaidé que ce qui a été proposé par les intimés constitue une valeur mobilière, en ce qu'il s'agit d'un titre constatant un emprunt d'argent ou subsidiairement un contrat d'investissement, au sens de l'article 1 LVM.

[54] Il indique qu'il n'a jamais été question que les investisseurs puissent posséder les connaissances requises des activités de la société ou aient le droit de participer directement aux décisions concernant la marche de l'affaire.

[55] Il mentionne que ce qui a été proposé consistait à fournir un apport financier afin d'obtenir un rendement.

[56] Il précise que les intimés n'ont jamais été inscrits à quelque titre que ce soit et qu'aucun prospectus n'a été soumis pour l'obtention d'un visa auprès de l'Autorité.

[57] Il a plaidé que par la publication d'une annonce sur Kijiji, par l'échange des courriels, par l'envoi d'un contrat d'investissement et par les conversations téléphoniques intervenues avec l'enquêtrice, l'intimé Salanon a exercé des activités de courtier en valeurs mobilières sans inscription, contrevenant ainsi à l'article 148 LVM.

[58] Il a soumis que les gestes posés par les intimés constituent un placement d'une valeur au sens de l'article 5 LVM. L'intimé Salanon et la société ont contrevenu à l'article 11 de cette loi en procédant à un placement sans prospectus en recherchant ou en tentant de trouver des souscripteurs ou des acquéreurs pour les titres de DSI.

[59] L'Autorité demande, pour la protection du public, qu'une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs sur les titres de la société DSI soit rendue et demande également le retrait de toute annonce similaire à celle publiée sur Kijiji.

[60] Après avoir fait une revue des facteurs à considérer pour l'imposition d'une pénalité administrative, le procureur de l'Autorité a plaidé qu'il est justifié de demander une pénalité de 4 000 \$ à l'encontre de l'intimé Salanon pour les activités de courtier sans inscription et de 5 000 \$ à l'encontre de l'intimé Salanon et de la société DSI pour le placement sans prospectus.

[61] Le procureur de l'Autorité a justifié la demande d'une pénalité conjointe et solidaire entre l'intimé Salanon et la société DSI étant donné que l'intimé Salanon est l'unique administrateur et actionnaire de DSI et que les intimés ont tenté d'effectuer conjointement un placement sans prospectus.

[62] Selon le procureur de l'Autorité, la personnalité morale n'est pas dans ce cas, à ce point distincte, pour qu'on puisse la distinguer. La demande a été modulée ainsi puisqu'il s'agit d'une seule et même personne. La société devait détenir un prospectus pour effectuer le placement de ses titres et l'intimé Salanon, à titre d'intermédiaire, avait également l'obligation de s'assurer que la société ait un prospectus visé pour lui permettre d'obtenir ce placement.

Représentations de l'intimé Salanon

2015-028-001

PAGE : 9

[63] L'intimé Salanon a indiqué que sa société avait le droit d'émettre des actions en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*²⁰.

[64] Il a mentionné qu'il était d'accord avec l'ordonnance visant le retrait d'annonces, puisqu'il n'en a pas d'autres de cette nature.

[65] Quant à la pénalité de 4 000 \$, il a indiqué que l'Autorité n'a pas prouvé qu'il a exercé l'activité de courtier puisqu'aucun contrat n'a été signé.

[66] Il a mentionné qu'il avait offert dans un courriel, les détails pour acquérir le pouvoir de participer aux actions de la société.

[67] Il a spécifié que ni lui ni la société DSI n'ont exercé ce type d'activité reprochée.

[68] Il a indiqué qu'il n'a ni pris l'argent, ni n'a signé de contrat avec quiconque. Il n'y a aucune personne qui s'est plainte. Il ne s'agit que d'allégations ou de suppositions.

[69] La société DSI n'a jamais fait le placement d'une valeur sans prospectus. Le contrat n'a jamais été signé, il n'y a donc pas preuve de contrat. La société DSI fait affaire dans l'import-export de vêtements usagés, tel que confirmé dans la preuve. Il souhaite que le Tribunal prenne en considération qu'il regrette le désagrément causé.

Réplique

[70] En réplique, le procureur de l'Autorité a indiqué que la *Loi sur les sociétés par actions*²¹ n'est pas la seule législation qui s'applique aux sociétés. Il renvoie à l'article 1 de la LVM qui réfère aux actions comme étant une valeur mobilière.

[71] Le procureur de l'Autorité a mentionné que, contrairement à ce qu'avance l'intimé Salanon, aucune preuve n'a été faite que c'était des actions de la société qui avaient été offertes.

[72] Concernant qu'il n'y a pas eu de contrat signé, le procureur a ajouté que la définition de placement inclut la simple recherche d'investisseurs potentiels.

ANALYSE

[73] L'Autorité demande au Tribunal de prononcer une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs sur les titres de DSI, une ordonnance de retrait d'annonce, l'imposition d'une pénalité administrative de 4 000 \$ à l'encontre de l'intimé Salanon pour avoir exercé l'activité de courtier en valeurs sans être inscrit auprès de l'Autorité et une pénalité administrative de 5 000 \$ de manière conjointe et solidaire à l'encontre des intimés Salanon et DSI, pour avoir procédé au placement d'une valeur mobilière sans avoir obtenu de prospectus visé par l'Autorité.

Les questions en litige

[74] Les questions en litige sont les suivantes :

²⁰ Préc., note 6.

²¹ *Id.*

2015-028-001

PAGE : 10

- 1) L'investissement proposé constitue-t-il une forme d'investissement soumis à l'application de la LVM, au sens de l'article 1 de cette loi?
- 2) L'intimé Salanon et la société DSI ont-ils effectué le placement d'une valeur, au sens de l'article 5 LVM, sans prospectus visé par l'Autorité, contrevenant ainsi à l'article 11 de la LVM ?
- 3) L'intimé Salanon a-t-il exercé des activités de courtier, au sens de l'article 5 LVM, sans détenir d'inscription auprès de l'Autorité, contrevenant ainsi à l'article 148 de cette loi ?
- 4) S'il y a lieu, quelles ordonnances et pénalités administratives devraient être imposées aux intimés dans le présent dossier?
 - a) Le Tribunal peut-il imposer une pénalité conjointe et solidaire entre l'intimé Salanon et la société DSI relativement au placement sans prospectus?

QUESTION 1 : L'investissement proposé constitue-t-il une forme d'investissement soumis à l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, au sens de l'article 1 de cette loi?

[75] L'article 1 LVM prévoit que cette loi s'applique à différentes formes d'investissement notamment à un « *titre, autre qu'une obligation, constatant un emprunt d'argent* » et à un « *contrat d'investissement* ». L'Autorité a plaidé que le contrat proposé en l'espèce constitue un titre constatant un emprunt d'argent et subsidiairement, qu'il s'agit d'un contrat d'investissement au sens du deuxième alinéa de l'article 1.

[76] Le Tribunal rappelle les principes applicables lors de l'interprétation de la législation en valeurs mobilières et de l'assujettissement d'une forme d'investissement à cette dernière.

[77] La jurisprudence a clairement établi que la LVM est une loi d'ordre public qui doit recevoir une interprétation large et libérale, ayant deux principaux objectifs, soit celui de protéger le public et d'encadrer le marché des valeurs mobilières²².

[78] La Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Pacific Coast Coin Exchange*²³ a énoncé que la législation en valeurs mobilières devait recevoir une interprétation large afin d'assurer la protection du public investisseur :

« S'il pouvait subsister des doutes quant à l'intention de la législature en l'espèce, ils sont dissipés par les termes très généraux employés dans la définition de l'expression «valeurs mobilières» [...]

[...] M. Loss reconnaît que [TRADUCTION] «les catégories de la définition ne sont pas mutuellement exclusives et jouent le rôle de «fourre-tout»». Cette conception de la définition que l'on trouve dans la loi américaine vaut également pour la nôtre.

²² *AMF c. Otis*, 2013 QCBDR 45, par. 15 et 17 et *AMF c. Battah*, 2012 QCBDR 81, par 157 et 158 (confirmé par la Cour du Québec dans *Battah c. Autorité des marchés financiers*, 2013 QCCQ 7976).

²³ *Pacific Coast Coin Exchange c. Ontario Securities Commission*, [1978] 2 R.C.S. 112.

2015-028-001

PAGE : 11

On doit donner à ce genre de législation protectrice une interprétation large qui tienne compte des réalités économiques qu'elle vise. L'élément décisif est le fond et non la forme. Comme on l'a souligné dans *Tcherepnin v. Knight*, à la p. 336:

[TRADUCTION]... en cherchant la signification et la portée de l'expression «valeurs mobilières» dans la Loi, le fond doit l'emporter sur la forme et l'accent doit être mis sur la réalité économique.

[...]

Cela ne signifie pas que la législation vise uniquement les plans qui sont effectivement frauduleux; elle a plutôt trait aux accords qui ne permettent pas aux clients de connaître exactement la valeur de leur investissement. »²⁴

[Nos soulignements]

[79] Par ailleurs, la Cour d'appel du Québec dans l'affaire *Infotique Tyra inc. c. Commission des valeurs mobilières du Québec*²⁵ a appliqué à la loi québécoise sur les valeurs mobilières les principes d'interprétation établis dans l'affaire *Pacific Coast Coin Exchange* :

« Le principe d'interprétation large rattaché à une loi du type de la loi ontarienne sur les valeurs mobilières tenait compte du but visé par une telle législation, soit la protection du public investisseur. La loi ontarienne, comme la loi québécoise sur les valeurs mobilières, doivent être interprétées d'une façon libérale puisqu'elles visent à protéger le public en rendant obligatoire la divulgation complète des valeurs offertes aux investisseurs.

Naturellement, l'interprétation libérale commandée par le but de la Loi doit être filtrée en fonction des termes mêmes de celle-ci et des définitions qu'elle contient. L'absence de définition ou l'utilisation de termes généraux dans une loi pourront constituer des indices supplémentaires menant à une interprétation large. Cependant, l'existence de définitions plus précises dans la loi ne peut avoir pour effet d'en limiter indûment l'application, sans égard aux objectifs premiers recherchés par le législateur; une définition doit toujours être comprise de façon à permettre à la législation d'atteindre son but. »²⁶

[Nos soulignements]

[80] La Cour d'appel de la Colombie-Britannique, dans l'affaire *British Columbia (Securities Commission) v. Gill*²⁷ s'est prononcée de la manière suivante sur l'interprétation large de la notion de « *evidence of indebtedness* » qui est l'équivalent pour notre loi de la notion de « titre constatant un emprunt d'argent » :

« [47] It is common ground that the central purpose of the Securities Act is to protect the investing public. The Commission's finding, in para. 72, was that "Brown understood that, by giving Gill his \$21,000, he was making an investment of some kind" and thus

²⁴ *Id.*, 127 et 128.

²⁵ *Infotique Tyra inc. c. Commission des valeurs mobilières du Québec*, [1994] R.J.Q. 2188 (C.A.).

²⁶ *Id.*

²⁷ 2003 BCCA 169.

2015-028-001

PAGE : 12

concluded that the transaction would come within the scope of the protection afforded by the Act.

[48] Canadian and American case law provides support for the conclusion that the documents evidencing the transactions would fall within the definition of "security." In *Pacific Coast Coin Exchange*, supra, de Grandpré J. for the majority stated, at 127:

Such remedial legislation [i.e. the Securities Act] must be construed broadly,... Substance, not form, is the governing factor.

[49] Similarly, the United States Supreme Court, in *Bob Reves v. Ernst & Young*, 494 U.S. 56 (1990), [1990] SCT-QL 1056, held:

¶17 ... it enacted a definition of "security" sufficiently broad to encompass virtually any instrument that might be sold as an investment.

¶18 ... Congress' purpose in enacting the securities laws was to regulate investments, in whatever form they are made and by whatever name they are called.

[50] Thus, both *Pacific Coast Coin Exchange* and *Reves* suggest that the definition of "security" must be sufficiently broad so as to capture investments of an atypical nature, such as the transactions at issue in this case.

[51] *Reves* deals specifically with the term "note" in the definition of security but much of the analysis is applicable to the "evidence of indebtedness" language used in the Act. The Court in *Reves* stated that the tests for determining what is a share and what is a note should be different. A share of common stock is the quintessential security, and the public would legitimately expect share transactions to be governed by securities laws. On the other hand, "note" is a relatively broad term which encompasses instruments used for both investment and commercial purposes, and it is only the former that Congress intended to regulate. As the term "evidence of indebtedness" found in the British Columbia legislation is at least as broad a term as "note", I am of the view that the reasoning in *Reves* provides support for the conclusion the Commission reached in this case.

[52] The Court in *Reves* adopted a version of the "family resemblance" test as set out in *Exchange National Bank of Chicago v. Touche Ross & Co.*, 544 F.2d 1126, 1137 (2d Cir. 1976). Under the *Reves* test, there is a rebuttable presumption that any "note" or "evidence of indebtedness" is a security. That is said to follow from the definition in the securities legislation in combination with a list of categories of instruments that are not securities. In *Reves*, the Court sets out, at para. 27, four factors that are relevant in determining whether an instrument is likely to be a security:

[1] the motivations that would prompt a reasonable seller and buyer to enter into the transaction: if the seller's purpose is to raise money for general business purposes and the buyer's purpose is to profit from the

2015-028-001

PAGE : 13

returns the instrument is expected to generate, the instrument is likely a security;

[2] the intended distribution of the instrument: if it is one in which there will be "common trading for speculation or investment", it is likely a security;

[3] the reasonable expectations of the investing public: the more the public expects that an instrument will be a security and thereby regulated by the securities laws, the more likely it is a security;

[4] the existence of another regulatory regime: if there is no other regulatory regime that significantly reduces the risk of the instrument, thereby rendering securities regulation necessary, the more likely it is a security.

[53] If the factors set out in *Reves* are applied to the facts found by the Commission in this case, the Gill-Brown transaction would fall within the definition of "security" in the Act. The Commission found that Mr. Brown's purpose in entering into the transaction was to profit from the 7% return on the investment. While the Commission found that Mr. Gill's purpose in taking the money was fraudulent, that is to pay for his personal expenses and debts, the Commission found that Mr. Gill took Mr. Brown's money on the basis that he would invest it in some manner. Mr. Gill cannot escape the reach of the Act because the dealings with Mr. Brown were fraudulent. The very purpose of the Act is to prevent fraudulent dealings and to protect the investing public.

[54] As to the second and third factors in *Reves*, the Commission found the transaction to be an investment and found that Mr. Brown understood the transaction to be an investment which had been "rolled over" from his account with Investors. It can thus be presumed that Mr. Brown assumed his dealings with Mr. Gill were protected by the securities laws.

[55] As to the fourth factor, I note that, apart from criminal proceedings, there exists no other regulatory regime which would significantly reduce the risk associated with the Gill-Brown transaction and, thus, under the *Reves* analysis, the transaction would more likely be a security.

[...]

[58] Based on the Commission's findings of fact, I am of the view that it was reasonable for the Commission to have concluded that the receipts, financial summaries and loan agreements issued by the appellants were securities within the meaning of the term "evidence of indebtedness" contained in subsection (d) of the definition of "security" under section 1(1) of the Act. The Commission's conclusion is in accord with the purpose of the Act and with the jurisprudence. »²⁸

[81] En l'espèce, la preuve démontre que les intimés ont recherché publiquement, par la publication d'annonces sur le site Internet Kijiji, « des investisseurs pour un projet

²⁸ *Id.*

2015-028-001

PAGE : 14

commercial » en faisant la promotion d'un retour sur l'investissement de 50% sur le capital en quatre mois²⁹.

[82] Plus particulièrement, il appert des termes du contrat intitulé « Contrat d'investissement » transmis, par l'intimé Salanon par courriel à l'enquêteuse sous son identité fictive, que l'investisseur s'engage à investir une somme de 20 000 \$ dans les opérations commerciales de DSI et qu'en échange DSI s'engage à lui restituer ce montant initial avec un taux d'intérêt de 25 % pour une période de 3 mois, soit de juillet à octobre 2015. Voici un extrait dudit contrat :

« L'Investisseur à (sic) accepté d'investir une somme de 20.000\$CAD (sic), en date du 02 juillet 2015 au seins (sic) des opérations (sic) commerciales de DSI Inc. DSI inc. s'engage solennellement a (sic) investir l'argent afin de lui restitué (sic) sans faute son investissement initial de 20.000\$CAD (sic), avec 25% d'intérêt soit 5.000\$CAD (sic), en date du 09 Octobre (sic) 2015.

Soit un montant total cumulé de 25.000\$CAD (sic). »³⁰

[83] Il ressort également de la preuve que l'intimé Salanon a transmis à l'enquêteuse par courriel la proposition d'investissement suivante : un investissement entre 20 000 \$ et 50 000 \$, avec un taux d'intérêt de 20 % en 90 jours et pour un investissement de 60 000 \$ et plus, un taux d'intérêt de 50 % pour 180 jours.

[84] De plus, lors de la conversation téléphonique du 2 juillet avec l'enquêteuse, l'intimé Salanon mentionne qu'il a une nouvelle opportunité d'investissement qui doit se conclure rapidement, soit avant le lendemain 19h00. Il s'agit d'un investissement d'un montant pouvant varier entre 20 000 \$ et 50 000 \$, avec un rendement de 25 % pour 3 mois et le remboursement du capital dans les 90 jours dudit investissement.

[85] À la lumière du droit applicable et de la preuve administrée devant le Tribunal, il appert qu'une preuve prépondérante a été faite au Tribunal que les propositions d'investissement ci-haut décrites constituent une forme d'investissement visée par la LVM, à savoir un titre constatant un emprunt d'argent, au sens du paragraphe 2 de l'article 1 LVM.

[86] Ainsi, les mécanismes de protection prévus par la loi doivent être respectés, le placement doit s'effectuer par l'intermédiaire d'une personne inscrite et le placement doit faire l'objet d'un prospectus, visé par l'Autorité.

[87] Compte tenu que le Tribunal statue qu'il s'agit en l'espère d' « un titre, autre qu'une obligation, constatant un emprunt d'argent », il n'y a pas lieu de traiter subsidiairement de l'autre forme d'investissement soumis, soit celle du « contrat d'investissement ».

²⁹ Pièces D-6.

³⁰ Pièce D-13.

2015-028-001

PAGE : 15

QUESTION 2 : L'intimé Salanon et la société DSI ont-ils effectué le placement d'une valeur, au sens de l'article 5 LVM, sans prospectus visé par l'Autorité, contrevenant ainsi à l'article 11 LVM ?

QUESTION 3 : L'intimé Salanon a-t-il exercé des activités de courtier, au sens de l'article 5 LVM, sans détenir d'inscription auprès de l'Autorité, contrevenant ainsi à l'article 148 de cette loi ?

[88] Les questions 2 et 3 seront traitées conjointement étant intrinsèquement reliées.

[89] L'article 11 LVM prévoit l'obligation pour toute personne qui entend procéder au placement d'une forme d'investissement assujettie à cette loi d'établir un prospectus qui doit faire l'objet d'un visa de l'Autorité.

[90] L'article 148 LVM prévoit l'obligation pour une personne qui agit à titre de courtier de s'inscrire à ce titre. L'activité de courtage est définie ainsi par l'article 5 LVM :

« courtier»: toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant les activités suivantes:

1° des opérations sur valeurs comme contrepartiste ou mandataire;

2° le placement d'une valeur pour son propre compte ou pour le compte d'autrui;

3° tout acte, toute publicité, tout démarchage, toute conduite ou toute négociation visant même indirectement la réalisation d'une activité visée au paragraphe 1° ou 2°; »

[Nos soulignements]

[91] Le placement d'une valeur comprend notamment les éléments suivants en vertu de l'article 5 LVM :

« placement»:

1° le fait, par un émetteur, de rechercher ou de trouver des souscripteurs ou des acquéreurs de ses titres;

6° le fait de rechercher ou de trouver des acquéreurs pour des titres, qui n'ont pas encore fait l'objet de prospectus, d'une société dont les documents constitutifs prévoyaient des restrictions à la libre cession des actions, interdisaient l'appel public à l'épargne et limitaient le nombre des actionnaires à 50, déduction faite de ceux qui sont ou ont été salariés de la société ou d'une filiale;

7° le fait, par un intermédiaire, de rechercher ou de trouver des souscripteurs ou des acquéreurs de titres faisant l'objet d'un placement en vertu des paragraphes 1° à 6°; »

[Nos soulignements]

[92] L'inscription d'une personne qui agit à titre de courtier exigée par la *Loi sur les valeurs mobilières* est également régie par le *Règlement 31-103 sur les obligations et*

2015-028-001

PAGE : 16

*dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*³¹. L'*Instruction générale relative au Règlement 31-103*³² énonce des facteurs non exhaustifs à considérer pour déterminer s'il y a exercice d'activités de courtier :

« a) L'exercice d'activités analogues à celles des personnes inscrites

Nous considérons généralement que la personne physique ou la société qui exerce des activités analogues à celles des personnes inscrites exerce l'activité de courtier ou de conseiller. Il peut s'agir de la promotion de titres ou de l'annonce, par un moyen quelconque, que la personne physique ou la société est disposée à souscrire, à acheter ou à vendre des titres. Nous pouvons considérer que la personne physique ou la société qui lance une entreprise pour exercer l'une ou l'autre de ces activités exerce l'activité de courtier ou de conseiller.

b) Le fait d'agir à titre d'intermédiaire ou de teneur de marché

Nous considérons généralement que le fait d'agir comme intermédiaire entre un vendeur et un acquéreur de titres est assimilable à l'exercice de l'activité de courtier. [...]

c) Le fait d'exercer l'activité, directement ou indirectement, de façon répétitive, régulière ou continue

La fréquence ou la régularité des opérations est un indicateur courant de l'exercice de l'activité de courtier ou de conseiller. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse de l'unique activité ou de l'activité principale de la personne pour qu'il y ait exercice de l'activité.

[...]

d) Le fait d'être ou de s'attendre à être rémunéré

Le fait de recevoir ou de s'attendre à recevoir une rémunération pour l'exercice de l'activité, que ce soit pour une opération ou en fonction de la valeur, dénote l'exercice de l'activité, peu importe que la rémunération soit effectivement versée et quelle que soit sa forme. La capacité d'exercer une activité de manière à réaliser des bénéfices est aussi un facteur pertinent.

e) Le démarchage direct ou indirect

Le fait d'entrer en communication avec des personnes pour leur proposer de participer à des opérations sur titres ou leur offrir des conseils peut indiquer qu'il y a exercice de l'activité. Le démarchage consiste à entrer en communication avec d'autres personnes par un moyen quelconque, dont la publicité, pour leur proposer

³¹ RLRQ, c. V-1.1, r. 10.

³² *Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites.*

2015-028-001

PAGE : 17

de souscrire, d'acheter ou de vendre des titres ou de participer à des opérations sur titres ou encore pour leur offrir des services ou leur donner des conseils à ces fins.»³³ [Nos soulignements]

Application aux faits

[93] En l'espèce, l'intimé Salanon a publié une annonce, affichée le 25 mai 2015, sur un site Internet de petites annonces pour trouver des souscripteurs pour les titres émis par sa société en mentionnant ceci :

« Investisseur recherché de 20 000\$ et + ».

« Nous recherchons des investisseurs pour un projet commercial avec un retour sur investissement de 50% en 16 semaines »³⁴

[94] La preuve révèle que l'annonce parue le 25 mai 2015 sur le site Kijiji référait aux coordonnées de la société DSI et aux coordonnées de l'intimé Daniel Salanon, à titre d'annonceur. Ainsi, l'intimé Salanon a effectué du démarchage par le biais d'Internet pour trouver des investisseurs pour les titres de la société DSI.

[95] Lors du premier contact avec l'annonceur le 9 juin 2015, la technicienne des préenquêtes reçoit un retour de courriel par un dénommé Daniel avec un numéro de téléphone qui sera éventuellement identifié comme étant celui de l'intimé Daniel Salanon.

[96] Par la suite, ce dernier aura des échanges par courriel ou par téléphone avec « Claude », le nom fictif utilisé par la technicienne des préenquêtes et ensuite l'enquêtrice au dossier.

[97] L'intimé Salanon proposera à au moins trois reprises d'investir un montant variant entre 20 000\$ et 50 000\$ dans les opérations de sa société DSI lui permettant de réaliser un rendement important.

[98] À cet effet, l'intimé Salanon a fait des représentations à l'enquêtrice afin qu'elle signe un contrat en ce sens. Selon les termes de ce contrat, l'investisseur accepte d'investir une somme de 20 000 \$ dans les opérations commerciales de la société DSI en échange de recevoir 25 % d'intérêt soit 5 000 \$ à l'échéance du terme, soit 3 mois pour un montant total cumulé de 25 000 \$.

[99] Le Tribunal a qualifié l'investissement proposé par les intimés de « titre constatant un emprunt d'argent », une valeur mobilière assujettie à l'encadrement de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[100] Tel que mentionné précédemment, l'article 11 LVM prévoit l'obligation pour la personne qui entend procéder à un placement d'établir un prospectus soumis au visa de l'Autorité. Pour qu'un placement soit effectué au sens de l'article 5 LVM, il ne faut

³³ *Id.*, p. 7 et 8.

³⁴ Pièce D-6.

2015-028-001

PAGE : 18

pas nécessairement qu'un investisseur soit trouvé, le simple fait de rechercher des souscripteurs ou des acquéreurs pour des titres constitue un placement³⁵.

[101] La preuve n'a pas à démontrer qu'une transaction a eu lieu entre les intimés et un investisseur pour conclure qu'un placement a eu lieu. En conséquence, Il importe peu qu'un contrat ait été signé ou que l'intimé ait reçu l'argent de l'investisseur en question.

[102] Le fait pour un émetteur de chercher à placer ses titres auprès d'investisseurs ou le fait pour la personne, qui agit comme intermédiaire pour cet émetteur, de rechercher des souscripteurs pour les titres de cet émetteur constituent un placement au sens de l'article 5 LVM, lequel nécessite un prospectus visé par l'Autorité.

[103] Par conséquent, le Tribunal conclut qu'il a été établi par prépondérance de preuve qu'aucun visa de prospectus n'a été obtenu pour le placement des titres de DSI et que la société Salanon a procédé au placement de ses titres sans prospectus contrevenant ainsi à l'article 11 LVM et que l'intimé Salanon, à titre d'intermédiaire de la société DSI, administrateur, actionnaire majoritaire et pour laquelle il se présente comme directeur général, a aidé cette dernière à l'accomplissement de ce manquement.

[104] Quant à l'argument de l'intimé Salanon à l'effet qu'il pouvait émettre des actions en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, le Tribunal ne retient pas cet argument. Il appert que les deux législations, soit la *Loi sur les valeurs mobilières* et la *Loi sur les sociétés par actions*, se complètent et doivent se lire à la lumière de l'une et de l'autre. Les dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières* sont d'ordre public visant la protection du public et doivent être respectées.

[105] De plus, dans le présent dossier, la preuve ne relève pas que l'intimé Salanon offrait des actions de DSI. Il appert plutôt que l'intimé Salanon proposait un investissement sous la forme de titres constatant un emprunt d'argent par la signature d'un contrat avec la société DSI. Le fait que la *Loi sur les sociétés par actions* vienne régir certains aspects des activités de son entreprise ne change rien au fait que les intimés ont commis des manquements à la *Loi sur les valeurs mobilières*, tels que décrits précédemment.

[106] De plus, l'Autorité a démontré par prépondérance de preuve que l'intimé Salanon a clairement agi comme courtier en agissant à titre d'intermédiaire entre la société DSI, dont il est administrateur, actionnaire majoritaire et pour laquelle il se présente comme directeur général, et un investisseur, l'enquêteuse sous son identité fictive, dans le but d'effectuer le placement des titres de la société DSI et en effectuant de la sollicitation en vue de réaliser un placement.

³⁵ Duval (André), (1984) 15 BCVMQ n° 34, 2.1.1; voir notamment *Autorité des marchés financiers c. Boivin*, 2009 QCBDRVM 80, *Autorité des marchés financiers c. 4403380 Canada inc. (PI Immobilier Global)*, 2009 QCBDRVM 63; *Autorité des marchés financiers c. Cusson*, 2010 QCBDR 103; *Autorité des marchés financiers c. Frenette*, 2009 QCBDRVM 77.

2015-028-001

PAGE : 19

[107] Tel que le Tribunal l'a déjà souligné dans d'autres dossiers, dans l'affaire *World Stock Exchange*³⁶, la commission des valeurs mobilières de l'Alberta a tranché que les informations diffusées sur le site Internet de World Stock Exchange constituaient de la sollicitation en vue d'effectuer des opérations sur valeurs et qu'il importait peu qu'aucune action de World Stock Exchange n'ait été vendue dans les faits.

[108] Le fait qu'une société ou une personne effectue de la publicité, notamment par le biais des journaux ou sur un site Internet, ou fait du démarchage visant la réalisation d'un placement constitue l'exercice d'une activité de courtage, selon la définition prévue à l'article 5 LVM.

[109] Or, pour agir d'une telle manière, soit pour effectuer de la sollicitation en vue de réaliser un placement pour le compte d'autrui ou pour agir à titre d'intermédiaire pour un tel placement, une personne doit être inscrite en vertu de l'article 148 LVM qui prévoit notamment que nul ne peut agir à titre de courtier à moins d'être inscrit à ce titre. Il appert que l'intimé Salanon ne détenait pas une telle inscription auprès de l'Autorité, il a donc contrevenu à cette disposition.

[110] En conséquence, le Tribunal répond par l'affirmative aux questions 2 et 3.

QUESTION 4 :S'il y a lieu, quelles ordonnances et pénalités administratives devraient être imposées aux intimés dans le présent dossier?

[111] Le Tribunal a, par le passé, défini ainsi la nature des ordonnances qu'il est appelé à rendre :

- « L'obligation qui est faite au tribunal d'exercer la discrétion qui lui est conférée en fonction de l'intérêt public en vertu de l'article 323.5 de la *Loi sur les valeurs mobilières* [maintenant mentionnée à l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*] lui confère à mon avis un très vaste pouvoir discrétionnaire afin d'encadrer les activités liées aux marchés financiers au Québec;
- Une ordonnance rendue par le tribunal dans l'intérêt public doit à la fois tenir compte du traitement équitable des investisseurs, de l'incidence de son intervention sur l'efficacité des marchés financiers et de la confiance du public dans ces mêmes marchés;
- Les ordonnances rendues par le tribunal sont de nature réglementaire et en ce sens elles ne sont ni réparatrices ni punitives; elles visent avant tout la protection et la prévention des risques pouvant porter préjudice au marché financier québécois. Ces ordonnances peuvent malgré tout avoir un caractère dissuasif afin d'envoyer un message clair aux intervenants du marché à l'effet que certaines conduites ne seront pas tolérées;

³⁶ *World Stock Exchange (Re)*, 2000 LNBASC 39.

2015-028-001

PAGE : 20

- L'objet d'une ordonnance rendue par le tribunal a un caractère prospectif et vise à empêcher certaines conduites futures qui risquent de porter atteinte à l'intérêt public qui doit prévaloir dans un marché juste et efficace;
- L'intérêt public peut exiger de retirer des marchés financiers des personnes dont la conduite antérieure est à ce point abusive qu'elle peut justifier de craindre qu'une conduite future soit susceptible de porter atteinte à l'intégrité des marchés financiers québécois; et
- Le pouvoir d'intervention du tribunal en fonction de l'intérêt public n'est cependant pas illimité et doit pondérer la protection des investisseurs, l'efficacité des marchés financiers et la confiance du public dans l'intégrité de ceux-ci. »³⁷

[112] Par ailleurs, le Tribunal a développé dans ses décisions antérieures certains facteurs à évaluer dans son analyse afin d'imposer des sanctions telles que celles demandées par l'Autorité dans le présent dossier. Ils doivent être évalués, au cas par cas, selon les circonstances de chaque affaire. Ces facteurs sont notamment les suivants :

- « Le type et le nombre de sanctions ainsi que la gravité des gestes posés par le contrevenant ;
- La conduite antérieure du contrevenant. Le Tribunal pourra tenir compte de la conduite et des sanctions imposées dans d'autres juridictions ;
- La vulnérabilité des investisseurs sollicités ;
- Les pertes subies par les investisseurs ;
- Les profits réalisés par le contrevenant ;
- L'expérience du contrevenant ;
- La position et le statut du contrevenant lors de la perpétration des faits reprochés ;
- L'importance des activités du contrevenant au sein des marchés financiers ;
- Le caractère intentionnel des gestes posés ;
- Le risque que le contrevenant fait courir aux investisseurs et aux marchés financiers si on lui permet de continuer ses activités ;
- Les dommages causés à l'intégrité des marchés par la conduite du contrevenant ;

³⁷ *Autorité des marchés financiers c. Demers*, 2006 QCBDRVM 17.

2015-028-001

PAGE : 21

- Le fait que la sanction peut, selon la gravité du geste posé, constituer un facteur dissuasif pour le contrevenant, mais également à l'égard de ceux qui seraient tentés de l'imiter ;
- Le degré de repentir du contrevenant ;
- Les facteurs atténuants ; et
- Les sanctions imposées dans des circonstances semblables. »³⁸

[113] Cette liste n'est pas exhaustive et chacun de ces facteurs, pris individuellement, pourra avoir une importance propre et relative en fonction des faits pertinents du dossier.

[114] Le Tribunal va maintenant examiner ces facteurs à la lumière des faits établis dans le présent dossier, lesquels démontrent un manquement à l'obligation d'inscription à titre de courtier en valeurs et un manquement à l'obligation d'obtenir un visa de prospectus pour procéder au placement d'une valeur.

La gravité des gestes posés par les intimés et les dommages causés à l'intégrité des marchés par la conduite du contrevenant

[115] L'exercice d'une activité de courtage sans inscription et l'absence de prospectus sont des manquements importants à la réglementation en valeurs mobilières.

[116] Le Tribunal souligne le passage suivant de la décision qu'il a prononcée dans le dossier *Georges Métivier*³⁹, concernant l'importance des professionnels inscrits dans l'encadrement efficace des marchés et la protection des investisseurs en lien avec les objectifs visés de la législation sur les valeurs mobilières :

« Le marché des valeurs mobilières est basé sur la confiance des investisseurs vis-à-vis des bourses, des firmes et des organismes de réglementation ou d'autoréglementation. La première ligne de défense des marchés financiers repose cependant sur l'intégrité des professionnels agissant auprès des investisseurs. L'honorable juge Iacobucci de la Cour suprême rappelait ainsi, dans l'arrêt *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, l'importance de l'encadrement des personnes inscrites au sein de la structure réglementaire de l'industrie des valeurs mobilières au Canada :

« Comme je l'ai déjà mentionné, les lois sur les valeurs mobilières visent avant tout à protéger le public investisseur. Dans l'arrêt (*Brosseau*), notre Cour a reconnu l'importance de cet objectif lorsqu'il faut procéder à l'examen de décisions prises par des commissions des valeurs mobilières; le juge L'Heureux-Dubé, s'exprimant au nom de notre Cour, dit, à la p. 314:

D'une manière générale, on peut dire que les lois sur les valeurs mobilières visent à réglementer le marché et à protéger le public. Cette

³⁸ *Id.*

³⁹ *Métivier c. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)*, 2005 QCBDRVM 6.

2015-028-001

PAGE : 22

Cour a reconnu ce rôle dans l'arrêt *Gregory & Co. v. Quebec Securities Commission*, [1961] R.C.S. 584, dans lequel le juge Fauteux a fait remarquer à la p. 588:

[TRADUCTION] L'objet prépondérant de la loi est d'assurer que les personnes qui, dans la province, exercent le commerce des valeurs mobilières ou qui agissent comme conseillers en placement, sont honnêtes et de bonne réputation et, ainsi, de protéger le public, dans la province ou ailleurs, contre toute fraude consécutive à certaines activités amorcées dans la province par des personnes qui y exercent ce commerce.

Ce rôle protecteur, qui est commun à toutes les commissions des valeurs mobilières, donne à ces organismes un caractère particulier qui doit être reconnu lorsqu'on examine la manière dont leurs fonctions sont exercées aux termes des lois qui leur sont applicables. »⁴⁰

[Références omises]

[117] Non seulement, il est important que les investisseurs puissent faire affaire avec des intermédiaires inscrits qui présentent les qualifications et les qualités requises pour agir à ce titre, soit la compétence, la solvabilité et la probité⁴¹, mais il faut également que les investisseurs puissent disposer d'un document d'information clair et complet leur permettant de prendre une décision d'investissement éclairée. L'article 13 LVM prévoit d'ailleurs que le prospectus « *révèle de façon complète, véridique et claire, tout fait important relatif à un titre émis ou qui fait l'objet du placement* ».

[118] Dans l'affaire *Commission des valeurs mobilières du Québec c. André Charbonneau*⁴², l'honorable juge Carol Richer, de la Cour du Québec, a écrit ce qui suit:

« [17] Un prospectus doit présenter « les faits importants susceptibles d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet du placement; il faut comprendre que la loi veut protéger le public investisseur car la loi vise « à protéger le public en rendant obligatoire la divulgation complète des valeurs offertes aux investisseurs ».⁴³

[119] Le Tribunal s'est prononcé ainsi sur l'importance du prospectus pour les investisseurs :

« L'article 11 de la Loi sur les valeurs mobilières est un article fondamental de la Loi sur les valeurs mobilières; il vise à protéger le public investisseur en exigeant la divulgation claire, complète et honnête de tous les faits importants aux valeurs mobilières émises. Passer outre à cette obligation de déposer un prospectus serait ouvrir la voie à l'anarchie dans le domaine de valeurs mobilières, où des gens peu scrupuleux seraient tentés d'exploiter des investisseurs de bonne foi. »⁴⁴

⁴⁰ *Id.*

⁴¹ Art. 151 *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 3.

⁴² 2003 CanLII 35605 (QC CQ).

⁴³ *Id.*, p. 4.

⁴⁴ *Autorité des marchés financiers c. United Environmental Energy Corporation*, 2007 QCBDRVM 40

2015-028-001

PAGE : 23

[120] Les obligations d'inscription et de prospectus sont au cœur de la protection des investisseurs et de la confiance du public envers l'intégrité des marchés. Le Tribunal considère donc que des manquements à ces obligations sont d'une gravité importante.

La conduite antérieure du contrevenant, l'expérience du contrevenant

[121] Il n'y a au dossier aucune preuve d'une conduite antérieure et aucune preuve quant à l'expérience de l'intimé Salanon.

[122] Tel que mentionné par l'enquêteuse, le Tribunal a constaté que d'autres sommes importantes avaient été versées à au moins deux occasions au compte mais aucune preuve prépondérante n'a démontré qu'il s'agissait de montants versés par des investisseurs.

La position et le statut du contrevenant

[123] L'intimé Salanon était administrateur et actionnaire majoritaire de la société DSI et il se présentait comme le dirigeant général de la société. Sa position était donc centrale lors de la commission des manquements. Il a, par sa position au sein de celle-ci, aidé la société DSI à effectuer un placement sans prospectus.

La vulnérabilité des investisseurs sollicités

[124] La sollicitation a été effectuée par le biais des petites annonces sur Internet et par des communications par courriels. L'intimé Salanon offrait des rendements importants en l'espace de peu de temps. Ce type de sollicitation par Internet attire généralement des personnes qui n'ont pas nécessairement les connaissances requises pour bien s'informer avant d'investir. Le prospectus et l'inscription sont donc d'autant plus importants.

[125] Dans l'affaire *First Federal Capital (Canada) Corp. (Re)*⁴⁵, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario prononçait les commentaires suivants quant à l'utilisation d'Internet pour la sollicitation d'investisseurs :

« [55] Sophisticated investors are not approached with investment opportunities through the Internet. Relatively unsophisticated retail investors are the target of solicitations through the Internet. The reach of the Internet is far and wide. We have no reason to believe that First Federal intended only to attract the interest of accredited investors with respect to whom there may exist exemptions from the registration and prospectus requirements of Ontario securities law. Indeed, an examination of the material that was contained on the web site refers to unsophisticated people and retail investors that are unaware of how the bank market operates. »⁴⁶

Les pertes subies par les investisseurs

[126] Il n'y a aucune preuve au dossier de pertes subies par un investisseur.

⁴⁵ *Re First Federal Capital (Canada) Corp.*, 2004 LNONOSC 57.

⁴⁶ *Id.*

2015-028-001

PAGE : 24

Les profits réalisés par le contrevenant

[127] Il n'y a aucune preuve de profit réalisé par le contrevenant.

L'importance des activités du contrevenant au sein des marchés financiers

[128] Les activités des intimés au sein de l'industrie ne semblent pas d'une grande envergure. La société DSI agit dans le domaine de l'import-export de vêtements d'occasion.

Le risque que le contrevenant fait courir aux investisseurs et aux marchés financiers si on lui permet de continuer ses activités

[129] L'intimé Salanon ne peut poursuivre des activités de courtier sans détenir l'inscription requise et les intimés ne peuvent continuer de procéder à des placements sans disposer d'un prospectus visé par l'Autorité, le tout afin d'assurer la protection des investisseurs et des marchés financiers.

Le facteur de dissuasion spécifique et générale

[130] Le Tribunal rappelle que dans l'arrêt *Cartaway Resources Inc. (Re)*⁴⁷ la Cour suprême du Canada mentionne que la dissuasion est un objectif prédominant à considérer au moment de déterminer la sanction à imposer lorsqu'il est question de manquements à la législation portant sur les valeurs mobilières :

« [...] À mon avis, la dissuasion générale représente un facteur pertinent pour l'établissement d'une pénalité dans l'intérêt public. La dissuasion générale remplit une fonction à la fois prospective et préventive. À ce titre, elle relève clairement de la fonction de protection de l'intérêt public des commissions des valeurs mobilières, qui vise à préserver la confiance des investisseurs dans le fonctionnement des marchés de capitaux.

[...]

En l'espèce, on nous demande s'il est raisonnable de conclure que la dissuasion générale a un rôle à jouer dans la réglementation des marchés de capitaux.

[...]

À mon avis, rien dans la compétence relative à l'intérêt public de la Commission que notre Cour a examinée dans *Asbestos*, précité, ne l'empêche de tenir compte de la dissuasion générale lorsqu'elle prononce une ordonnance. Au contraire, il est raisonnable de considérer qu'il s'agit d'un facteur pertinent, voire nécessaire, dans l'établissement d'ordonnances de nature à la fois protectrice et préventive. La juge Ryan l'a d'ailleurs reconnu dans sa dissidence :

[TRADUCTION] « La notion de dissuasion générale n'est ni punitive ni réparatrice. Une pénalité qui se veut généralement dissuasive est celle qui vise à décourager ou à empêcher les autres de se livrer à de tels comportements » (par. 125).

⁴⁷ 2004 CSC 26 (CanLII), [2004] 1 RCS 672.

2015-028-001

PAGE : 25

[...]

Il se peut fort bien que la réglementation des comportements sur les marchés ne donne des résultats valables que si les commissions des valeurs mobilières infligent après coup des peines qui dissuadent les participants au marché prudents de se livrer à de tels actes fautifs. Une semblable question relève clairement du champ d'expertise des commissions des valeurs mobilières, dans leur responsabilité particulière de protéger le public contre la fraude et de maintenir la confiance dans nos marchés de capitaux. »⁴⁸

[131] La dissuasion générale et spécifique est donc un facteur à prendre en considération lorsqu'il s'agit d'établir une sanction à l'encontre d'une personne ayant contrevenu à la loi. La pénalité administrative à être imposée doit donc être représentative de l'importance qu'accorde le Tribunal à la commission de manquements aux règles à la base de l'encadrement des marchés financiers que sont l'inscription et le prospectus, afin d'éviter que de tels manquements soient commis de nouveau par les intimés ou par toute autre personne qui serait tentée d'aller dans cette voie.

Le degré de repentir du contrevenant

[132] L'intimé Salanon a exprimé quelques regrets à l'audience et a reconnu le rôle de surveillance des marchés financiers que joue l'Autorité, sans par ailleurs, reconnaître les manquements.

Les facteurs atténuants

[133] Les facteurs atténuants se recourent avec certains des facteurs précédemment mentionnés, à savoir qu'il n'y a eu aucune plainte d'investisseurs, qu'il n'y a aucune preuve de perte subie par des investisseurs ni de preuve du caractère intentionnel des gestes posés ainsi que quelques regrets exprimés par l'intimé Salanon lors de l'audience.

Les sanctions imposées dans des circonstances semblables

[134] Le procureur de l'Autorité a soumis les cas suivants à titre de comparables :

- *Autorité des marchés financiers c. Affluent Group Corp.*⁴⁹ : 3 000 \$ par personne pour avoir exercé l'activité de courtier sans inscription et de 8 000 \$ par personne pour avoir procédé à un placement sans prospectus;
 - Publication d'une série d'annonces;
 - L'Autorité avait été saisie de deux plaintes relativement aux activités d'Affluent;
- *Autorité des marchés financiers c. Ciopp*⁵⁰ : 5 000 \$ pour avoir exercé l'activité de conseiller sans inscription;

⁴⁸ *Id.*, par. 4, 55, 60 et 62.

⁴⁹ 2015 QCBDR 8.

⁵⁰ 2015 QCBDR 151

2015-028-001

PAGE : 26

- L'intimé Cioppi avait déjà été inscrit à titre de représentant de courtier en valeurs mobilières;
- Publication de deux annonces;
- *Autorité des marchés financiers c. Karcz*⁵¹ : 8 000 \$ pour avoir exercé l'activité de conseiller sans inscription;
 - L'intimé Karcz avait déjà été inscrit comme représentant de courtier en valeurs mobilières;
 - Ses activités lui avaient rapporté de faibles revenus;
 - L'intimé avait publié plusieurs annonces et il offrait ses services par le biais de son propre site Internet;

[135] Le Tribunal retient également les cas suivants :

- *Autorité des marchés financiers c. Roy*⁵² : 4 000 \$, suivant une entente entre les parties, pour avoir exercé l'activité de conseiller en valeurs ou en dérivés sans inscription
 - Publication d'une seule annonce sur Kijiji.
- *Autorité des marchés financiers c. Romain*⁵³ : 2 000 \$ à l'encontre de l'intimé Michel Ange Romain pour avoir exercé des activités de courtier sans inscription et pour avoir procédé à un placement sans prospectus;
 - Publication de deux annonces pour financer un projet de la compagnie de l'intimé Romain Vacances Caribana inc., également intimée au dossier;
 - Aucun antécédent des intimés en semblable matière.
- *Autorité des marchés financiers c. Daigle*⁵⁴ : 10 000 \$ conjointement et solidairement entre l'intimé Daigle et sa société, suivant une entente entre les parties, pour avoir exercé l'activité de courtier sans inscription et procédé au placement d'une valeur mobilière sans prospectus;
 - Publications de trois annonces sur différents sites et dans un quotidien;
 - Deux personnes avaient signé des contrats de prêt avec la société intimée.
- *Autorité des marchés financiers c. Catino*⁵⁵ : 3 000 \$, suivant une entente entre les parties, pour avoir exercé l'activité de courtier en dérivés sans inscription;

⁵¹ 2015 QCBDR 107.

⁵² 2014 QCBDR 77.

⁵³ 2015 QCBDR 128.

⁵⁴ 2015 QCBDR 72.

⁵⁵ 2015 QCBDR 78.

2015-028-001

PAGE : 27

- L'intimé était inscrit à titre de représentant de courtier en valeurs mobilières et en dérivés;
- Publication d'une annonce et création et opération d'un site web par l'intimé.

a) Le Tribunal peut-il imposer une pénalité conjointe et solidaire entre l'intimé Salanon et la société DSI relativement au placement sans prospectus?

[136] L'Autorité demande au Tribunal d'imposer de manière conjointe et solidaire entre les intimés une pénalité administrative en vertu de l'article 273.1 LVM relativement au manquement de ne pas avoir obtenu de prospectus visé par l'Autorité pour procéder au placement des titres de la société DSI.

[137] Pour justifier cette demande de pénalité conjointe et solidaire, le procureur de l'Autorité invoque que l'intimé Salanon est l'administrateur unique et le « *one man show* » de la société DSI et que la personnalité morale « n'est pas distincte au point qu'on puisse faire la distinction ».

[138] La solidarité ne se présume pas, elle doit être conventionnelle ou prévue par la loi⁵⁶.

[139] En l'espèce, la responsabilité des intimés ne découle pas d'une obligation contractuelle, mais plutôt d'un manquement réglementaire pour lequel une pénalité administrative peut être imposée à chacun des contrevenants.

[140] L'article 273.1 LVM octroyant au Tribunal le pouvoir d'imposer une pénalité administrative ne prévoit pas expressément qu'une telle pénalité puisse être imposée de manière conjointe et solidaire.

[141] Cette disposition prévoit qu'une pénalité peut être ordonnée à l'égard d'une personne qui a contrevenu à la loi ou qui a aidé à l'accomplissement d'une telle contravention.

[142] De plus, la *Loi sur les valeurs mobilières* ne prévoit pas de solidarité entre la société et son actionnaire ou principal dirigeant relativement au paiement de pénalités administratives. De surcroît, le Tribunal ne trouve aucune disposition législative pertinente dans la *Loi sur les sociétés par actions* ou ailleurs qui serait susceptible de justifier une telle solidarité.

[143] Tel que mentionné dans la décision *Autorité des marchés financiers c. R. Beauchamp & Laplante Courtiers d'assurances inc.*⁵⁷, le Tribunal doit, à moins de dispositions contraires, « imposer une pénalité administrative en fonction des manquements faits par chacun des intimés, de manière intuitu personae, soit en

⁵⁶ Art. 1525, al. 1 C.c.Q.

⁵⁷ 2015 QCBDR 129.

2015-028-001

PAGE : 28

considération de la personne et de ses responsabilités en tenant compte des facteurs aggravants et atténuants pour chacun⁵⁸ ».

[144] Dans le présent dossier, les manquements relatifs au placement sont que la société DSI a effectué un placement sans prospectus et que l'intimé Salanon a aidé cette dernière à effectuer ce placement sans prospectus.

[145] Les pénalités imposées par le Tribunal doivent être imposées de manière intuitu personae pour chacun des intimés selon ces manquements commis⁵⁹.

Conclusions sur les ordonnances recherchées

[146] Selon la preuve présentée, il n'y a eu qu'une annonce de publiée, elle a été retirée, aucun investisseur ne s'est plaint ou n'a subi de pertes. Les intimés offraient cependant un investissement rapide avec un rendement important en peu de temps en prétendant qu'il était sans risque.

[147] Ce type de proposition d'investissement peut attirer des gens vulnérables ou peu informés des règles, alors que les protections prévues par la loi d'inscription de l'intermédiaire et le prospectus présentant une information complète et véridique, étaient absentes, le tout ayant permis à l'investisseur de prendre une décision éclairée avant d'investir.

[148] Après l'analyse de l'ensemble de ces facteurs, le Tribunal estime qu'il est justifié et dans l'intérêt public d'interdire à Daniel Salanon d'exercer toute activité en vue d'effectuer une opération sur les titres de la société DSI, en vertu de l'article 265 LVM. N'ayant aucune inscription pour agir à titre de courtier et n'ayant aucun prospectus visé par l'Autorité, l'intimé Salanon ne peut donc pas agir à titre d'intermédiaire et faire de la sollicitation pour procéder au placement des titres de sa société.

[149] De plus, la société DSI, n'ayant aucun prospectus visé par l'Autorité, ne peut non plus procéder au placement de ses titres auprès du public. Il convient donc également de lui interdire d'effectuer des opérations sur ses propres titres, en vertu de l'article 265 LVM.

[150] À titre de mesure visant à assurer le respect de la loi, conformément à l'article 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, il convient également d'ordonner à l'intimé Salanon de retirer toute publication ou annonce de la même nature que celle effectuée sur Kijiji et portant le numéro 1074969545, et ce, malgré la preuve à l'audience que celle-ci a été retirée. Cette mesure est nécessaire pour éviter que l'intimé Salanon ne procède à d'autres sollicitations d'investisseurs via toute publication ou annonce, en vue d'effectuer le placement de titres, alors qu'il ne détient aucune inscription et que la société n'a établi aucun prospectus.

[151] Pour le manquement de l'intimé Salanon d'avoir exercé l'activité de courtier sans être inscrit – contravention à l'article 148 LVM –, le Tribunal estime qu'une pénalité

⁵⁸ *Ibid.*, par. 134.

⁵⁹ Voir les articles 1518 et 1519 C.c.Q.

2015-028-001

PAGE : 29

administrative de 3 000 \$ est raisonnable suivant l'analyse des facteurs analysés précédemment, notamment, en considérant la gravité du manquement pour la protection du public, la sollicitation sur internet et la dissuasion spécifique et générale et l'absence de conduite antérieure similaire, l'absence de plaintes d'investisseurs ainsi que l'absence de preuve de pertes subies par des investisseurs.

[152] De plus, à la lumière de l'analyse des décisions similaires rendues et afin d'assurer une cohérence ainsi qu'une proportionnalité des pénalités octroyées en semblable matière, le Tribunal détermine que cette pénalité est appropriée.

[153] Tel que déterminé précédemment, le Tribunal ne peut imposer une pénalité administrative conjointe et solidaire aux intimés pour le manquement portant sur le placement des titres de la société DSI sans prospectus visé— contravention à l'article 11 LVM .

[154] Concernant l'intimé Salanon, agissant à titre d'intermédiaire, d'administrateur et de dirigeant de DSI, qui a aidé cette dernière à effectuer un placement sans prospectus, le Tribunal lui impose une pénalité de 2 500 \$.

[155] Concernant la société intimée DSI qui a effectué un placement sans prospectus, le Tribunal lui impose une pénalité de 2 500 \$.

[156] , Ces pénalités ont été analysées distinctement pour chacun de ces intimés en lien avec le manquement reproché et en faisant la distinction avec les autres décisions analysées où la pénalité englobait l'ensemble des manquements.

[157] Ces pénalités tiennent compte des facteurs analysés précédemment, tel que la gravité de ces manquements et la vulnérabilité des personnes auxquelles le placement était offert via Internet et des facteurs atténuants décrits ci-dessus concernant l'intimé Salanon.

[158] Relativement à l'intimée DSI, il est à noter qu'aucune représentation n'a été faite n'ayant pas été représentée par avocat à l'audience. Par ailleurs, selon la preuve administrée, nous constatons qu'il n'y a pas eu de plainte à son égard et qu'il n'y a pas eu de preuve à l'effet que d'autres placements de ses titres aient été effectués.

[159] En tenant compte de leur participation conjointe à la commission de ces manquements relatif au placement des titres de DSI, le Tribunal convient d'imposer une pénalité au même montant à chacun des intimés.

[160] Le Tribunal considère que les conclusions demandées reflètent les critères en matière d'imposition de pénalité administrative et qu'elles sont raisonnables eu égard à l'analyse de la preuve et à la lumière des facteurs aggravants et atténuants attribuables aux intimés.

2015-028-001

PAGE : 30

DISPOSITIF

PAR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 265 et 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* :

ACCUEILLE partiellement la demande de l'Autorité et rend les conclusions suivantes :

INTERDIT à l'intimé Daniel Salanon toute activité, directement ou indirectement, en vue d'effectuer une opération sur les titres de la société Daniel Salanon Industries inc.;

ORDONNE à l'intimé Daniel Salanon de retirer, à l'intérieur d'un délai de cinq (5) jours de la présente décision, toute annonce, publicité ou autre publication de même nature que l'annonce portant le numéro 1074969545 affichée sur le site www.qc.kijiji.ca, le 25 mai 2015;

INTERDIT à l'intimée Daniel Salanon Industries inc. toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur ses titres;

IMPOSE une pénalité administrative à l'intimé Daniel Salanon au montant de trois mille dollars (3 000 \$), et ce, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour avoir exercé l'activité de courtier sans être inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers;

IMPOSE une pénalité administrative à l'intimé Daniel Salanon au montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$), et ce, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour avoir aidé la société DSI à effectuer le placement d'une valeur sans avoir déposé de prospectus auprès de l'Autorité des marchés financiers;

IMPOSE une pénalité administrative à l'intimée Daniel Salanon Industries inc. au montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$), et ce, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour avoir effectué le placement d'une valeur sans avoir déposé de prospectus auprès de l'Autorité des marchés financiers;

AUTORISE l'Autorité des marchés financiers à percevoir le paiement des pénalités.

M^e Lise Girard, présidente

M^e Steeven Plante et M^e Isabelle Bouvier
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

2015-028-001

PAGE : 31

Daniel Salanon
Comparaissant personnellement

Date d'audience : 1^{er} mars 2016

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2015-011

DÉCISION N° : 2015-011-001

DATE : 31 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

FABRICE MVONDO

Partie intimée

DÉCISION

**ORDONNANCES D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS, D'INTERDICTION D'EXERCER
L'ACTIVITÉ DE CONSEILLER, DE MESURES PROPRES À ASSURER LE RESPECT DE LA LOI ET
PÉNALITÉ ADMINISTRATIVE**

[art. 131, 132 et 134, *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, art. 93 et 94, *Loi
sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

HISTORIQUE DU DOSSIER

[1] L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a, le 1^{er} mai 2015, saisi le Bureau de décision et de révision maintenant dénommé Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après « Tribunal ») d'une demande visant à obtenir les ordonnances suivantes à l'encontre de l'intimé Fabrice MVondo :

2015-011-001

PAGE : 2

- Une ordonnance d'interdiction d'opérations sur dérivés, à l'exception d'opérations effectuées dans ses comptes personnels, à partir de sommes lui appartenant;
- Une ordonnance d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller;
- Une ordonnance de retrait de tout écrit ou contenu publié ou diffusé, directement ou indirectement par Internet ou autrement, notamment sur le site Web www.qc.kijiji.ca, en vue d'exercer l'activité de conseiller; et
- Une pénalité administrative de 8 000 \$ à l'encontre de l'intimé, pour avoir contrevenu à l'article 54 de la *Loi sur les instruments dérivés*¹.

[2] Cette demande est présentée en vertu des articles 131, 132 et 134 de la *Loi sur les instruments dérivés* et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*².

[3] À la suite de plusieurs audiences *pro forma*, l'audience destinée à entendre au mérite la demande de l'Autorité fut fixée aux 2 et 3 mars 2016.

[4] Le 17 novembre 2015, l'Autorité a déposé une demande amendée.

AUDIENCE

[5] L'audience des 2 et 3 mars 2016 s'est tenue au siège du Tribunal en présence de la procureure de l'Autorité et du procureur de l'intimé Fabrice Mvondo, lequel était aussi présent.

[6] La procureure de l'Autorité a fait témoigner un enquêteur qui œuvre au sein de cet organisme. Celui-ci a, par son témoignage et à l'aide des pièces qu'il a déposées, présenté les faits allégués à la demande de l'Autorité.

[7] Le procureur de l'intimé Fabrice Mvondo a, pour sa part, fait témoigner son client.

Argumentation de la procureure de l'Autorité

[8] La procureure de l'Autorité a allégué que la preuve démontre clairement que l'intimé Fabrice Mvondo a enfreint les articles 3 et 54 de la *Loi sur les instruments dérivés* en exerçant des activités qui sont réservées à des personnes inscrites auprès de l'Autorité, à titre de conseiller ou de courtier en produits dérivés.

[9] Elle a souligné que la preuve a établi que l'intimé Fabrice Mvondo ne détient aucune inscription auprès de l'Autorité³ et qu'il a publié, le 16 avril 2014, deux annonces sur le site Internet de Kijiji Canada - accessibles aux épargnants du Québec - dans lesquelles il se présentait comme un « trader à temps plein » sollicitant des

¹ RLRQ, c. I-14.01.

² RLRQ, c. A-33.2.

³ Pièce D-1 déposée par l'Autorité.

2015-011-001

PAGE : 3

investisseurs potentiels désirant effectuer des transactions de produits dérivés, notamment sur le marché Forex⁴.

[10] Elle a ajouté qu'à la suite de la parution des annonces susmentionnées, une opération d'infiltration fut conduite par l'Autorité dans le cadre de l'enquête. L'intimé Fabrice MVondo a alors fait parvenir à un enquêteur de l'Autorité - qui utilisait l'identité fictive d'un investisseur potentiel - une série de courriels dans lesquels l'intimé a décrit avec beaucoup de détail les services, en matière de produits dérivés, qu'il offrait à des investisseurs⁵.

[11] La procureure de l'Autorité a ajouté que l'intimé Fabrice MVondo a, de surcroît, fait parvenir à cet enquêteur de l'Autorité des relevés d'opérations de comptes sur produits dérivés dont il a affirmé avoir la gestion, un projet de contrat de gestion⁶ correspondant aux services qu'il lui proposait en matière de produits dérivés, ainsi qu'une description des méthodes de paiement qu'il lui offrait, incluant les coordonnées d'un compte bancaire ouvert à son nom dans une institution financière ayant une place d'affaires située en France.

[12] Compte tenu du lieu de cette place d'affaires, elle a indiqué que - dans le cadre de l'enquête - l'Autorité a demandé l'assistance de l'Autorité des marchés financiers de France, laquelle a permis l'identification de transfert de fonds provenant de trois personnes dans ce compte bancaire de l'intimé⁷.

[13] Par la suite, la procureure de l'Autorité a mentionné que l'intimé Fabrice MVondo a volontairement accepté de rencontrer un enquêteur de l'Autorité lorsque celui-ci lui a téléphoné s'est présenté à titre d'enquêteur. La procureure de l'Autorité a expliqué que cet interrogatoire avait pour but de permettre à l'intimé Fabrice MVondo de présenter sa version des faits et qu'il s'est déroulé après qu'il ait été informé de son droit au silence et son droit aux services d'un avocat⁸.

[14] Elle a indiqué que lors de cet interrogatoire, qui s'est déroulé le 17 octobre 2014, l'intimé Fabrice MVondo a reconnu gérer ou avoir géré le portefeuille de produits dérivés de trois personnes et être l'auteur des annonces présentées en preuve dans le cadre de la présente affaire. L'intimé a de plus affirmé que, par la publication des annonces susmentionnées sur le site de site Internet de Kijiji Canada, il cherchait à trouver des investisseurs afin que ceux-ci lui confient la gestion de leurs portefeuilles. L'intimé a aussi indiqué à deux enquêteurs de l'Autorité, lors de cet interrogatoire, que son objectif était de faire fructifier ces investissements en négociant des produits dérivés, le tout en obtenant une rémunération pour ses services.

⁴ Pièce D-4 déposée par l'Autorité.

⁵ Pièces D-5 à D-11 déposées par l'Autorité

⁶ Pièce D-10 déposée par l'Autorité (deuxième document).

⁷ Pièce D-12 déposée par l'Autorité.

⁸ L'intimé Fabrice MVondo a d'ailleurs signé un document daté du 17 octobre 2014 qui est intitulé « Mise en garde et droits » (Pièce I-5 déposée par le procureur de l'intimé).

2015-011-001

PAGE : 4

[15] La procureure de l'Autorité a souligné les aveux explicites de l'intimé et le fait que les investisseurs qu'il a sollicités au Québec, par l'entremise d'annonces affichées sur Internet, sont des personnes vulnérables.

[16] Elle a cité une jurisprudence pertinente et a affirmé qu'il existe une preuve prépondérante à l'effet que l'intimé Fabrice MVondo a enfreint les articles 3 et 54 de la *Loi sur les instruments dérivés*.

[17] Elle a conclu en plaidant qu'il est nécessaire pour le Tribunal de protéger les épargnants du Québec en imposant à l'intimé Fabrice MVondo les ordonnances d'interdiction, la mesure d'application de la loi et la pénalité administrative mentionnées dans la conclusion de la demande amendée de l'Autorité, le tout en vertu des articles 131, 132 et 134 de la *Loi sur les instruments dérivés* de même que des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

Argumentation du procureur de l'intimé Fabrice MVondo

[18] Pour le procureur de l'intimé Fabrice MVondo, l'Autorité tente - dans le cadre de la présente affaire - de présenter au Tribunal une image erronée de son client.

[19] À cet égard, il a indiqué que la preuve ne démontrait pas que l'intimé Fabrice MVondo a géré à partir du Québec des comptes d'investisseurs ayant des résidences situées à l'extérieur du Québec.

[20] Le procureur de l'intimé a mentionné que son client détient un passeport Français. Il a soutenu que l'Autorité avait présenté une demande d'assistance à l'Autorité des marchés financiers de France (ci-après « AMF de France »)⁹ d'une manière trompeuse en mentionnant à celle-ci que l'enquête portait « sur les activités de gestion de portefeuille en dérivés conduites au Québec par M. Fabrice MVondo »¹⁰.

[21] Le procureur de l'intimé a affirmé que l'Autorité avait, dans le cadre de la présente affaire, usurpé la juridiction de l'AMF de France relativement aux activités de l'intimé Fabrice MVondo concernant les trois investisseurs mentionnés dans la preuve présentée par l'Autorité et que par conséquent les éléments de preuve reliés à ces personnes devraient être écartés par le Tribunal .

[22] Le procureur de l'intimé a mentionné que l'Autorité avait publié des communiqués de presse contenant des mises en garde au public concernant son client qu'il a qualifié « d'outrageants »¹¹. À cet égard, il a plaidé que son client n'est pas un « requin qu'il faut arrêter » pour protéger ses concitoyens mais une personne qui serait victime d' « ostracisation » de la part de l'Autorité.

[23] Par ailleurs, le procureur de l'intimé a mentionné que son client veut bien se soumettre aux ordonnances demandées par l'Autorité et, en particulier enlever les

⁹ Pièce I-1 déposée par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo.

¹⁰ Pièce I-2 déposée par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo (courriel du 23 juillet 2014).

¹¹ Pièce I-9 déposée par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo.

2015-011-001

PAGE : 5

annonces présentées en preuve qu'il a publiées sur Internet, dans la mesure où c'est la loi qui est applicable

[24] Le procureur de l'intimé a soutenu que l'application des articles 131, 132 et 134 de la *Loi sur les instruments dérivés*, dans le cadre de la présente affaire, ne relevait pas du droit administratif mais était «ostracisant au plus haut point», notamment en ce qui concerne la pénalité administrative demandée par l'Autorité.

[25] Le procureur de l'intimé a affirmé que le droit au silence et à l'avocat de son client a été violé par l'Autorité et qu'il n'y a aucune différence entre une poursuite pénale découlant de l'article 160 de la *Loi sur les instruments dérivés* et une procédure administrative qui découle des articles 131, 132 et 134 de cette loi. Il ajouté que les conséquences sont les mêmes et que l'Autorité agit de la même manière.

[26] Le procureur de l'intimé a soutenu que l'Autorité devait mentionner à son client son droit au silence et à l'avocat le 9 octobre 2014, lors de son premier contact téléphonique avec l'enquêteur, et pas seulement le 17 octobre 2014 lors de son interrogatoire volontaire.

[27] À cet égard, il a affirmé que le Tribunal devrait écarter tous les éléments de preuve présentés par l'Autorité qui ont été obtenus directement de l'intimé Fabrice Mvondo à partir du 9 octobre 2014.

[28] Le procureur de l'intimé Fabrice Mvondo a cité une jurisprudence qu'il considère pertinente et a plaidé que la demande de l'Autorité est abusive et non fondée en droit. Il a conclu en demandant au Tribunal de rejeter les conclusions contenues dans la demande amendée de l'Autorité.

ANALYSE

[29] Dans la présente affaire, l'Autorité allègue que l'intimé Fabrice Mvondo a exercé illicitement l'activité de conseiller ou de courtier en produits dérivés, le tout contrairement aux articles 3 et 54 de la *Loi sur les instruments dérivés*.

[30] L'article 3 de la *Loi sur les instruments dérivés* définit les activités de conseiller et de courtier en instruments dérivés de la manière suivante :

« conseiller » : toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant l'activité consistant à conseiller autrui en matière de dérivés, d'achat ou de vente de dérivés ou à gérer un portefeuille de dérivés; »

« courtier » : toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant les activités suivantes :

1. des opérations sur dérivés pour son propre compte ou pour le compte d'autrui;
2. tout acte, toute publicité, tout démarchage, toute conduite ou toute négociation visant même indirectement la réalisation d'une activité visée au paragraphe 1; »

(Soulignement ajouté)

2015-011-001

PAGE : 6

[31] Par ailleurs, l'article 3 de la *Loi sur les instruments dérivés* définit ces produits financiers de la manière suivante :

« dérivé » ou « instrument dérivé » : une option, un swap, un contrat à terme, un contrat de différence ou tout autre contrat ou instrument dont le cours, la valeur ou les obligations de livraison ou de paiement sont fonction d'un élément sous-jacent, ainsi que tout contrat ou instrument prévu par règlement ou assimilable à un dérivé suivant les critères déterminés par règlement; »

[32] L'article 54 de la *Loi sur les instruments dérivés* stipule d'autre part clairement que :

« 54. Le courtier ou le conseiller ne peut exercer son activité que s'il est inscrit à ce titre auprès de l'Autorité. »

[33] L'Autorité a d'abord établi que l'intimé Fabrice MVondo n'était pas inscrit¹² à quelque titre que ce soit en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés* durant la période des faits qui lui sont reprochés.

[34] L'Autorité a aussi expliqué au tribunal dans quelles circonstances son service de cybersurveillance a repéré deux annonces qui furent affichées sur le site Internet de Kijiji Canada le 16 avril 2014¹³.

[35] La première de ces annonces se lit comme suit et la preuve révèle qu'en mai 2014, au moment où elle fut découverte par l'Autorité, cette annonce avait été lue par 40 personnes:

« **Recherché : Recherche investisseur pour trading forex et options binaires**

Code de l'annonce 584276823

Date de l'affichage 16-avr.-14

Adresse Montréal, QC, Canada

Bonjour,

Je suis un trader à temps plein avec plusieurs années d'expérience à la recherche d'investisseurs privés sérieux. Veuillez me faire parvenir un email pour plus d'informations.

Cordialement,

M. »

(Soulignement ajouté)

[36] La seconde de ces annonces se lit comme suit et la preuve révèle qu'en mai 2014, au moment où elle fut détectée par l'Autorité, cette annonce avait été lue par 21 personnes:

¹² Pièce D-1 déposée par l'Autorité.

¹³ Pièce D-4 déposée par l'Autorité.

2015-011-001

PAGE : 7

« **Recherché : Looking for investors (forex, binary options)** »

Code de l'annonce 584273788

Date de l'affichage 16-avr.-14

Adresse Montréal, QC, Canada

Hello,

I am a full-time trader with several years of experience looking for serious private investors only. Please send me an email for more information.

Best regards,

M.”

(Soulignement ajouté)

[37] L'auteur de ces annonces n'était pas publiquement identifié autrement que par « M. ». Toutefois, les personnes intéressées à recevoir des informations reliées à cette explicite recherche d'investisseurs « pour trading forex et options binaires » étaient invitées à communiquer par courriel avec l'énigmatique « M. », et ce, en utilisant un code apparaissant sur ces annonces.

[38] Ainsi, il appert que l'auteur de ces annonces - diffusées sur un site Internet accessible aux épargnants du Québec et fréquenté par un public très large n'ayant pas de formation poussée en matière de transactions reliées aux produits dérivés - a délibérément décidé d'occulter son identité.

[39] Seul un code inscrit sur ces annonces permettait à des investisseurs et clients potentiels d'initier une communication avec lui, et ce, via le protocole de messagerie du site Internet de Kijiji Canada. Ce *modus operandi* permettait ainsi à l'auteur de ces annonces de préserver son anonymat jusqu'à ce qu'il repère des épargnants ayant un profil d'investissement présentant pour lui un intérêt et qu'il décide de leur répondre - d'une manière détaillée et potentiellement beaucoup plus compromettante - en utilisant un mode de communication privé (courriel, téléphone, etc.).

[40] La preuve révèle donc déjà, à ce stage, l'utilisation par l'auteur de ces annonces d'une stratégie de recherche d'investisseurs et de mise en marché de ses services que le Tribunal considère particulièrement perverse.

[41] Le Tribunal rappelle que *Loi sur les instruments dérivés* vise à protéger le public et à réglementer le marché des produits dérivés. Elle s'applique dans un secteur d'activité hautement réglementé lequel est vital pour l'ensemble de l'économie. Cette loi a, en particulier, un caractère préventif propre à maintenir la confiance des investisseurs.

[42] À cet égard, le Tribunal souligne que l'exercice par une personne des activités de conseiller et de courtier en produits dérivés, comme en valeurs mobilières, est un privilège et non un droit. Cette distinction importante a d'ailleurs maintes fois été

2015-011-001

PAGE : 8

reconnue par les tribunaux, notamment par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Branch*¹⁴. Et la loi prévoit qu'en contrepartie du privilège d'exercer les activités susmentionnées, le participant au marché doit accepter de respecter l'ensemble de la réglementation applicable.

[43] Cette réglementation prévoit notamment que les personnes agissant comme conseiller ou comme courtier dans le domaine des produits dérivés doivent être inscrites auprès de l'Autorité, en particulier, afin que ce régulateur de marché puisse contrôler en tout temps leurs honnêteté, probité, et compétence¹⁵.

[44] Le bon fonctionnement du marché des produits dérivés est fondé sur la confiance des investisseurs à l'égard : (i) des intermédiaires opérant dans ce secteur financier, (ii) de l'information concernant les produits financiers offerts par ces intermédiaires et, (iii) de la protection du public contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses. La confiance des investisseurs repose sur un encadrement adéquat des activités de tous les intervenants sur les marchés de produits dérivés et cette confiance ne doit jamais être prise pour un acquis.

[45] Le législateur a notamment confié à l'Autorité la stratégique mission d'assurer le bon fonctionnement du marché des produits dérivés et celle-ci, à titre de régulateur de marché, exerce la discrétion qui lui est accordée par la loi en fonction de l'intérêt public¹⁶.

[46] Le Tribunal rappelle que l'Autorité se doit d'être proactive dans la mise en œuvre de son importante mission, et ce, pour l'évidente raison que la confiance des investisseurs - en particulier dans le marché des produits dérivés - serait gravement affectée s'il fallait que le régulateur se contente d'attendre que les épargnants se soient fait escroquer et que leurs investissements aient été dilapidés avant d'intervenir.

[47] Le législateur a ainsi mis à la disposition du régulateur de marché des pouvoirs d'inspection et d'enquête et prévu, notamment dans la *Loi sur les instruments dérivés* des mesures préventives, protectrices et conservatoires.

[48] Compte tenu de la nature particulière des deux annonces susmentionnées et du *modus operandi* utilisé par leur auteur, il appert de la preuve qu'un enquêteur de l'Autorité a répondu à la première de ces annonces par courriel¹⁷ le 21 mai 2014, et ce, en utilisant une identité fictive, soit une technique d'enquête reconnue et régulièrement utilisée. Comme l'a expliqué l'enquêteur de l'Autorité lors de son témoignage durant l'audience, l'objectif de cette démarche était de protéger les investisseurs en (i) déterminant d'abord l'identité de l'auteur de ces annonces, en particulier, afin de (ii) savoir s'il détenait une inscription à titre de conseiller ou de courtier en produits dérivés auprès de l'Autorité, soit deux éléments d'information que cette personne cherchait de

¹⁴ *British Columbia Securities Commission c. Branch*, [1995] 2 R.C.S. 3, par. 77.

¹⁵ Articles 58, 59, 64, 65 et 115 de la *Loi sur les instruments dérivés*, préc., note 1.

¹⁶ Article 100 de la *Loi sur les instruments dérivés*, préc., note 1.

¹⁷ Pièce D-5 déposée par l'Autorité.

2015-011-001

PAGE : 9

toute évidence à ne pas dévoiler publiquement et à ne pas rendre facilement accessibles au régulateur de marché.

[49] En réponse au courriel susmentionné du 21 mai 2014, la preuve révèle que l'enquêteur a reçu le 26 mai 2014 la réponse suivante provenant de l'adresse courriel [...] ¹⁸ :

« Subject : RE : Réponse à votre annonce « Recherche investisseurs pour trading forex et options binaires » sur Kijiji

Date : Mon, 26 May 2014 02 :25 :11 +0000

Bonsoir Thierry,

Je trade et gère des comptes forex pour investisseurs privés et moi-même depuis quelques années déjà. Je suis rémunéré sur un pourcentage des profits dont le taux est fixé après discussion entre l'investisseur potentiel et moi. Je trade essentiellement sur le forex, mais également sur les indices, l'or et le WTI.

J'offre un service de management réparti sur compte forex et sur compte d'options binaires afin de mieux répartir les risques. Généralement, mes investisseurs ouvrent leur propre compte et je trade dessus pour eux. Ils ont ainsi la possibilité de suivre en live les moindres mouvements effectués.

Il y a potentiellement des niveaux d'entrées de trade extrêmement intéressant pour les indices et quelques paires forex, si vous êtes intéressés à collaborer vous pouvez me contacter au [...] pour plus d'informations (me laisser un message si je ne suis pas disponible).

Je vous joins quelques relevés d'opérations sur certains comptes que je gère actuellement.

Cordialement,

Fabrice »

(Soulignement ajouté)

[50] La preuve révèle que l'enquête a, par la suite, notamment permis de déterminer que (i) l'adresse courriel utilisée par l'auteur de ce message provenait du Canada, (ii) que les relevés d'opérations sur produits dérivés provenaient de deux comptes distincts ouverts auprès du courtier en dérivés Activtrades, et que (iii) le numéro de téléphone fourni dans le courriel susmentionné appartenait à l'intimé Fabrice MVondo et correspondait à une ligne fixe de téléphone située au [...] à Montréal, un logement dont

¹⁸ Pièce D-6 déposée par l'Autorité.

2015-011-001

PAGE : 10

l'intimé était locataire et responsable du paiement des factures d'électricité d'Hydro Québec depuis le 19 novembre 2012¹⁹.

[51] Par ailleurs, la preuve révèle que l'enquête de l'Autorité a aussi permis d'identifier l'intimé Fabrice MVondo à l'aide des photographies de sa personne qui sont affichées sur ses pages Facebook et LinkedIn²⁰ de même que par des communications téléphoniques avec lui au numéro de téléphone apparaissant dans le courriel susmentionné du 26 mai 2014²¹.

[52] D'autre part, le Tribunal indique que l'intimé Fabrice MVondo a reconnu explicitement lors de son témoignage durant l'audience être l'auteur des deux annonces affichées sur le site Internet de Kijiji Canada le 16 avril 2014 et qui furent présentées en preuve par l'Autorité²². À cet égard, l'intimé Fabrice MVondo a spécifiquement mentionné au Tribunal qu'il avait publié ces annonces « dans un but de prospection pour tester le marché », et ce, en indiquant qu'il s'agissait d'une démarche similaire « à celle qu'il avait entreprise à l'origine en France ».

[53] La preuve révèle qu'un échange de courriels s'est par la suite poursuivi entre l'intimé Fabrice MVondo et l'enquêteur de l'Autorité utilisant une identité fictive, et ce, durant la période du 27 mai au 22 juin 2014²³.

[54] Le Tribunal retient, en particulier, de cet échange que l'intimé Fabrice MVondo a fait parvenir à l'enquêteur le 27 mai 2014 un courriel²⁴ dans lequel il a notamment écrit ce qui suit:

« Ouvrir un compte à votre nom demande environ 2 semaines pour qu'il soit totalement prêt. Selon votre citoyenneté, certains brokers sont accessibles et d'autres non, en sachant que les brokers américains sont bien plus restrictifs (je suis citoyen Français et tous mes comptes sont ouverts avec des brokers européens plus souples).

L'autre possibilité, plus rapide et pouvant être complétée en 2-3 jours, serait que vous me transfériez directement vos fonds pour que je trade sur un compte que je possède déjà, dans ce cas-là vous n'auriez pas besoin d'ouvrir de compte à votre nom. Vous auriez toujours la possibilité de visualiser tous les trades en live et un contrat de gestion de fonds sera établi entre vous et moi.

¹⁹ Pièces D-13 déposée par l'Autorité et pièce I-6 déposée par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo (pages 2 et 3).

²⁰ Pièces D- 2 et D-3 déposées par l'Autorité.

²¹ En particulier, les 9 et 16 octobre 2014 (Témoignage de l'enquêteur lors de l'audience et pièce I-6 déposée par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo, pages 8 et 9).

²² Témoignage de l'intimé Fabrice MVondo durant l'audience du 2 mars 2016 et pièce D-4 déposée par l'Autorité.

²³ Pièce D-11 déposée par l'Autorité.

²⁴ Pièce D-8 déposée par l'Autorité.

2015-011-001

PAGE : 11

Actuellement, je demande un minimum de 5000 USD. Plus bas je considère que c'est une perte de temps pour vous et moi : il faut un capital assez conséquent pour avoir des résultats significatifs. D'autre part, ma rémunération se faisant uniquement sur un pourcentage des profits (donc pas de rémunération en cas de perte), ma fourchette de rémunération est la suivante : 5000 à 7500 USD, 40% des profits – 7500 à 10000, 30% des profits – 10000 à 15000, 25% des profits – plus de 15000, 20% des profits. »

(Soulignement ajouté)

[55] Le Tribunal retient aussi que le 29 mai 2014, dans le cadre de l'échange susmentionné, l'intimé Fabrice MVondo a fait parvenir à l'enquêteur de l'Autorité par courriel²⁵ un document intitulé « Contrat d'entente d'investissement sur compte Forex »²⁶ dans lequel apparaît la signature de l'intimé²⁷. L'enquêteur a aussi reçu, avec le même courriel, le relevé d'identité bancaire (RIB) d'un compte appartenant à l'intimé²⁸ dans une institution financière (ING Direct) située en France. Par ailleurs, dans ce courriel, l'intimé Fabrice MVondo a notamment écrit :

« Je vous joins en attachement un exemplaire de contrat de gestion de fonds (qui sera modifié selon votre situation) : il s'agit juste d'établir un cadre officiel pour notre collaboration.

Je vous joins également mon RIB en attachement (virement sur compte bancaire en France, là où je suis enregistré en tant qu'entrepreneur).

Vous pouvez également procéder par Paypal ou Skrill/Moneybrookers [...] voire par chèque envoyé à mon adresse de contact au Canada :

F.M.M.

2 – [...]

Montréal, QC [...]

Canada »

(Soulignement ajouté)

²⁵ Pièce D-10 déposée par l'Autorité.

²⁶ Les parties à ce « Contrat d'entente d'investissement sur compte Forex » sont, d'une part, l'investisseur et, d'autre part, Fabrice MVondo, à titre de représentant légal de Globotech Consulting, « auto-entreprise individuelle enregistrée au Répertoire des Entreprises et des Établissements sous le numéro SIRET 53535052400018 au 5 rue de Bouteville 14200 Hérouville Saint-Clair, France ».

²⁷ Cette signature est la même que celle qui apparaît sur la copie de son passeport français présenté à la pièce D-13 déposée par l'Autorité. Cette copie du passeport de l'intimé Fabrice MVondo fut transmise à l'Autorité, dans le cadre de l'enquête, par l'Autorité des marchés financiers de France.

²⁸ La preuve révèle que le prénom complet de l'intimé est Mabuju Fabrice, et ce, tel qu'il appert sur son passeport émis par la République Française (Pièce D-13 déposée par l'Autorité) et sur le relevé d'identité bancaire présenté à la Pièce D-10 déposée par l'Autorité.

2015-011-001

PAGE : 12

[56] Le Tribunal note que l'adresse résidentielle fournie par l'intimé Fabrice MVondo à l'enquêteur de l'Autorité dans le courriel susmentionné, soit le [...] à Montréal [...], est la même adresse que l'enquête avait préalablement permis d'identifier comme celle du sibyllin « M. », l'auteur anonyme des annonces présentées en preuve et affichées sur le site Internet de Kijiji Canada le 16 avril 2014.

[57] Il appert de la preuve que - compte tenu que l'intimé Fabrice MVondo sollicitait, sans détenir une quelconque inscription auprès de l'Autorité, des épargnants québécois à partir du Québec pour investir dans des produits dérivés et qu'il les invitait à signer avec lui des contrats de gestion de fonds, le tout, en les incitant à lui transférer leurs investissements, notamment par l'entremise de transferts bancaires vers un compte, ouvert à son nom, dans une institution financière située en France - l'Autorité décida, dans le cadre de son enquête, de demander le 9 juillet 2014 l'assistance²⁹ de l'Autorité des marchés financiers de France (« AMF de France »), et ce, en vertu d'une entente de coopération multilatérale³⁰.

[58] Le Tribunal souligne que - dans un cadre contemporain qui inclut des marchés financiers globalisés, des transactions bancaires transnationales effectuées quasi instantanément et des malversations financières ayant fréquemment une composante multi-juridictionnelle - il s'agit d'une démarche usuelle entre régulateurs de marché membres de l'OICV.

[59] La preuve révèle qu'à la suite de cette demande d'assistance, l'AMF de France a transmis à l'Autorité, le 5 août 2014, un ensemble d'informations concernant le compte bancaire que l'intimé Fabrice MVondo avait ouvert auprès d'ING Direct en France et, en particulier, la convention d'ouverture de ce compte, des documents fournis par l'intimé à cette institution financière lors de l'ouverture du compte (notamment une copie de son passeport émis par la République française), de même que des relevés d'opérations reliés à ce compte³¹.

[60] La preuve indique que l'Autorité a subséquemment procédé à une analyse des opérations financières effectuées dans ce compte bancaire. Cette analyse n'a pas révélé la présence de transferts de fonds provenant du Québec. Seuls des transferts périodiques de fonds provenant de trois personnes³² qui ne sont pas des résidents du Québec furent identifiés.

[61] Lors de son témoignage durant l'audience, l'intimé Fabrice MVondo a reconnu avoir effectué en France des transactions sur instruments dérivés dans des comptes appartenant à ces trois personnes et avoir reçu des commissions qu'il a estimées à un total de 1500 Euros pour ses services, le tout en vertu de contrats de gestion. Il a aussi

²⁹ Pièces I-1 et I-6 déposées par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo.

³⁰ Accord multilatéral portant sur la consultation, la coopération et l'échange d'information conclu par les membres de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) en mai 2002.

³¹ Pièce D-12 déposée par l'Autorité.

³² Philippe Rombach, Guy Lacroix et Laurent D'Anjou (pièce D-12 déposée par l'Autorité et Pièce I-6 déposée par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo).

2015-011-001

PAGE : 13

confirmé au Tribunal avoir reçu des commissions de ces personnes après son retour à Montréal vers octobre-novembre 2012. Depuis son retour à Montréal, il a affirmé avoir effectué des opérations sur produits dérivés uniquement pour son propre compte.³³

[62] Par ailleurs, le Tribunal note que le passeport Français de l'intimé Fabrice MVondo lui fut délivré le 29 mai 2007, que sa date d'expiration est le 28 mai 2017 et que l'adresse domiciliaire qui y apparaît est une adresse située à Montréal au Québec³⁴.

[63] D'autre part, la preuve révèle qu'un enquêteur de l'Autorité a communiqué sous sa véritable identité par téléphone avec l'intimé Fabrice MVondo le 9 octobre 2014, et ce, au numéro indiqué dans le courriel du 26 mai 2014 de l'intimé. Comme il n'obtenait pas de réponse, il a laissé un message lui demandant de le rappeler. Le même jour, l'intimé Fabrice MVondo a téléphoné à l'enquêteur, lequel l'a alors invité à le rencontrer sur une base volontaire pour discuter de ses activités de sollicitation et de gestion de portefeuille de produits dérivés. Cette rencontre s'est tenue le 17 octobre 2014. La preuve révèle que l'intimé Fabrice MVondo s'est volontairement présenté aux bureaux de l'Autorité pour cette rencontre et qu'il n'a pas été convoqué par la voie d'une assignation à comparaître. Lors de cette rencontre, deux enquêteurs de l'Autorité étaient présents et, au début de celle-ci, un des enquêteurs a lu à l'intimé Fabrice MVondo un document faisant spécifiquement état de son droit au silence et de son droit d'être accompagné d'un avocat. L'intimé a reconnu avoir reçu ce document et y a apposé sa signature³⁵.

[64] Le procureur de l'intimé Fabrice MVondo a argumenté que cette mise en garde et ce rappel des droits au silence et à l'avocat auraient dû être donnés à son client lors de sa première conversation téléphonique avec l'enquêteur de l'Autorité le 9 octobre 2014. De plus, il a demandé au Tribunal de ne pas considérer la preuve obtenue à la suite des conversations et rencontre susmentionnées.

[65] Le Tribunal n'est pas de cet avis et rappelle que la présente procédure n'est pas une procédure de nature pénale mais administrative. Il est reconnu par la jurisprudence que les protections offertes par les articles 7 et 11 de la *Charte canadienne des droits et libertés* ne trouvent pas application dans le cadre d'une instance de nature privée, réglementaire ou administrative³⁶. Par ailleurs, le Tribunal³⁷ rend des décisions susceptibles d'affecter « les droits, privilèges ou biens d'une personne » et ses décisions sont soumises à l'obligation d'équité procédurale découlant de la *common*

³³ Témoignage de l'intimé Fabrice MVondo lors de l'audience du 2 mars 2016.

³⁴ Pièce D-12 déposée par l'Autorité.

³⁵ Pièce I-5 déposée par le procureur de l'intimé Fabrice MVondo.

³⁶ Voir *Re Malartic Hygrade Gold Mines (Canada) Ltd. and Ontario Securities Commission*, [1986] O.J. No. 206. et *R. c. Wigglesworth*, [1987] 2 R.C.S. 541 et *Lavallee v. Alberta (Securities Commission)*, 2010 ABCA 48.

³⁷ *Liste des ministères, des organismes et des autorités établies en vertu de l'article 178 de la Loi sur la justice administrative* (RLRQ, c. J-3), (2014) 15 G.O. I, p. 427.

2015-011-001

PAGE : 14

*law*³⁸. Or, comme le rappelle la juge l'Heureux-Dubé dans l'arrêt *Baker*³⁹, « la notion d'équité procédurale est éminemment variable et son contenu est tributaire du contexte particulier de chaque cas »⁴⁰.

[66] En l'espèce, l'intimé a eu accès à toute l'information dont le Tribunal a disposé pour rendre sa décision, il a pu contre-interroger le témoin de l'Autorité, présenter sa propre preuve et témoin de même que faire valoir son argumentation. Le Tribunal estime ainsi que le principe de l'équité procédurale est pleinement respecté dans le cadre de la présente procédure. De plus, l'intimé n'a pas établi que les procédures d'enquête menées par l'Autorité ont été effectuées en contravention des règles d'équité procédurale.

[67] Par ailleurs, comme l'essentiel des informations recueillies par les enquêteurs de l'Autorité durant les conversations téléphoniques et rencontre susmentionnées furent présentées par l'intimé Fabrice MVondo lui-même lors de son témoignage durant l'audience, le Tribunal ne voit pas l'utilité d'en faire état d'une manière répétitive dans la présente décision.

[68] Par conséquent, à la lumière de l'ensemble de la preuve qui lui a été présenté, le Tribunal considère qu'il n'existe pas de preuve prépondérante à l'effet que l'intimé Fabrice MVondo a effectué la gestion de comptes en produits dérivés appartenant à des résidents du Québec, ni qu'il a reçu des investissements provenant d'épargnants du Québec qui auraient été utilisés pour transiger des produits dérivés dans un compte lui appartenant.

[69] Toutefois, le Tribunal est d'avis qu'il existe une preuve prépondérante à l'effet que l'intimé Fabrice MVondo a exercé au Québec les activités de courtier et de conseiller, telles que définies à l'article 3 de la *Loi sur les instruments dérivés*, le tout sans détenir - comme le prévoit l'article 54 de cette loi - les inscriptions requises auprès de l'Autorité pour exercer ces activités.

[70] À cet égard, la preuve a clairement établi qu'il est l'auteur des deux annonces publiées le 16 avril 2014 sur le site Internet de Kijiji Canada. Dans ses annonces - une activité de publicité et de démarchage explicite - il se présente comme un « trader », donc un courtier, à la recherche d'investisseurs pour effectuer des transactions sur le marché Forex - un marché hautement spéculatif sur lequel se transigent de nombreux instruments dérivés - de même que des transactions sur options binaires qui sont des instruments dérivés d'une nature aussi fort spéculative.

[71] Le Tribunal a déjà souligné le caractère particulièrement détourné et opaque de la méthodologie que l'intimé Fabrice MVondo a utilisée pour effectuer sa tentative

³⁸ Voir à cet effet *Cardinal c. Directeur de l'établissement Kent*, [1985] 2 R.C.S. 643, 653 tel que cité dans *Baker c. Canada*, *Baker c. Canada*, [1999] 2 R.C.S. 817, par. 21.

³⁹ *Baker c. Canada*, [1999] 2 R.C.S. 817, préc., note 38.

⁴⁰ *Id.*, p.837 citant *Knight c. Indian Head School Division No. 19*, [1990] 1 R.C.S. 653, 682.

2015-011-001

PAGE : 15

d'inciter des épargnants à lui confier leurs investissements⁴¹; une démarche qu'il a lui-même qualifiée de «prospection pour tester le marché»⁴². À cet égard, le Tribunal constate qu'il ne s'agit pas de la démarche transparente d'une personne qui présente sa publicité à visage découvert en mentionnant son nom complet et en affichant, bien en vue, son numéro de permis - délivré par l'Autorité - à titre de courtier et de conseiller en produits dérivés. Il s'agit, au contraire, d'une méthodologie similaire à celles de ceux qui veulent discrètement appâter des investisseurs intéressants sans exposer ouvertement leur identité, le tout en rendant la tâche du régulateur de marché - chargé de protéger les épargnants - beaucoup plus difficile qu'une simple vérification d'un numéro de permis.

[72] Dans le cas de l'intimé Fabrice MVondo, l'Autorité a dû procéder à une laborieuse enquête pour apprendre qu'il était l'auteur des annonces illicites présentées en preuve de même que pour connaître ses intentions détaillées et sa méthode d'opération, notamment en les lui faisant écrire explicitement dans des courriels adressés à un enquêteur utilisant l'identité fictive d'un investisseur potentiel.

[73] Le contenu des courriels transmis par l'intimé Fabrice MVondo à l'enquêteur de l'Autorité, en particulier ceux des 26 et 27 mai 2014⁴³, démontre sans ambiguïté la panoplie des activités de conseiller et de courtier en produits dérivés qu'il a illégalement exercées. À cet égard, le Tribunal mentionne, en particulier qu'il :

- a sollicité des épargnants du Québec afin de les inciter à investir dans des instruments dérivés;
- s'est présenté comme un courtier en produits dérivés pour son propre compte et pour le compte d'autrui;
- a publicisé et démarché ses services dans des annonces affichées sur le site Internet de Kijiji Canada et dans des courriels privés adressés à un enquêteur de l'Autorité utilisant, dans le cadre d'une enquête, l'identité fictive d'un épargnant québécois;
- s'est présenté comme un gestionnaire de portefeuilles de produits dérivés pour autrui;
- a offert ses services de gestion en proposant la signature d'un « Contrat d'entente d'investissement sur compte Forex » et en proposant deux méthodes d'opérations : (i) le virement de fonds d'investisseurs dans des comptes bancaires et de courtage en produits dérivés lui appartenant, et (ii) en incitant des épargnants à lui donner les mots de passe de leurs comptes de courtage en produits dérivés afin que celui-ci puisse effectuer directement des transactions dans ces comptes.

⁴¹ Voir le paragraphe 37 de la présente décision.

⁴² Voir le paragraphe 49 de la présente décision.

⁴³ Voir les paragraphes 46 et 51 de la présente décision.

2015-011-001

PAGE : 16

[74] Le Tribunal mentionne le risque important que l'intimé Fabrice MVondo a fait courir à des épargnants en les incitant à confier leurs fonds à une personne non-inscrite auprès de l'Autorité, et ce, dans le but de faire des investissements dans des produits dérivés hautement spéculatifs transigés sur le marché Forex. Qui plus est, le Tribunal souligne que l'intimé Fabrice MVondo a aussi encouragé des épargnants à ouvrir des comptes de courtage en instruments dérivés et à lui donner leurs mots de passe afin qu'il puisse directement effectuer des transactions dans ces comptes. Le Tribunal indique qu'il s'agit là d'une pratique extrêmement hasardeuse, en particulier, parce que certaines opérations sur produits dérivés peuvent entraîner un risque financier considérable et que les titulaires de comptes assument l'entière responsabilité, vis-à-vis du courtier et des contreparties, pour les transactions qui sont effectuées par autrui avec leur consentement dans leurs comptes.

[75] Dans le cadre de la présente affaire et fort heureusement pour les épargnants du Québec, la preuve révèle - qu'à la suite de l'affichage de ses annonces publicitaires sur le site Internet de Kijiji Canada - l'intimé n'est parvenu qu'à communiquer ses illicites propositions détaillées aux enquêteurs de l'Autorité et non aux nombreux investisseurs crédules qui naviguent sur l'Internet à la recherche d'une alléchante - mais trop souvent illusoire - proposition de gain substantiel. Comme le soulignait avec justesse l'Ontario Securities Commission dans l'affaire *First Federal Capital (Canada) Corp. (Re)* :

« (55) Sophisticated investors are not approached with investment opportunities through the Internet. Relatively unsophisticated retail investors are the target of solicitations though the Internet. The reach of the Internet is far and wide. We have no reason to believe that First Federated intended only to attract the interest of accredited investors with respect to whom there may exist exemptions from the registration and prospectus requirements of Ontario securities law. Indeed, an examination of the material that was contained on the web site refers to unsophisticated people and retail investors that are unaware of how the bank market operates".⁴⁴

[76] Lors de son témoignage durant l'audience, l'intimé Fabrice MVondo s'est présenté au Tribunal comme un « entrepreneur web » résidant à Montréal. Il a expliqué être né en République Démocratique du Congo, mentionné avoir subséquemment résidé en Belgique pendant quelques années pour ensuite déménager en France et y avoir obtenu la citoyenneté française. Il a aussi expliqué avoir subséquemment obtenu un permis de résidence au Québec et y avoir reçu un baccalauréat en biologie de l'UQAM en 2009. L'intimé Fabrice MVondo a affirmé s'intéresser au marché des produits dérivés depuis l'âge de 16 ans et avoir ouvert à 19 ans, à son nom, un premier compte dans une firme de courtage lui permettant de transiger ces instruments financiers. Ses activités de prospection et ses performances en matière de produits dérivés lui auraient par la suite permis de décrocher des contrats de gestion auprès d'au moins trois investisseurs européens. L'intimé Fabrice MVondo n'a pas mentionné au Tribunal avoir reçu une formation quelconque en matière de produits dérivés ou être

⁴⁴ *First Federal Capital (Canada) Corp. (Re)*, (2004), 27 O.S.C.B. 1603.

2015-011-001

PAGE : 17

détenteur d'un diplôme, d'une autorisation ou d'une dispense de quelque nature que ce soit dans ce domaine.

[77] L'intimé Fabrice MVondo a indiqué au Tribunal qu'il considérait inadmissible la façon dont il a été traité par l'Autorité. Il a affirmé que, s'il avait su que la loi lui interdisait d'afficher les annonces présentées en preuve qu'il a fait publier sur le site Internet de Kijiji Canada, il ne l'aurait pas fait. Il a aussi affirmé que la présente affaire avait un impact très négatif sur son cheminement professionnel. Par ailleurs, il a mentionné au Tribunal avoir rejeté une offre d'entente de la part de l'Autorité.

[78] À la lumière de ces explications, le Tribunal est pour le moins étonné de constater que l'intimé Fabrice MVondo (maintenant âgé de 31 ans) - qui affirme transiger des produits dérivés depuis au moins l'âge de 19 ans et être titulaire d'une formation universitaire obtenue au Québec - semble ne s'être jamais intéressé à connaître le cadre réglementaire qui entoure l'usage d'instruments dérivés au Québec, son lieu de résidence depuis plusieurs années.

[79] Cette ignorance du cadre réglementaire québécois en matière de produits dérivés est particulièrement regrettable dans un contexte où la preuve a notamment révélé qu'il s'affiche publiquement sur sa page Internet LinkedIn⁴⁵ comme « Prop Trader » chez Drashta Capital⁴⁶ depuis mars 2013, et qu'il a décidé le, ou vers le, 16 avril 2014 de publier sous l'énigmatique signature de « M. » des annonces sur le site Internet de Kijiji Canada - accessible en particulier aux épargnants du Québec - avec l'objectif de convaincre ces épargnants de lui confier chacun un minimum de 5000 \$ US pour « trading forex et options binaires » - un marché et des produits financiers spéculatifs à haut niveau de risque - le tout en offrant une méthodologie de transfert de fonds particulièrement élaborée (chèque à son adresse résidentielle au Québec, virement bancaire dans un compte à son nom situé dans une institution financière ayant un établissement en France ou transfert de fonds en utilisant les trois systèmes de paiement spécialisés suivants : Paypal, Skrill ou Moneybrookers).

[80] Le Tribunal souligne que l'ignorance de la *Loi sur les instruments dérivés*, pas plus que l'indignation d'être l'objet d'une enquête de la part de l'organisme mandaté par le législateur pour veiller à l'application de cette loi, ne sont des défenses acceptables en droit dans le cadre de la présente affaire.

[81] La mission de l'Autorité est d'ordre public. Elle doit assurer la protection des épargnants tout en favorisant l'intégrité des marchés financiers et la confiance du public envers ces marchés. À cet égard, le Tribunal rappelle que l'article 8 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* stipule notamment que:

« 8. L'Autorité exerce ses fonctions et pouvoirs de manière :

1° à favoriser la confiance des personnes et des entreprises à l'égard des institutions financières et autres intervenants du secteur financier quant à leur solvabilité et à

⁴⁵ Pièce D-3 déposée par l'Autorité.

⁴⁶ Une firme de courtage dont les bureaux sont situés à Sydney en Australie

2015-011-001

PAGE : 18

l'égard de la compétence des agents, des conseillers, des courtiers, des représentants et des autres intervenants qui œuvrent dans le secteur financier;

[...]

4^e à donner aux personnes et aux entreprises un accès à une information fiable, exacte et complète sur les institutions financières et autres intervenants du secteur financier et sur les produits et services financiers offerts;

5^e à assurer la protection du public contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses et à donner aux personnes et aux entreprises lésées à divers mode de règlement de différends. »

[82] Et, à la lumière de l'ensemble de la preuve qui lui a été présenté, le Tribunal ne peut que conclure qu'une preuve prépondérante existe à l'effet que l'intimé Fabrice MVondo a enfreint les articles 3 et 54 de la *Loi sur les instruments dérivés*.

[83] Considérant la gravité de ces infractions et la vulnérabilité des épargnants ciblés par la méthodologie utilisée par l'intimé Fabrice MVondo pour les commettre, le Tribunal est d'avis qu'il est - dans l'intérêt public - essentiel de prendre des mesures destinées à protéger les épargnants du Québec et à assurer l'intégrité des marchés.

[84] Par ailleurs, le Tribunal considère aussi essentiel de prendre des mesures afin de dissuader l'intimé Fabrice Mvondo de commettre à nouveau les infractions qui lui sont reprochées dans la présente affaire et afin d'adresser à l'ensemble des intervenants sur la place financière du Québec le message clair que ces infractions sont inacceptables et ne seront pas tolérées.

[85] Le Tribunal rappelle que dans la présente affaire nous sommes dans le cadre d'une procédure administrative où il n'y a pas d'accusé et où les mesures contemplées sont essentiellement d'une nature préventive et dissuasive. Nous ne sommes pas dans le cadre d'une procédure pénale ou criminelle de type accusatoire dont l'objectif est de sanctionner et où le fardeau de la poursuite est de présenter une preuve hors de tout doute raisonnable.

[86] À cet égard, le Tribunal rappelle que les articles 131 et 132 de la *Loi sur les instruments dérivés* lui permettent dans l'intérêt public d'interdire à une personne d'exercer l'activité de conseiller de même que toute activité en vue d'effectuer une opération sur un produit dérivé. D'autre part, l'article 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* permet au Tribunal de prendre toute mesure propre à assurer le respect des dispositions de la *Loi sur les instruments dérivés*.

[87] Le Tribunal rappelle aussi que l'article 134 de la *Loi sur les instruments dérivés* lui permet d'imposer, à titre de mesure dissuasive, une pénalité administrative d'au plus 2 000 000 \$ pour chaque contravention à cette loi. Dans la détermination d'une pénalité administrative, le Tribunal considère généralement un certain nombre de facteurs que sa jurisprudence a repris régulièrement⁴⁷. Dans la présente affaire, le Tribunal a

⁴⁷ Notamment dans *Autorité des marchés financiers c. Demers*, 2006 QCBDRVM 17.

2015-011-001

PAGE : 19

notamment pris en considération le fait que l'intimé Fabrice MVondo a accepté, dans le cadre de l'enquête, de rencontrer les enquêteurs de l'Autorité sur une base volontaire, qu'il n'a pas d'antécédent en matière de manquements à la *Loi sur les instruments dérivés*⁴⁸ et qu'il y a absence de preuve de pertes subies par des investisseurs québécois.

[88] Par conséquent, après avoir dûment considéré l'ensemble de la preuve, argumentation et jurisprudence présentées par les parties, le Tribunal est d'avis que les mesures protectrices et dissuasives demandées par l'Autorité à l'encontre de l'intimé Fabrice MVondo sont, pour l'essentiel, appropriées et qu'il est dans l'intérêt public de les mettre en œuvre.

DISPOSITIF

[89] **POUR CES MOTIFS**, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 131, 132 et 134 de la *Loi sur les instruments dérivés* et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* :

ACCUEILLE la demande de l'Autorité des marchés financiers et, dans l'intérêt public;

INTERDIT à l'intimé Fabrice Mvondo d'exercer toute activité en vue d'effectuer une opération sur dérivés, à l'exception d'opérations sur dérivés effectuées dans ses comptes personnels par une personne dûment inscrite auprès de l'Autorité, et ce, à partir de sommes appartenant à l'intimé;

INTERDIT à l'intimé Fabrice Mvondo d'exercer l'activité de conseiller en produits dérivés;

ORDONNE à l'intimé Fabrice Mvondo de retirer tout écrit ou contenu publié ou diffusé, directement ou indirectement par Internet ou autrement, dont notamment sur le site Web www.qc.kijiji.ca, en vue d'exercer l'activité de conseiller en produits dérivés;

IMPOSE à l'intimé Fabrice Mvondo une pénalité administrative pour un montant de 6 000 \$ pour avoir contrevenu aux articles 3 et 54 de la *Loi sur les instruments dérivés*;

AUTORISE l'Autorité des marchés financiers à percevoir le paiement de cette pénalité administrative.

M^e Jean-Pierre Cristel, vice-président

⁴⁸ Préc., note 1.

2015-011-001

PAGE : 20

M^e Camille Rochon-Lamy
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e Yacine Agnaou
(Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires inc.)
Procureur de Fabrice Mvondo

Dates d'audiences : 2 et 3 mars 2016

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
AUGER	JEAN-SIMON	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-08-15
BAH	AMADOU	PLACEMENTS CIBC INC.	2016-08-19
BERGERON	JULIE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-07-27
BLAIS	MAY-LIZA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-15
BOUCHARD	MARIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-16
BRIÈRE	DOMINIC	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-05
CHARBONNEAU	MELANIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2016-08-18
COLIZZA	ALEXANDRE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-15
DESJARDINS	MATHIEU	PLACEMENTS CIBC INC.	2016-08-12
DUBORD	FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-06-30
FRÉCHETTE	MARC-ANDRÉ	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-12
GASTON	OLIVIER	PLACEMENTS CIBC INC.	2016-08-13
GAUMOND	MATHIEU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-12
GAUTHIER	VALERIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-07-28
GORKOVA	ANNA	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2016-08-08
HARPIN	LOUISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-17
JALBERT	FRANCIS	PLACEMENTS CIBC INC.	2016-08-12
JUNEAU	ANTOINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-12
LAPOINTE	JULIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-12
LECLERC	JACQUES	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-04-05
LEROUX	JOSIANE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-08-15
LESSARD	DOMINIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-15
LUSSIER-PRICE	CATHERINE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-07-11
LYMBURNER	DANIELLE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE	2016-08-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		(CANADA) INC.	
PANAGIOTOPOULOS	ANASTASIA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-07-15
PELLEGRINI	ROBERT	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-01
PELLETIER	LINDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-15
PION	MICHÈLE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-08-12
POULIN	NICOLE	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	2016-08-22
RIVERA	ALMA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-08-09
RODRIGUE	MARYSE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-17
SANAD	SARA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-08-17
SANFACON	MIKAËL	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-08-16
SANFACON	ANTHONY	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-08-15
SCHECTER	NATAN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-08-10
SILVA MOYA	RENZO	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-08-08
STE-CROIX	RENO	BEAUDOIN, RIGOLT & ASSOCIÉS INC.	2016-09-02
TEODORI	ERIC	KPMG CORPORATE FINANCE INC.	2016-07-08
TESSIER	MAXIME	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-18
THOLLOT	STEEVEN	PLACEMENTS CIBC INC.	2016-08-18
TINKER	STEPHEN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-08-10
TOROSSIAN	ARAZ	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-08-15
TORRICO	JACQUELIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2016-05-18
VEZINA	JUDY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-08-17
WIGGINS	STEVEN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-08-15

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de

pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100504	ARPIN, LUCIE	4a	2016-09-02
105225	BRISSON, GUYLAINE	1a	2016-09-06
123623	MÉNARD, MARIE-CLAUDE	4a	2016-09-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
124165	MONGRAIN, MARIE-CLAUDE	4a	2016-09-01
127256	PLANTE, MARTIN	4a	2016-09-06
128811	RIENDEAU, ARLEN	6a	2016-09-06
128893	RIOUX, LYNDA	4b	2016-09-06
131953	TARDIF, ALAIN	3a	2016-09-01
132723	TOUSIGNANT, PIERRE	4a	2016-09-06
133353	TRUDEL-BOIVIN, CAROLE	6a	2016-09-01
141243	ARCHAMBAULT, DANIEL	1a	2016-09-01
143302	BAZINET, PAUL	1a	2016-09-02
146197	ARCHAMBAULT, PATRICIA	4a	2016-08-31
153322	ARPIN, JEAN-FRANÇOIS	5a	2016-09-02
156095	GRAVEL, VALÉRIE	4a	2016-09-03
158843	DESJARDINS, SOPHIE	1a	2016-09-02
160099	BLOUIN, CHANTAL	4b	2016-09-01
160167	LECOMPTE, ANIKA	4a	2016-09-03
163510	GAGNÉ, RENÉ	4a	2016-09-01
163843	BLOUIN, ANNIE	1a	2016-09-02
166365	GRENON, HÉLÈNE	4a	2016-09-02
169082	DIGNARD, MARIE JOSÉE	3b	2016-09-01
170714	PARENT, JUDITH	4b	2016-09-02
174077	IERFINO, FRANCESCA	1a	2016-09-06
174202	NOËL, FRANCINE	4b	2016-09-06
176756	GUERTIN, JACQUES	4b	2016-09-01
177126	BEAUDOIN, DOMINIC	3b	2016-09-02
179573	BOUCHER, ISABELLE	4b	2016-09-06
180055	DEMERS, MARJORIE	1a	2016-09-06
182368	BENAÏSSA, REDOUANE	3a	2016-09-02
186965	HERRERA, RICARDO	4b	2016-09-06
187480	LABRECQUE, MARTIN	4a	2016-09-02
192449	FLANNERY-GUY, LACE	3b	2016-09-02
193495	SILVA, FELICIA	5a	2016-08-31
194221	TURCOTTE, PATRICE	1a	2016-09-02
194402	HARMEL, CHEDLY	1a	2016-09-06
194961	ROCHE, MÉLISSA	1a	2016-09-06
195347	SÉNÉCHAL, JÉRÉMY	4b	2016-09-06

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
195778	LAPIERRE, JONATHAN	1a	2016-09-02
195791	ABECASSIS, YAEL	1a	2016-08-31
198364	CLOUTIER, ANDRÉ	6a	2016-09-02
200719	CHABOT, JOSÉE	4b	2016-09-06
203867	BEDARD, JESSICA LAURIE	3b	2016-09-02
204171	PAGEAU, JONATHAN	1a	2016-09-02
204882	POULIN, SYLVAIN	4a	2016-09-01
204993	DI TULLIO, DANIELE	3c	2016-09-01
205566	ALLAIRE, FRANCIS	3b	2016-09-06
205877	LEBEL, SAMUEL	3b	2016-09-02
206245	BLAIS-GAGNON, JEAN-SAMUEL	4b	2016-09-06
207156	DION-GARNEAU, CAMILLE	1a	2016-09-02
208465	VICTOR DIKAMBA, WILNER JUNIOR	3b	2016-09-01
208542	LEDUC, ALEXANDRE	3b	2016-08-31
208546	AMAZAN, DANIEL	1a	2016-09-02
209000	PETROVA, NATALIA	4a	2016-09-02
210909	GUMEN, EKATERINA	1a	2016-09-06
211208	STE-MARIE-PITRE, KEVEN	3b	2016-09-06
211460	KACHKACHE, YOUSSEF	1a	2016-08-31
212434	FUGERE, NICOLAS	1a	2016-09-02
212526	GAGNON, MARTIN	1b	2016-09-02
212680	LAHAIE, PIERRE-LUC	1a	2016-09-02
213500	TCHAKOUNTE NYASSA, MARIUS	3b	2016-09-02
213668	BEAUDRY, SABRINA	1a	2016-08-31
213717	JEFFREY, KATHERINE	3b	2016-09-02
213770	HAMMOUD, ANIS	1a	2016-09-02
213946	ROBITAILLE, JONATHAN	1a	2016-09-02
214036	PYRAM, GERALD	1b	2016-08-31
214119	BEAUDOIN, STEEVE	1a	2016-09-02
215268	SIMARD, AUDREY	1b	2016-09-02

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	Griffin	Kevin	2016-08-11
GESTION DES PLACEMENTS STUART LTÉE	Gervais	François	2016-08-16
METRIC ASSET MANAGEMENT LIMITED PARTNERSHIP / SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION D'ACTIFS METRIQUES	Des Roches	Violaine	2016-07-18

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	Griffin	Kevin	2016-08-11
METRIC ASSET MANAGEMENT LIMITED PARTNERSHIP / SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION D'ACTIFS METRIQUES	Des Roches	Violaine	2016-07-18

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE. / STATE STREET GLOBAL ADVISORS, LTD.	Griffin	Kevin	2016-08-11
FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)	Coulombe	Gerard	2016-08-01

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
METRIC ASSET MANAGEMENT LIMITED PARTNERSHIP / SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION D'ACTIFS METRIQUES	Des Roches	Violaine	2016-07-18

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501933	PROMUTUEL MONTS ET RIVES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Assurance de dommages	2016-09-01
501956	PROMUTUEL DRUMMOND, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Assurance de dommages	2016-09-01
502029	PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Assurance de dommages	2016-09-01
505537	LÉO ROMANO	Assurance de dommages	2016-08-31
509354	JACQUES POIRIER	Assurance de personnes	2016-09-01
513235	GESTION DE PATRIMOINE BRISEBOIS & FORBES	Assurance de personnes Planification financière	2016-08-31
513726	ASSURANCES JOCELYN MARION INC.	Assurance de dommages	2016-08-31
514784	JOHN LANDRY	Assurance de personnes	2016-09-06
515780	BRAHM REINBLATT	Assurance de personnes	2016-08-31
601880	YOUSSEF KACHKACHE	Assurance de personnes	2016-08-31

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
AVIVA INVESTORS CANADA INC.	Lohmeier	Joshua	2016-08-31
AVIVA INVESTORS CANADA INC.	Craston	Michael	2016-08-31
B2B BANK INTERMEDIARY SERVICES INC.	Desjardins	Francois	2016-09-07

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CHEVERNY CAPITAL INC.	Mikula	Benn	2016-08-17
D&D SECURITIES INC./VALEURS MOBILIERES D&D	Kennedy Iii	Peter	2016-08-23
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	Gagnon	Martin	2016-08-30
GESTION DES PLACEMENTS STUART LTÉE	Cambareri	John	2016-09-02
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (CANADA) LIMITED. / GESTION GLOBALE D'ACTIFS HSBC (CANADA) LIMITÉE	Allsop	Jeffrey	2016-08-31
LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	Trudeau	Michel	2016-08-31
LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	Kudzman	Susan	2016-08-31
LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	Laurin	François	2016-08-30
QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	Kristjanson	Stefan	2016-08-29

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
AVIVA INVESTORS CANADA INC.	Lohmeier	Joshua	2016-08-31
AVIVA INVESTORS CANADA INC.	Craston	Michael	2016-08-31
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (CANADA) LIMITED. / GESTION GLOBALE D'ACTIFS HSBC (CANADA) LIMITÉE	Allsop	Jeffrey	2016-08-31
MCKINLEY CAPITAL MANAGEMENT, LLC	Lamb	Deborah	2016-08-31
MONEGY, INC.	Mohammed	Joan	2016-09-07
PARETO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Grey	Adrian	2016-09-07

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (CANADA) LIMITED. / GESTION GLOBALE D'ACTIFS HSBC (CANADA) LIMITÉE	Allsop	Jeffrey	2016-08-31

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602089	REINBLATT FINANCIAL INC.	Brahm Reinblatt	Assurance de personnes	2016-08-31
602091	PROMUTUEL CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Guylaine Romanesky	Assurance de dommages	2016-09-01
602092	GESTION DE PATRIMOINE ROCHON INC.	Frederick Rochon	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-09-01
602094	TRAVEL GUARDIAN INSURANCE LTD.	Ryan Beaulieu	Assurance de personnes	2016-09-01
602096	JEAN-PHILIPPE LABBÉ SERVICES FINANCIERS INC.	Jean-Philippe Labbé	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-09-02
602100	JOHN D. LANDRY INSURANCE AGENCY LTD.	John Landry	Assurance de personnes	2016-09-06

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Veillez noter que les décisions administratives rendues par l'Autorité des marchés financiers à l'égard d'un cabinet, représentant autonome ou société autonome sont publiées sous forme de tableau à la section 3.8.4 de ce Bulletin.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1102

DATE : 10 août 2016

LE COMITÉ : M ^e Alain Gélinas	Président
M. Armand Éthier, A.V.C.	Membre
M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin.	Membre

LYSANE TOUGAS, ès qualité de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière;

Partie plaignante

c.

FRANÇOIS DESCHAMPS, conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et rentes collectives et représentant de courtier en épargne collective (numéro de certificat 109605);

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion du nom, prénom et autres informations nominatives du consommateur concerné ainsi que de tout renseignement permettant de l'identifier**

[1] La syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière a déposé la plainte suivante :

CD00-1102

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

1. À Montmagny, le ou vers le 20 juillet 2012, l'intimé n'a pas recueilli personnellement tous les renseignements et n'a pas procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers de T.D. alors qu'il lui faisait souscrire le contrat de rentes portant le numéro [...], contrevenant ainsi aux articles 16, 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.10).

[2] L'intimé a fait parvenir par télécopieur un plaidoyer de culpabilité pour le chef d'infraction. Il ne conteste pas la sanction qui sera présentée par la plaignante, soit une amende de cinq mille dollars (5 000 \$) ainsi que le paiement des déboursés.

[3] De plus, il reconnaît qu'on lui a donné l'occasion de consulter un avocat avant d'enregistrer son plaidoyer de culpabilité. Finalement, il mentionne qu'il sera absent à l'audience et qu'il ne sera pas représenté par avocat. Il a cependant été représenté par avocat pour une grande partie du dossier.

[4] Le Comité procéda tel que prévu à l'audition.

[5] La plaignante déposa dans un premier temps le plaidoyer de culpabilité en date du 28 juin 2015. Ledit document fut coté sous la pièce P-8.

PREUVE DES PARTIES

[6] Compte tenu du plaidoyer de culpabilité de l'intimé, le Comité déclara ce dernier coupable sous le chef d'infraction numéro 1. Par la suite, la plaignante a soumis au Comité sa preuve et a fait part de ses représentations sur sanction. La preuve documentaire a été déposée de consentement¹ sous les cotes P-1 à P-7. Sous la cote P-10, l'attestation du droit de pratique de l'intimé a également été déposée.

¹ Pièce P-9.

CD00-1102

PAGE : 3

[7] L'intimé est un représentant en assurance de personnes depuis le 25 février 1993. Il cumulait au moment des infractions, les disciplines de l'assurance de personnes, de l'assurance collective de personnes et la catégorie d'inscription du courtage en épargne collective.

[8] Le représentant a acquis la clientèle d'un collègue en 2005. C'est à cette époque qu'il a connu la cliente à laquelle réfère l'unique chef d'infraction de la plainte.

[9] La cliente, en juillet 2012, alors âgée de 85 ans, atteinte d'un cancer et à qui il restait peu de temps à vivre, voulait mettre ses finances en ordre. La cliente détenait une assurance-vie avec un capital décès d'environ 125 000 \$. Elle voulait s'assurer que ses sœurs soient désignées comme co-bénéficiaires.

[10] Un aidant naturel a communiqué avec le représentant le 12 juillet 2012, pour une rencontre d'urgence. Cette rencontre a eu lieu le 20 juillet 2012, en présence de la cliente et de l'aidant naturel, soit la date de l'infraction.

[11] Lors de la rencontre du 20 juillet 2012, l'intimé a fait souscrire à la cliente une rente viagère sans avoir recueilli personnellement tous les renseignements et sans avoir procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers de celle-ci.

[12] Le procureur de la syndique s'étonne, avec raison, que l'on puisse faire souscrire, à l'hôpital, une dame de 85 ans à une rente viagère alors que son état de santé est si précaire.

[13] Selon la version de l'intimé, il soutenait que c'était la cliente qui lui aurait dit qu'elle avait besoin de revenus additionnels en prévision d'un séjour dans une résidence.

CD00-1102

PAGE : 4

[14] L'intimé a encaissé une commission de 1 786,65 \$ pour cette opération².

[15] La cliente a reçu son relevé annuel en octobre 2012. C'est à cette occasion qu'elle s'est aperçue de l'opération. Elle s'est sentie flouée et a fait une demande d'annulation auprès de la Sun Life. Cette dernière a refusé d'annuler la rente³.

[16] Le 24 décembre 2012, la cliente est décédée et des plaintes ont été déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Chambre de la sécurité financière par des représentants de la succession⁴.

[17] La cliente détenait depuis le 28 octobre 1978 une assurance-vie dont le capital approximatif total au décès était de 109 555 \$⁵. L'assurance fondamentale représentait 50 000 \$ et les participations capitalisées 59 555 \$.

[18] L'intimé a pris ces participations capitalisées pour faire une prime unique afin de faire acquérir, par la cliente, une rente viagère avec des prestations garanties sur dix ans.

[19] Il s'agit d'une rente à constitution immédiate en faveur de la cliente. La rente est à vie, mais a une période de garantie de 10 ans⁶. La prime unique est de 59 555 \$ provenant de fonds non enregistrés de la Financière Sun Life. Le revenu mensuel de la rente est de 461,16 \$.

[20] L'effet de ce transfert a été de diminuer l'assurance prise en 1978 à 50 247 \$.

² Pièce P-3, page 000155.

³ Pièce P-3.

⁴ Pièces P-1 et P-2.

⁵ Pièce P-4, page 000093.

⁶ Pièce P-4, page 000103.

CD00-1102

PAGE : 5

[21] La cliente devient ainsi crédit rentière à l'égard d'une rente mensuelle de 462,06 \$, laquelle est garantie jusqu'au 28 juillet 2022⁷.

[22] La cliente avait déjà une rente viagère qui avait été constituée le 28 août 1997, qui comportait un revenu mensuel à vie de 159,25 \$ et qui était garanti jusqu'au 28 juillet 2012⁸.

[23] Au décès de la cliente, qu'advient-il de la nouvelle rente ? On paie la valeur actualisée des paiements résultant de la rente pour le reste de la période garantie⁹ ou l'on fait le paiement mensuel pour la période garantie. Un examen rapide nous permet de constater que la succession a été désavantagée monétairement par ce transfert.

[24] La proposition de rente à constitution immédiate a été remplie par le représentant. On remarque que la signature de la cliente démontre que sa main tremble et qu'elle est frêle¹⁰. L'intimé a signé la proposition.

[25] La cliente a reçu son relevé d'assurance en octobre 2012¹¹. Elle s'aperçoit que le capital décès n'est plus que de 68 755,40 \$ au 28 octobre 2012. C'est ce qui a déclenché les démarches auprès de la Sun Life.

RECOMMANDATIONS COMMUNES DES PARTIES

[26] Les recommandations communes des parties sont le paiement d'une amende de 5 000 \$ ainsi que le paiement des déboursés.

POSITION DE LA PLAIGNANTE

⁷ Pièce P-4, page 000118.

⁸ Idem.

⁹ Pièce P-3, page 000161.

¹⁰ Pièce P-3, pages 000177 et 000182.

¹¹ Pièce P-4, page 000137.

CD00-1102

PAGE : 6

[27] Voici les facteurs aggravants selon la plaignante :

- Les antécédents de l'intimé. Bien que lointain on doit, selon le procureur de la syndique adjointe, en tenir compte. Les infractions auraient cependant été commises que quelques semaines après qu'il ait obtenu son droit de pratique. Il a été reconnu coupable d'avoir fait signer auprès de 5 clients des propositions d'assurance sans avoir fait remplir un état comparatif exigé aux règlements¹². Il a été condamné à l'époque à une réprimande et à une amende;
- Compte tenu de cet antécédent, il y a risque de récidive;
- Il a été directeur de conformité et a supervisé des représentants pour la Sun Life;
- On est face à une personne vulnérable. La cliente avait 85 ans au moment de l'infraction;
- Il a reçu une commission;
- Un préjudice certain a été supporté par les héritiers.

[28] Voici les facteurs atténuants pour la plaignante :

- Plaidoyer de culpabilité;
- Bonne collaboration à l'enquête;
- Un acte isolé, une seule victime.

¹² Pièce P-7.

CD00-1102

PAGE : 7

[29] Le procureur de la syndique adjointe a rappelé au Comité qu'il était difficile pour celui-ci de s'éloigner d'une recommandation commune.

CD00-1102

PAGE : 8

ANALYSE

[30] Dans la décision *Bégin*¹³, un intimé était également accusé de ne pas avoir recueilli tous les renseignements et de ne pas avoir procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers. L'intimé avait enregistré un plaidoyer de culpabilité. Le représentant avait également un antécédent disciplinaire et était expérimenté. Le Comité souligne que le défaut de compléter une analyse des besoins financiers est une faute sérieuse qui va au cœur même de la profession. On a imposé dans ce dossier une amende de 5 000 \$¹⁴.

[31] Le comité a également imposé dans le dossier *Dubois*¹⁵, une amende de 5 000 \$ pour ne pas avoir recueilli tous les renseignements et ne pas avoir procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers. Le comité souligne aussi qu'il peut difficilement s'éloigner d'une recommandation commune.

[32] Il est intéressant de noter dans ce dossier que la cliente n'avait pas pu se présenter au rendez-vous pour de graves problèmes de santé. L'intimé avait cependant validé avec la conjointe du client les montants et le questionnaire médical.

[33] Dans la décision *Latreille*¹⁶, le comité a rappelé que « l'analyse des besoins financiers constitue la pierre d'assise du travail de représentant en assurance »¹⁷.

[34] Le comité a imposé, dans le dossier *Aubrais*¹⁸, une amende de 4 000 \$ pour chacun des deux chefs. Ces chefs visaient deux clients qui étaient en couple. Il

¹³ *Caroline Champagne c. André Bégin*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0995, décision sur culpabilité et sanction rendue le 14 mars 2014.

¹⁴ Supra note 13, paragraphe 18.

¹⁵ *Caroline Champagne c. Marie-Claude Dubois*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0969, décision sur culpabilité et sanction rendue le 9 octobre 2013.

¹⁶ *Nathalie Lelièvre c. The Toan Pham*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0996, décision sur culpabilité et sanction rendue le 20 juin 2014.

¹⁷ Supra note 16, paragraphe 39.

CD00-1102

PAGE : 9

s'agissait d'une situation où l'on avait enregistré un plaidoyer de culpabilité pour ne pas avoir complété d'ABF. Il n'y avait cependant pas de recommandation commune. L'intimé dans cette affaire n'avait retiré aucun avantage pécuniaire et le geste posé avait pour but d'aider un stagiaire. Des amendes totalisant de 8 000 \$ ont été imposées. On a donc tenu compte de l'effet global des sanctions.

[35] Finalement dans le dossier *Beckers*¹⁹, le comité a imposé des amendes totalisant 20 000 \$ à l'intimée pour ne pas avoir, pour quatre clients, recueilli tous les renseignements et procédé à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers. Le comité soulignait que les infractions établissaient une pratique négligente et inacceptable et ce encore plus pour une professionnelle expérimentée.

[36] Dans l'arrêt *R. c. Douglas*²⁰ la Cour d'appel du Québec a clairement indiqué que même si le tribunal n'est pas lié par les recommandations communes celui-ci devrait normalement éviter de s'en écarter. En effet, lorsque des parties représentées par procureurs, à la suite de pourparlers sérieux, en sont arrivées à s'entendre pour présenter des recommandations communes, le tribunal ne devrait les écarter que s'il les juge inappropriées, déraisonnables, contraires à l'intérêt public ou s'il est d'avis que les recommandations sont de nature à discréditer l'administration de la justice.

[37] Le tribunal des professions a, à quelques reprises, confirmé l'application de ce principe au droit disciplinaire²¹.

¹⁸ *Caroline Champagne c. Claude Couture*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0951, décision sur culpabilité et sanction rendue le 4 août 2014.

¹⁹ *Caroline Champagne c. Nathalie Beckers*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0862, décision sur culpabilité et sanction rendue le 17 août 2012.

²⁰ (2002) 162. C.c.c. (3rd) 37.

²¹ *Maurice Malouin c. Maryse Laliberté*, dossier 760-07-000001-010, décision en date du 7 mars 2002. Voir aussi *Mathieu c. Dentistes*, 2004 QCTP 027.

CD00-1102

PAGE : 10

[38] En l'espèce, bien que le Comité juge la recommandation clémente eut égard aux circonstances, elle se situe cependant dans les paramètres jurisprudentiels applicables. Ainsi, en l'absence d'une situation qui le justifierait de s'écarter des recommandations communes des parties, le Comité donnera suite à celles-ci.

PAR CES MOTIFS, le Comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulgence, la non-publication et la non-diffusion du nom, prénom et autres informations nominatives du consommateur concerné ainsi que de tout renseignement permettant de l'identifier.

ACCUEILLE le plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité qu'il a prononcé lors de l'audition à l'endroit de l'intimé sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

Pour le chef 1 contenu à la plainte :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, chapitre C-26.

CD00-1102

PAGE : 11

(s) Alain Gélinas

M^e ALAIN GÉLINAS

Président du comité de discipline

(s) Armand Éthier

M. ARMAND ÉTHIER, A.V.C.

Membre du comité de discipline

(s) Sylvain Jutras

M. SYLVAIN JUTRAS, A.V.C., Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

M^e Mathieu Cardinal
BÉLANGER LONGTIN, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé était absent

Date d'audience : 7 juillet 2015

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1112

DATE : 8 août 2016

LE COMITÉ : M ^e Alain Gélinas	Président
M. Gabriel Carrière, Pl. Fin.	Membre
M. Frédérick Scheidler	Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualité de syndique de la Chambre de la sécurité financière;

Partie plaignante
c.

LUC BOSSÉ (certificat numéro 172564, BDNI 2003201);

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs concernés ainsi que de tout renseignement permettant les identifier**

[1] La syndique de la Chambre de la sécurité financière a déposé la plainte suivante :

CD00-1112

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

1. Dans la province de Québec, vers 2013, l'intimé a fait signer à F.B. différents documents en blanc dont un profil d'investisseur et des demandes d'ouverture de compte, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.7.1) ;
2. Dans la province de Québec, entre les ou vers les 31 janvier 2007 et 26 juin 2013, l'intimé a fait signer différents documents incomplets à S.A. et M.S., dont un profil d'investisseur, des fiches d'ordres et des formulaires de transfert, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 10, 11 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.7.1).

[2] D'entrée de jeu l'intimé, qui se représentait lui-même, enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'égard des deux chefs d'accusation contenu à la plainte.

[3] On déposa dans un premier temps au dossier un document daté du 29 janvier 2015 ainsi qu'un courriel daté du 11 mars 2015, où il affirmait reconnaître sa culpabilité. Lesdits documents furent cotés sous la pièce P-13 en liasse.

[4] Quant à la plaignante, représentée par son procureur, elle versa au dossier une preuve documentaire constituée essentiellement d'éléments recueillis lors de son enquête. Ladite documentation fût cotée sous les onglets P-1 à P-12.

DÉCLARATION DE CULPABILITÉ

[5] Après révision de la preuve, et compte tenu du plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé, le Comité déclara ce dernier coupable sous les deux chefs d'accusation contenus à la plainte. Par la suite, les parties ont soumis au comité leur preuve et représentations sur sanction.

CD00-1112

PAGE : 3

PREUVE

[6] L'intimé a été inscrit à titre de représentant autonome en assurance de personnes, et en épargne collective.¹

[7] Le 26 juin 2013, l'employeur de M. Bossé a suspendu les privilèges de celui-ci en invoquant la présence de formulaires signés en blanc ainsi que d'autres irrégularités. M. Bossé a reconnu que des formulaires en blanc ont été retrouvés dans ses dossiers. Il niait cependant les autres irrégularités². L'enquête subséquente démontra que les autres irrégularités étaient non fondées.

[8] Une dénonciation fût déposée auprès de la syndique de la Chambre de la sécurité financière, le 31 juillet 2013, par son employeur. Ce dernier invoque que lors de la récente vérification des dossiers clients de M. Bossé, il a constaté la présence de formulaires signés en blanc³.

[9] L'entente signée avec son employeur fut effectivement résiliée à compter du 12 septembre 2013 et ce, pour les mêmes motifs.

[10] Les pièces P-5 à P-8 visent le chef numéro 1.

[11] Les pièces P-9 à P-12 visent le chef numéro 2.

RECOMMANDATIONS COMMUNES

[12] Les parties ont soumis des recommandations communes, soit une radiation temporaire d'un mois pour chacun des chefs, à être purgée de façon concurrente, la publication de la décision ainsi que le paiement des déboursés.

¹ Pièce P-1.

² Pièce P-3.

³ Pièce P-2.

CD00-1112

PAGE : 4

POSITION DE LA PLAIGNANTE

[13] Facteurs aggravants :

- La gravité objective importante des infractions;
- Bien que les documents sont non datés, les gestes ont été posés alors qu'il était inscrit;
- Les gestes posés sont clairement prohibés par la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;
- Bien que l'objectif était louable, il y avait un certain niveau de préméditation;
- Les gestes ont été posés à plusieurs reprises;
- Il y a atteinte à l'image de la profession et à la confiance du public en raison du type d'infraction;
- Malgré le plaidoyer de culpabilité, l'intimé ne comprend pas encore l'importance de ne pas faire signer de document en blanc.

[14] Facteurs atténuants :

- L'intimé a agi seul, ce n'était pas un complot ou une machination;
- L'intimé ne possédait pas une grande expérience;
- L'intimé n'est plus dans l'industrie depuis l'automne 2013 et n'a pas l'intention d'y revenir. Il est maintenant dans le domaine de la foresterie;
- Les risques de récidive sont donc faibles;

CD00-1112

PAGE : 5

- Le plaidoyer de culpabilité démontre une certaine reconnaissance de faute;
- Absence totale de mauvaise foi et dans le but de favoriser ses clients.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[15] L'intimé, invité à soumettre au comité ses représentations, se contenta d'indiquer que sa position se retrouve à la pièce P-13. Il s'agit d'une lettre adressée, par celui-ci, à la syndique en date du 29 janvier 2015.

[16] Essentiellement, il invoque qu'il n'a pas été malhonnête ou déloyal et qu'il a toujours agi de bonne foi. Il admet cependant qu'il aurait été préférable de rencontrer le client par étape afin de suivre la progression des démarches.

ANALYSE

[17] Dans la décision *Côté*⁴, le comité a rappelé que le fait de faire signer aux clients un ou des documents en blanc est une pratique malsaine. Le comité avait imposé dans ce dossier une radiation d'un mois

[18] Le comité a également imposé dans le dossier *Pitre*⁵, une radiation temporaire d'un mois pour chacun des cinq chefs et ce, de manière concurrente.

[19] Dans la décision *Pham*⁶, le comité a rappelé que l'obtention de signatures en blanc expose les clients à des risques inutiles. On a imposé dans cette affaire une

⁴ *Nathalie Lelièvre c. Guillaume Côté*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0841, décision sur culpabilité et sanction rendue le 7 avril 2011.

⁵ *Caroline Champagne c. Christian Pitre*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0904, décision sur culpabilité et sanction rendue le 3 août 2012.

⁶ *Nathalie Lelièvre c. The Toan Pham*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0996. Décision sur culpabilité et sanction rendue le 20 juin 2014.

CD00-1112

PAGE : 6

radiation temporaire d'un mois pour chacun des deux chefs, ces radiations temporaires étant imposées de façon concurrente.

[20] Le comité a également imposé, dans le dossier *Couture*⁷, une radiation temporaire d'un mois pour chacun des deux chefs pour avoir fait signer des documents en blanc. Les radiations temporaires ont été prononcées de façon concurrente.

[21] Finalement dans le dossier *Belle*⁸, le comité a mentionné que le fait de faire signer en blanc un document est une pratique malsaine et reprochable. On avait imposé dans ledit dossier, une radiation temporaire d'un mois pour chacun des deux chefs à être purgée de façon concurrente.

[22] Le Comité est d'avis que la signature de document en blanc est une pratique inappropriée et malsaine qui met à risque les clients. Le client doit à chacune des étapes obtenir les informations à jour et les conseils requis afin de prendre une décision éclairée. La bonne foi et le désir d'aider les clients ne sont pas des motifs valables pour justifier de s'écarter de la prohibition de faire signer des documents en blanc. Cette prohibition vise la protection des clients et du public.

PAR CES MOTIFS, le Comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulgaration, la non-publication et la non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs concernés ainsi que de tout renseignement permettant les identifier.

⁷ *Caroline Champagne c. Claude Couture*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0951, décision sur culpabilité et sanction rendue le 4 août 2014.

⁸ *Nathalie Lelièvre c. Laura Belle*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-1039, décision sur culpabilité et sanction rendue verbalement séance tenante le 17 mars 2014.

CD00-1112

PAGE : 7

ACCUEILLE le plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité qu'il a prononcé lors de l'audition à l'endroit de l'intimé sous les deux chefs d'accusation contenus à la plainte.

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

Sous chacun des chefs 1 et 2 contenus à la plainte :

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période d'un mois à être purgée de façon concurrente;

ORDONNE au secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a eu son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 5 de l'article 156 du *Code des professions*, RLRQ, chapitre C-26;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, chapitre C-26.

CD00-1112

PAGE : 8

(s) Alain Gélinas
M^e ALAIN GÉLINAS
Président du comité de discipline

(s) Gabriel Carrière
M. GABRIEL CARRIÈRE, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(s) Frédérick Scheidler
M. FRÉDÉRICK SCHEIDLER
Membre du comité de discipline

M^e Jean-Simon Britten
Therrien Couture avocats s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représente lui-même

Date d'audition 5 juin 2015

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1157

DATE : 5 août 2016

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. BGilles Lacroix, A.V.C., Pl. Fin.	Membre
M. Denis Marcil	Membre

LYSANE TOUGAS, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière;

Partie plaignante

c.

MOKSHAJI MOHIT
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom des consommateurs concernés ainsi que de tout renseignement permettant de les identifier.**

[1] Le 26 avril 2016, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni à l'Hôtel Delta Montréal, situé au 475, avenue Président Kennedy à Montréal, en salle Listz, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

CD00-1157

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

« 1. Dans la province de Québec, en 2014 et en 2015, l'intimé s'est approprié et/ou a détourné au moyen d'une carte de crédit et à partir de comptes bancaires de divers clients la somme d'environ 171 000 \$, contrevenant ainsi aux articles 160 et 160.1 de la Loi sur les valeurs mobilières (RLRQ, chapitre V-1.1), 2, 6, 10 et 14 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, chapitre D-9.2, r.7.1). »

AMENDEMENT À LA PLAINTÉ

[2] D'entrée de jeu, la plaignante, par l'entremise de sa procureure, demanda au comité l'autorisation d'amender l'unique chef d'accusation contenu à la plainte, de façon à ce que l'indication de temps « en 2014 et en 2015 » soit remplacée par « entre le 2 avril 2015 et le 27 mai 2015 » et que le montant y indiqué, soit « cent soixante et onze mille dollars (171 000 \$) » soit modifié de façon à se lire « trente-trois mille trois cent trente-sept dollars et quatre-vingt-trois sous (33 337,83 \$) ».

[3] La demande d'amendement n'ayant fait l'objet d'aucune contestation, le comité accorda celle-ci.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[4] Par la suite, l'intimé qui se représentait lui-même, enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'égard de l'unique chef d'accusation contenu à la plainte amendée.

[5] La plaignante, par l'entremise de sa procureure, exposa ensuite au moyen des éléments de preuve documentaire recueillie lors de son enquête le contexte factuel rattaché à celle-ci.

CD00-1157

PAGE : 3

[6] Lesdits éléments de preuve furent versés au dossier sous les cotes P-1 à P-34.

DÉCLARATION DE CULPABILITÉ

[7] Puis, après révision de la preuve documentaire et un court délibéré, le comité déclara l'intimé coupable sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte amendée.

[8] Le comité procéda ensuite à l'audition sur sanction.

PREUVE DES PARTIES SUR SANCTION

[9] Alors que la plaignante affirma n'avoir aucun élément additionnel de preuve à présenter, l'intimé mentionna n'avoir aucune preuve à offrir.

[10] Les parties soumirent ensuite au comité leurs représentations sur sanction.

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[11] Après un bref résumé des faits, la plaignante exposa au comité sa suggestion relativement à la sanction à être imposée.

[12] Compte tenu de la nature de l'infraction ainsi que des circonstances propres à l'affaire, elle lui recommanda d'ordonner la radiation permanente de l'intimé.

[13] Elle indiqua réclamer de plus sa condamnation au paiement des déboursés et la publication de la décision.

[14] Elle ajouta avoir préalablement discuté de ladite sanction avec l'intimé et déclara que ce dernier s'était montré d'accord avec celle-ci.

CD00-1157

PAGE : 4

[15] Elle évoqua ensuite les facteurs, à son opinion, atténuants et aggravants suivants :

Facteurs atténuants :

- « - *l'absence d'antécédent disciplinaire de l'intimé;*
- *une situation où au moment de la commission des actes reprochés, il vivait des difficultés personnelles, dont un divorce et un problème de consommation d'alcool;*
- *même s'il avait au départ nié ses actes auprès de l'employeur, il avait néanmoins rapidement admis ses fautes auprès de la syndique, avisant de plus alors cette dernière qu'il plaiderait coupable au chef d'accusation qui serait porté contre lui;*
- *l'expression par ce dernier de regrets sincères et l'aveu de sa part du caractère inexcusable de ses fautes;*
- *l'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité à l'endroit de l'unique chef d'accusation contenu à la plainte. »*

Facteurs aggravants :

- « - *l'appropriation, au total, de sommes importantes;*
- *la gravité objective de l'infraction, l'appropriation étant l'une des infractions les plus sérieuses et les plus graves qu'un représentant puisse commettre;*

CD00-1157

PAGE : 5

- *des agissements de nature à porter préjudice à la profession et à miner la confiance du public envers les représentants;*
- *des fautes commises de façon délibérée et préméditée;*
- *le choix de clients ayant des profils particuliers, et ce, afin de camoufler ses actes;*
- *un stratagème impliquant des transactions entre comptes, afin d'éviter d'être démasqué;*
- *une situation où l'intimé a trompé la confiance de son employeur alors qu'il était à l'emploi de celui-ci depuis bon nombre d'années et qu'il occupait un poste de directeur de succursale. »*

[16] Elle termina ses représentations en déposant auprès du comité un cahier d'autorités, comprenant cinq (5) décisions du comité qu'elle commenta.¹

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[17] L'intimé débuta ses représentations en déclarant acquiescer à la sanction suggérée par la plaignante.

[18] Il déclara « *avoir beaucoup de regret* », signalant combien il avait « *aimé son travail* » auprès de l'institution qui l'employait (mais qui, comme conséquence de ses fautes, avait, le ou vers le 27 mai 2015, mis un terme à son emploi).

¹ *Champagne c. Balan*, CD00-0848, 13 juin 2011;
Champagne c. St-Jean, CD00-1020, 24 novembre 2014;
Tougas c. Astouati, CD00-1089, 21 août 2015;
Champagne c. Laurin, CD00-1047, 28 octobre 2014;
Champagne c. Messier, CD00-0927, 21 novembre 2012.

CD00-1157

PAGE : 6

[19] Il termina en mentionnant qu'au moment des événements reprochés, il vivait une situation personnelle difficile, exposant alors plus amplement celle-ci au comité.

LES FAITS

[20] Le contexte factuel rattaché à la plainte amendée est le suivant :

[21] L'intimé était depuis 2006 à l'emploi d'une institution bancaire reconnue. Au moment des événements, il y occupait le poste de directeur de succursale.

[22] Le ou vers le 17 mai 2015, l'un des clients de la succursale a remarqué que des transactions frauduleuses semblaient avoir été effectuées dans ses comptes et il a porté plainte.

[23] L'institution bancaire entreprit alors une enquête et l'intimé fut par la suite confronté aux résultats de celle-ci.

[24] Ladite enquête avait permis de découvrir que ce dernier avait sans autorisation accédé aux comptes bancaires de certains consommateurs. Elle avait de plus établi qu'à partir de ceux-ci l'intimé avait effectué des virements à une carte de crédit activé au nom d'un client dont il avait modifié l'adresse de facturation pour que les relevés lui parviennent.

[25] Elle avait également révélé qu'à partir de comptes appartenant à des clients, il avait procédé à des virements « *Interac* » vers un compte bancaire qui lui appartenait et qu'il détenait auprès d'une autre institution financière.

CD00-1157

PAGE : 7

[26] Elle démontrait qu'au moyen de ces subterfuges, l'intimé s'était approprié, sans autorisation et pour son bénéfice personnel, de sommes importantes appartenant à des clients de l'institution bancaire qui l'employait.

[27] Confronté aux résultats de l'investigation, et alors qu'il allait être congédié, l'intimé a, le ou vers le 22 juin 2015, choisi de présenter sa démission.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[28] L'intimé est âgé de 37 ans et n'a pas d'antécédent disciplinaire.

[29] À l'emploi depuis novembre 2006 d'une institution bancaire reconnue et occupant le poste de directeur de succursale, il a commencé, notamment à la suite d'un divorce, à connaître des difficultés personnelles et financières.

[30] Il éprouvait de plus à l'époque un grave problème de « *surconsommation d'alcool* ».

[31] En raison de la fonction qu'il occupait, il avait un accès privilégié aux informations confidentielles des détenteurs de compte de sa succursale.

[32] Il a alors délibérément ciblé des comptes, dont les profils étaient inactifs et/ou qui appartenaient à des gens vivant à l'étranger.

[33] Il a également utilisé le compte d'un client dont, à titre de directeur de la succursale il avait appris le décès.

CD00-1157

PAGE : 8

[34] Puis au moyen de transactions non autorisées dans lesdits comptes, il s'est approprié et/ou a détourné à son profit, entre le 2 avril 2015 et le 27 mai 2015, une somme d'environ 33 337,83 \$.

[35] Au cours de l'enquête menée par son employeur il a été rencontré à trois reprises, mais en chacune des occasions, il aurait nié les faits.

[36] Toutefois, lorsqu'en septembre 2015 un enquêteur de la chambre de la sécurité financière l'a rencontré, il lui a immédiatement avoué son implication dans les transactions frauduleuses en cause. Il lui a alors de plus exprimé des regrets sincères et lui a indiqué que ses gestes malhonnêtes « *étaient inexcusables* ».

[37] Il lui a de plus mentionné qu'il entendait plaider coupable, tel qu'il l'a fait, aux infractions qui lui seraient reprochées.

[38] Or, la gravité objective des infractions pour lesquelles il s'est avoué coupable ne fait aucun doute.

[39] L'appropriation illégale et frauduleuse de fonds appartenant à des clients est l'une des infractions les plus sérieuses qui puissent être commises par un représentant.

[40] Elle va au cœur de l'exercice de la profession et est de nature à porter atteinte à la confiance du public envers celle-ci.

[41] Elle démontre chez celui qui en est l'auteur une absence évidente de probité.

CD00-1157

PAGE : 9

[42] En l'espèce, pour parvenir à ses fins, l'intimé a choisi des comptes dont les profils étaient inactifs et/ou de personnes vivant à l'étranger, et a profité des informations privilégiées auxquelles il avait accès en tant que directeur de succursale.

[43] En agissant de la sorte, il a trahi la confiance que lui témoignait son employeur l'institution bancaire et, indirectement, celle des clients envers cette dernière.

[44] Les fautes qu'il a commises l'ont été de façon préméditée, réfléchie, volontaire et voulue.

[45] Relativement à la sanction qui doit lui être imposée, la plaignante a suggéré au comité d'ordonner sa radiation permanente. Ce dernier a indiqué son accord à la sanction proposée.

[46] Aussi, après révision du dossier et prenant en considération les facteurs tant objectifs que subjectifs, atténuants qu'aggravants qui lui ont été présentés, le comité est d'avis de suivre ladite recommandation.

[47] En effet, la profession exige de ses membres la plus haute intégrité.

[48] Le législateur a clairement reconnu cet état de fait, notamment lorsqu'à l'article 220 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, il a conféré à l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le pouvoir de refuser de délivrer un certificat si elle est d'avis que celui qui le demande ne possède pas « *la probité nécessaire pour exercer* » les activités de représentant.

[49] Si une telle qualité a été jugée indispensable à l'exercice des activités du représentant, c'est notamment parce qu'elle touche directement au lien de confiance

CD00-1157

PAGE : 10

qui doit exister entre ce dernier et celui qui utilise ses services, l'emploi, ou transige avec lui.

[50] Dans le contexte du cas en l'espèce, la recommandation de la plaignante apparaît appropriée, juste et conforme à l'infraction, ainsi que respectueuse des principes d'exemplarité et de dissuasion dont le comité ne peut faire abstraction.

[51] Le comité ordonnera donc, sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte amendée, la radiation permanente de l'intimé.

[52] La plaignante a par ailleurs recommandé au comité d'ordonner la publication de la décision et de condamner ce dernier au paiement des déboursés.

[53] Or, comme aucun motif ne lui a été soumis qui lui permettrait de passer outre à la règle habituelle voulant que les déboursés nécessaires à la condamnation du représentant fautif lui soient généralement imputés, il condamnera l'intimé au paiement des déboursés.

[54] De plus, conformément à la suggestion de la plaignante, et si tant est qu'il doive le faire², il ordonnera la publication de la décision.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

ACCUEILLE le plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte amendée;

² Voir le jugement de la Cour supérieure dans l'affaire *Côté c. Roberge*, 2003, R.I.Q. p. 1793 et les conclusions qui se retrouvent à l'égard de l'article 180 du *Code des professions*, « *RLRQ, chapitre C-26* ».

CD00-1157

PAGE : 11

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité qu'il a prononcée à l'endroit de l'intimé lors de l'audition, et ce, en regard de l'unique chef d'accusation contenu à la plainte amendée;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

Sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte amendée :

ORDONNE la radiation permanente de l'intimé;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, chapitre C-26.

ET SI TANT EST QU'IL DOIVE LE FAIRE :

ORDONNE au secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a eu son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 156(5) du *Code des professions*, RLRQ, chapitre C-26.

CD00-1157

PAGE : 12

(s) François Folot
M^e FRANÇOIS FOLOT
Président du comité de discipline

(s) BGilles Lacroix
M. BGILLES LACROIX, A.V.C., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(s) Denis Marcil
M. DENIS MARCIL
Membre du comité de discipline

M^e Caroline Chrétien
BÉLANGER LONGTIN s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

M. Mokshaji Mohit
Partie intimée se représentant lui-même

Date d'audience : 26 avril 2016

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000383318	Les services financiers D.D.A et associés inc.	2016-CI-1047458	A-B-C-D / 1	Radiation	2016-09-02
2000390907	Richard Lachapelle	2016-CI-1047518	D / 1	Radiation	2016-09-02
2000424408	Jean Le Comte	2016-CI-1047537	D / 1	Radiation	2016-09-02
2001280711	Assurances CFANOA inc.	2016-CI-1047176	B / 4	Suspension et sanction administrative pécuniaire	2016-09-02
2001348383	8385254 Canada inc.	2016-CI-1047244	B / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	2016-09-02
3000034604	Claude Lévesque	2016-CI-1047577	D / 1	Radiation	2016-09-02
3000524978	Solutions financières Penmark inc.	2016-CI-1045972	A-C / 1-2	Suspension et sanction administrative pécuniaire	2016-09-02
3000535145	Karina Leconte	2016-CI-1047585	D / 1	Radiation	2016-09-02
3000682164	Pierrick Pitt	2016-CI-1047497	A / 1	Sanction administrative pécuniaire	2016-09-02

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Mise à jour par l'Autorité des marchés financiers des guides de l'actuaire des assureurs de personnes et des assureurs de dommages pour l'exercice financier se terminant en 2016

Cet avis s'adresse aux assureurs de personnes et aux assureurs de dommages à charte du Québec assujettis à la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32 (la « Loi »), ainsi qu'à leur actuaire désigné.

Contexte :

Tout assureur doit préparer et déposer à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme que celle-ci détermine et dans le délai indiqué, les documents et les renseignements exigés par la Loi ou demandés par l'Autorité en vertu des dispositions particulières de la Loi.

Dans le but d'aider l'actuaire désigné à produire ce rapport, l'Autorité publie annuellement des guides afin de préciser ses attentes.

Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur le passif des polices des assureurs de personnes et des assureurs de dommages

Conformément à l'article 298.14 de la Loi, l'actuaire désigné doit préparer, à la fin de chaque exercice financier, un rapport qui établit et présente les provisions et réserves qu'il estime suffisantes pour assurer une gestion saine et prudente. À la demande de l'Autorité, l'assureur doit lui faire parvenir copie de ce rapport. Le rapport doit être accompagné du certificat de l'actuaire relatif à l'évaluation des provisions et réserves. Ce certificat doit être annexé à l'état annuel de l'assureur.

À cet effet, l'Autorité a mis à jour les guides suivants :

- *Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur le passif des polices des assureurs de personnes* (incluant le fichier Excel à transmettre).
- *Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur le passif des polices des assureurs de dommages* (incluant les *Instructions relatives aux Tableaux sur les sinistres et indices de perte*).

Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur l'attestation de la ligne directrice de fonds propres des assureurs de personnes

Conformément à l'article 303 de la Loi, l'assureur doit fournir, sur demande de l'Autorité, les états et renseignements supplémentaires qu'elle estime nécessaires pour lui permettre de déterminer si l'assureur se conforme à la Loi ou aux règlements. À la demande de l'Autorité, l'assureur doit lui transmettre le rapport sur l'attestation de la ligne directrice de fonds propres produit par l'actuaire désigné en vertu de la sous-section 2480 des Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et intitulée *Attestation relative au dépôt des documents portant sur la norme de capital requise par l'organisme de réglementation*.

À cet effet, l'Autorité a mis à jour le guide suivant :

- *Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur l'attestation de la ligne directrice de fonds propres – Assurance de personnes*.

Disponibilité des guides sur le site Web de l'Autorité

Ces guides, tel que mis à jour, sont disponibles dans les sections suivantes du site Web de l'Autorité :

- *Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur le passif des polices des assureurs de personnes* (Partie B - *Rapport sur le passif des polices*) : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html>
- *Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur le passif des polices des assureurs de dommages* : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/rapport-passif-polices-pro.html>
- *Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur l'attestation de la ligne directrice de fonds propres – Assurance de personnes* (Partie D - *Rapport sur l'attestation de la ligne directrice de fonds propres*) : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html>

Des tableaux présentant les principales modifications apportées à ces guides sont également disponibles dans ces sections sur le site Web de l'Autorité.

Dépôt électronique des documents et sanctions administratives

Pour plus de détails concernant les documents et renseignements à fournir à l'Autorité, le dépôt électronique des documents et les sanctions administratives qui s'appliquent, veuillez consulter les avis publiés de temps à autre sur le site Web de l'Autorité concernant le dépôt de l'état annuel.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Info-divulgations@lautorite.qc.ca

Le 8 septembre 2016

Avis relatif aux saines pratiques commerciales en matière d'assurance automobile

En juin 2013, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a publié la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales* (la « Ligne directrice ») laquelle énonce les obligations que doivent suivre les institutions financières à l'égard de saines pratiques commerciales, notamment celle d'informer adéquatement les personnes à qui elles offrent un produit ou un service et d'agir équitablement dans leurs relations avec celles-ci.

Dans cette perspective, la Ligne directrice mentionne plus spécifiquement qu'il est attendu des assureurs que les demandes d'indemnités soient traitées avec diligence et réglées selon une procédure simple et accessible pour les réclamants. Par conséquent, l'Autorité s'attend, entre autres, à ce que les réclamants soient informés en temps opportun de leurs droits et obligations lors d'une demande d'indemnité.

Dans cet esprit, à la suite de certaines représentations qui ont été faites auprès de l'Autorité, cette dernière tient à rappeler aux assureurs automobiles faisant affaire au Québec qu'ils ont l'obligation de fournir les renseignements nécessaires à leurs assurés leur permettant de faire un choix éclairé, notamment lorsque vient le temps de faire une demande d'indemnité.

Ainsi, l'Autorité s'attend à ce que les assurés aient le libre choix de leur atelier de réparation. Dans la mesure où un assuré n'exprime aucune préférence quant au choix du réparateur, l'assureur peut alors le guider vers des réparateurs de son choix. Toutefois, l'assuré doit bénéficier en tout temps de l'ensemble des protections offertes par le contrat d'assurance automobile auquel il a souscrit et ce, sans égard au réparateur retenu.

L'Autorité insiste sur le fait que le traitement équitable des consommateurs doit être un élément central de la gouvernance des institutions financières et de leur culture d'entreprise, ce qui constitue la pierre d'assise de la Ligne directrice. À cet effet, l'Autorité continue ses travaux de surveillance afin de voir à la bonne mise en œuvre de cette ligne directrice.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Monsieur Benoit Vaillancourt
Direction de l'encadrement prudentiel des institutions financières
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4593
Numéro sans frais : 1 877 395-0337
Courrier électronique : benoit.vaillancourt@lautorite.qc.ca

Le 8 septembre 2016

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale

Avis de délivrance de permis suite à une fusion

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 1^{er} septembre 2016, un permis d'assureur à Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- | | |
|--|---------------------------------|
| - Assurance automobile | - Assurance de frais juridiques |
| - Assurance de biens | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance cautionnement | - Assurance maritime* |
| - Assurance contre le détournement | |

* Dans la catégorie assurance maritime, les activités de l'assureur sont limitées à la prise en charge de risques liés à des embarcations de plaisance utilisées exclusivement à des fins récréatives et personnelles, sans rémunération ou but lucratif.

Ce permis est délivré suite à la fusion Promutuel Drummond, société mutuelle d'assurance générale, Promutuel Monts et Rives, société mutuelle d'assurance générale et de Promutuel Coaticook-Sherbrooke, société mutuelle d'assurance générale.

Le siège de l'assureur est situé au 3077, boulevard Portland, Sherbrooke (Québec) J1L 2Y7.

Fait le 1^{er} septembre 2016

Autorité des marchés financiers

Assurances NLF

(nom utilisé au Québec par National Liability & Fire Insurance)

Avis de modification de permis – Ajout de catégorie d'assurance

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 2 septembre 2016, le permis d'Assurances NLF (nom utilisé au Québec par National Liability & Fire Insurance Company) afin d'y ajouter les catégories « assurance contre la maladie ou les accidents » et « assurance cautionnement ».

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Assurance contre la maladie ou les accidents | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance aviation | - Assurance contre l'incendie |

- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance cautionnement
- Assurance de responsabilité
- Assurance maritime

Le siège de l'assureur est situé au 3024 Harney Street, Omaha, Nebraska, USA, 68131.

Fait le 2 septembre 2016

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Caisse d'économie Deux-Montagnes

MODIFICATIONS CONSTITUTIVES

Avis de modification de permis délivré en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts

Loi sur l'assurance-dépôts, RLRQ, c. A-26

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 1^{er} septembre 2016, le permis délivré en vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts*, RLRQ, c. A-26, de la Caisse d'économie Deux-Montagnes (la « Caisse ») aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de Caisse Desjardins du Secteur de l'enseignement des Basses-Laurentides.

Le siège de la Caisse Desjardins du Secteur de l'enseignement des Basses-Laurentides est situé au 500, chemin des Anciens, Deux-Montagnes (Québec) J7R 6A7.

L'Autorité autorise désormais la Caisse à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au Québec sous son nouveau nom.

Fait le 1^{er} septembre 2016

Autorité des marchés financiers

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
GISEMENTS PETROLIERS DE CONTROLE BRITANNIQUE LTEE	20160014664-1	2016-07-27	4 400,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
June 2020 Corporate Bond Trust (parts de catégories A et T)	6 septembre 2016	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Automotive Properties Real Estate Investment Trust	31 août 2016	Ontario
Fonds équilibré de premier ordre ME Excel	31 août 2016	Ontario
Fonds équilibré Inde Excel		
Fonds de revenu élevé Excel		
Fonds Inde Excel		
Fonds des nouveaux leaders d'entreprises d'Inde Excel		
Fonds Chine Excel		
Fonds Amérique Latine Excel		
Fonds des marchés émergents Excel		
Groupe IBI Inc.	31 août 2016	Ontario
Starlight U.S. Multi-Family (No. 5) Core Fund	6 septembre 2016	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Groupe Colabor Inc.	31 août 2016	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Catégorie canadienne croissance de dividendes Stone & Cie	31 août 2016	Ontario
Catégorie ressources plus Stone & Cie		
Fonds principal canadien de croissance et de revenu Stone & Cie		
Fonds principal de croissance mondiale Stone & Cie		
Fonds principal de croissance mondiale Stone & Cie		
Fonds du marché monétaire Renaissance	2 septembre 2016	Ontario
Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance		
Fonds du marché monétaire américain Renaissance		
Fonds de revenu à court terme Renaissance		
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		
Fonds équilibré canadien Renaissance		
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance		
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance		
Fonds de revenu d'actions		
Fonds de dividendes canadien Renaissance		
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance		
Fonds de revenu diversifié Renaissance		
Fonds de revenu élevé Renaissance		
Fonds de valeur de base canadien Renaissance		
Fonds de croissance canadien Renaissance		
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance		
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance		
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance		
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance		
Fonds d'actions américaines Renaissance		
Fonds de dividendes international Renaissance		
Fonds d'actions internationales Renaissance		
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance		
Fonds des marchés mondiaux Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance		
Fonds de valeur mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds accent mondial Renaissance		
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance		
Fonds Chine plus Renaissance		
Fonds de marchés émergents Renaissance		
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds immobilier mondial Renaissance		
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance		
Fonds de ressources mondial Renaissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance		
Portefeuille équilibré de revenu Axiom		
Portefeuille diversifié de revenu mensuel Axiom		
Portefeuille équilibré de croissance Axiom		
Portefeuille de croissance à long terme Axiom		
Portefeuille canadien de croissance Axiom		
Portefeuille mondial de croissance Axiom		
Portefeuille de titres étrangers de croissance Axiom		
Portefeuille 100 % actions Axiom		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Aritzia Inc.	2 septembre 2016	Colombie-Britannique
Portefeuille canadien de puissance du capital First Trust	6 septembre 2016	Ontario
TELUS Corporation	2 septembre 2016	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2016-08-29	2015-10-19
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2016-08-29	2015-10-19
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2016-08-29	2015-10-19
Banque de Montréal	2016-08-25	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-30	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-30	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-09-02	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-25	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-26	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-09-01	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-09-02	2016-05-17
Banque Nationale du Canada	2016-08-24	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-25	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-31	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-24	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-29	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-29	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-29	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-30	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-30	2016-07-04

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	2016-08-30	2016-01-21
Banque Royale du Canada	2016-08-30	2016-01-21
Banque Royale du Canada	2016-08-24	2016-01-21
Banque Royale du Canada	2016-08-24	2016-01-21
Canadian Natural Resources Limited	2016-08-09	2015-10-30
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-31	2014-12-19
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-31	2014-12-19
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-31	2014-12-19
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-31	2014-12-19
La Banque Toronto-Dominion	2016-08-31	2014-12-04
La Banque Toronto-Dominion	2016-08-25	2016-06-13
La Banque Toronto-Dominion	2016-09-01	2016-06-13

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Alamos Gold Inc.	2016-06-29	9 999 998 \$
Black Dragon Capital	2016-04-07	781 245 \$
Black Dragon Capital	2016-05-09	257 230 \$
Brixton Metals Corporation	2016-06-21	257 285 \$
Evolving Gold Corp.	2016-06-27	93 000 \$
Global Blood Therapeutics, Inc.	2016-06-24	1 699 950 \$
GTA Resources and Mining Inc.	2016-06-13	25 000 \$
Kane Biotech Inc.	2016-06-29	660 545 \$
LendingArch Financial Inc.	2016-06-23 et 2016-06-30	80 000 \$
Les Appartements Linton inc.	2016-08-17	620 000 \$
Loopshare Ltd.	2016-06-28	1 654 415 \$
Makena Resources Inc.	2016-06-20	300 000 \$
Mines Indépendantes Chibougamau inc.	2016-06-24	1 034 500 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MX Gold Corp.	2016-06-22	4 000 000 \$
Pulis Real Estate Trust	2016-06-15	398 900 \$
Ressources Everton Inc.	2016-06-24	464 000 \$
Supreme Pharmaceuticals Inc.	2016-06-20	3 615 880 \$
United Urban Investment Corporation	2016-06-15	32 066 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Dundee Acquisition Ltd.

Vu la demande présentée par Dundee Acquisition Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 8 juillet 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur, laquelle sera transmise aux actionnaires en vue de l'assemblée des actionnaires convoquée aux fins de l'approbation de l'opération admissible;

« opération admissible » : l'opération admissible envisagée par l'émetteur conformément aux règles régissant l'inscription des titres des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS) à la cote de la Bourse de Toronto;

« prospectus » : le prospectus provisoire de l'émetteur, lequel sera déposé auprès de l'Autorité le ou vers le 25 juillet 2016, le prospectus s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« unités » : les unités de catégorie A à droit de vote restreint émises et en circulation de l'émetteur;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes de l'émetteur :

1. L'émetteur est une société d'acquisition à vocation spécifique (SAVS) régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), ayant son siège social au 1, Adelaide Street East, 21^e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9;
2. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
3. Le prospectus est requis en vertu des règles de la Bourse de Toronto encadrant l'opération admissible de l'émetteur;
4. Le prospectus ne vise pas un placement de titres;
5. Le prospectus sera joint à la circulaire à titre d'annexe;
6. En date du 20 juillet 2016, il y avait 14 porteurs véritables d'unités dont l'adresse de résidence est située au Québec, lesquels détenaient collectivement moins de 1 % de la totalité des unités;

Vu les autres déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait à Montréal, le 20 juillet 2016.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2016-FS-0090

Groupe IBI inc.

Vu la demande présentée par Groupe IBI inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 août 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui

seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 31 août 2016 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
2. le rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 30 juin 2016 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;
3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015;
4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 12 avril 2016;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 29 août 2016.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2016-FS-0097

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

1083884 B.C. Ltd. (filiale en propriété exclusive indirecte d'Omnia Holdings Limited)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 3 août 2016 concernant l'offre publique de 1083884 B.C. Ltd. (filiale en propriété exclusive indirecte d'Omnia Holdings Limited) sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Nordex Explosives Ltd. au prix de 0,22 \$ par action ordinaire.

L'offre expire le 9 septembre 2016, 17 h (heure de Toronto) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 2514185

Décision n°: 2016-FS-0102

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ADVANTECH MARKETING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
BANQUE DE MONTREAL	2016-01-31
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2016-01-31
BANQUE ROYALE DU CANADA	2016-01-31
CAPITAL KNOWLTON INC.	2015-12-31
DIAGNOS INC.	2015-12-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL RBC	2016-01-31
FIRST TRUST SHORT DURATION HIGH YIELD BOND ETF (CAD-HEDGED)	2015-12-31
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2016-01-31
MACLOS CAPITAL INC.	2015-12-31
NEWCO BANCORP INC.	2015-12-31
OCEANIC IRON ORE CORP.	2015-12-31
PANGOLIN DIAMONDS CORP.	2015-12-31
RESSOURCES SIRIOS INC.	2015-12-31
URBANIMMERSIVE INC.	2015-12-31
YOHO RESOURCES INC.	2015-12-31
27 RED CAPITAL INC.	2015-06-30
27 RED CAPITAL INC.	2015-09-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-06-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUBBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUDBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	
FIDUCIE DE CAPITAL TD III	
FIDUCIE DE CAPITAL TD IV	
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	
HP INC.	
LAMELEE MINERAIS DE FER LTEE.	
RDM CORPORATION	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	
VALENER INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
SHIRE PLC	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	Date du document
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Absolute Software Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Giffen, J. Ian	4	O	2016-08-26	D	51 - Exercice d'options	11 250		BC
Helen Giffen	PI	O	2008-12-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Giffen, J. Ian	4	O	2016-08-26	D	51 - Exercice d'options	(11 250)		BC
ACTIVEnergy Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
ACTIVEnergy Income Fund	1	O	2016-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	4.6000	AB
Advantage Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blackwood, Donald Craig	5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	9.0000	AB
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Angevine, Jill Terilee	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	698		AB
Balog, Stephen	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	698		AB
Fagerheim, Grant Bradley	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	698		AB
Haggis, Paul	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	698		AB
McIntosh, Ronald A	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	931		AB
Aimia Inc.								
<i>Actions privilégiées - Cumulative Rate Reset Preferred Shares, Series</i>								
1								
Lønnum, Tor Magne	5	O	2016-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	12.3694	QC
AIRBOSS OF AMERICA CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Flatt, James Gordon	3							
Skky Capital Corporation Limited	PI	O	2015-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-06	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 346 900	14.0000	ON
Stirling Investments Inc.	PI	O	2016-09-06	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 346 900)	14.0000	ON
Alacer Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benbow, Robert D.	5	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	102 557		ON
<i>PSU</i>								
Benbow, Robert D.	5	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(252 446)		ON
<i>RSU</i>								
Benbow, Robert D.	5	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(191 989)		ON
Alberta Oilsands Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smoothwater Capital Corporation	3	O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	175 000	0.1200	AB
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1200	AB
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1200	AB
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.1200	AB
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1200	AB
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.1200	AB
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.1200	AB
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.1200	AB
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1200	AB
Alexandria Minerals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Geis, Robert	4	O	2012-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Alimentation Couche-Tard Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								
Hannasch, Brian Patrick	4, 5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	67.8000	QC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	68.0600	QC
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	68.3600	QC
Altius Minerals Corporation								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Altius Minerals Corporation	1	O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	51 800	9.5660	NF
Altus Group Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Derbyshire, Jim	5							
Derbyshire Investment Trust	PI	O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	28.9600	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	28.9400	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	28.9300	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	28.9100	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	28.8800	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	28.8400	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	28.8300	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	28.8200	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 100)	28.8000	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	28.7700	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	28.7600	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 900)	28.7500	ON
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.1900	ON
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	29.1500	ON
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	29.1200	ON
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.1100	ON
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 900)	29.1000	ON
American Core Sectors Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
American Core Sectors Dividend Fund	1	O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.7500	AB
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	9.9300	AB
Anconia Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brewster, Jason Allen Ross	4, 5							
2181038 Ontario Inc.	PI	O	2016-08-29	C	46 - Contrepartie de services	1 300 000	0.0500	ON
		M	2016-08-29	I	46 - Contrepartie de services	1 300 000	0.0500	ON
		O	2016-08-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(110 000)	0.0600	ON
Arianne Phosphate Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Bouchard, Dominique	4	O	2014-08-01	D	53 - Attribution de bons de souscription	10 000		QC
		M	2014-08-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000		QC
		M'	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000		QC
		M''	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000		QC
Cowley, James	4, 5	O	2014-08-01	D	53 - Attribution de bons de souscription	15 000		QC
		M	2014-08-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	15 000		QC
		M'	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	15 000		QC
		M''	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	15 000		QC
Debiasio, David James	4	O	2014-08-01	D	53 - Attribution de bons de souscription	2 500		QC
		M	2014-08-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 500		QC
		M'	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 500		QC
		M''	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 500		QC
Ostroff, Brian Richard	4, 5	O	2014-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000		QC
		M	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000		QC
1415444 Alberta Ltd.	PI	M'	2014-07-31	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000		QC
		M''	2014-07-31	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000		QC
Pillay, Siva	4	O	2014-08-01	D	53 - Attribution de bons de souscription	5 000		QC
		M	2014-08-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000		QC
		M'	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000		QC
		M''	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000		QC
Pinney, Steven Lee	4	O	2014-08-01	D	53 - Attribution de bons de souscription	12 500		QC
		M	2014-08-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 500		QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		M'	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 500		QC
		M''	2014-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 500		QC
Aston Hill Financial Inc.								
<i>Restricted Share Unit Plan</i>								
Werry, James M.	5	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 000		ON
Atlantic Gold Corporation (previously Spur Ventures Inc.)								
<i>Bons de souscription</i>								
Beedie, Ryan K	4, 3							
Beedie Investments Ltd.	PI	O	2015-06-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.2500	BC
		M	2016-08-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.2500	BC
Dean, Steven G	4, 5							
Dean Holdings Trust	PI	O	2016-08-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.6000	BC
Atlantic Power Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Atlantic Power Corporation	1	O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 012	2.3598USD	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	22 600	3.2058	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	36 750	2.4347USD	ON
		O	2016-08-12	D	36 - Conversion ou échange	56 700	3.2408	ON
		M	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	56 700	3.2408	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	62 039	2.5102USD	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	13 400	3.2365	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	43 669	2.5035USD	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 418 800	3.2498	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	60 050	2.5085USD	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	15 300	3.2290	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	45 451	2.5046USD	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	21 200	3.2518	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	57 402	2.5414USD	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	22 000	3.2152	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	22 600	3.2446	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	81 400	2.5058USD	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	22 600	3.2857	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	2.5431USD	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	20 200	3.2972	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	59 400	2.5489USD	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	22 600	3.3146	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	16 352	2.5470USD	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	29 829	2.5384USD	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	18 300	3.3146	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	16 400	3.3503	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	2.5486USD	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	51 366	2.5680USD	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	3.3610	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	68 340	2.5592USD	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	18 300	3.3519	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(572 354)		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 676 300)		ON
Aurinia Pharmaceuticals Inc.								
<i>Options</i>								
Bourgeault, Dennis	5	O	2016-08-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		BC
Huizinga, Robert	5	O	2016-08-30	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		BC
Aurora Cannabis Inc. (formerly Prescient Mining Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mayerson, Christopher	7	O	2016-08-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.7500	BC
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 000)	0.8600	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
1661132 Alberta Ltd	PI	O	2016-08-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	0.6500	BC
		O	2016-08-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(82 500)	0.6600	BC
		O	2016-08-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.6500	BC
		O	2016-08-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 500)	0.6800	BC
Avivagen Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Allan, David	4	O	2015-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2015-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Badger Daylighting Ltd.								
<i>Performance Share Unit</i>								
Vanderberg, Paul James	4, 5	O	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 663		AB
Banque Canadienne Imperiale de Commerce								
<i>Actions ordinaires</i>								
Capatides, Michael	7, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	13 391	96.2500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 391)	104.0200	ON
Dodig, Victor George	4, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	7 500	80.1000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	103.9500	ON
Kramer, Christina Charlotte	5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	1 003	96.2500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 003)	104.1500	ON
Patterson, Kevin Joesph Robert	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	1 782	96.2500	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 782)	103.8000	ON
		O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	1 459	79.5500	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 459)	103.8000	ON
		O	2016-09-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(288)	104.1200	ON
Williamson, J. David	5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	7 721	70.6600	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 721)	104.1100	ON
		O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	300	70.6600	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	104.1000	ON
		O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	13 686	78.5000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 686)	104.0700	ON
<i>Options</i>								
Capatides, Michael	7, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(13 391)		ON
Dodig, Victor George	4, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		ON
Kramer, Christina Charlotte	5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(1 003)		ON
Patterson, Kevin Joesph Robert	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(1 782)		ON
		O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(1 459)		ON
Williamson, J. David	5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(7 721)		ON
		O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(300)		ON
		O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(13 686)		ON
Banque de Montréal								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	3 481	57.7800	QC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	24 845	56.0000	QC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	18 537	60.1100	QC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 863)	87.0000	QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Babiak, Jan	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	108	86.8400	QC
Brochu, Sophie	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	154	86.8400	QC
Cope, George	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	314	86.8400	QC
Edwards, Christine A.	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	203	86.8400	QC
Eichenbaum, Martin Stewart	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	31	86.8400	QC
Farmer, Ron	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	512	86.8400	QC
Mitchelmore, Lorraine	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	31	86.8400	QC
Orsino, Philip	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	673	86.8400	QC
Prichard, John Robert Stobo	4, 7	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	719	86.8400	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
RICHER LA FLÈCHE, ERIC	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	118	86.8400	QC
Wilson III, Don Matthew	4	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	348	86.8400	QC
<i>Options</i>								
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(3 481)	57.7800	QC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(24 845)	56.0000	QC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(18 537)	60.1100	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Ares, Jean-Michel	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	143	86.8400	QC
Casper, David Robert	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	133	86.8400	QC
Dousmanis-Curtis, Alexandra	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	76	86.8400	QC
Downe, William	7, 5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	1 425	86.8400	QC
Flynn, Thomas Earl	7	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	166	86.8400	QC
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	159	86.8400	QC
Ouellette, Gilles Gerard	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	189	86.8400	QC
Rajpal, Surjit	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	213	86.8400	QC
Rudderham, Richard D.	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	93	86.8400	QC
Techar, Frank J.	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	338	86.8400	QC
White, William Darryl	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	345	86.8400	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Ares, Jean-Michel	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	808	86.8400	QC
Begy, Christopher Blake	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	167	86.8400	QC
Casper, David Robert	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	182	86.8400	QC
Dousmanis-Curtis, Alexandra	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	109	86.8400	QC
Fish, Simon Adrian	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	230	86.8400	QC
Flynn, Thomas Earl	7	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	295	86.8400	QC
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	159	86.8400	QC
Ouellette, Gilles Gerard	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	346	86.8400	QC
Rajpal, Surjit	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	304	86.8400	QC
Roche, Catherine Margaret	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	76	86.8400	QC
Rudderham, Richard D.	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	168	86.8400	QC
Stefankiewicz, Connie Anne	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	221	86.8400	QC
Techar, Frank J.	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	506	86.8400	QC
White, William Darryl	5	O	2016-08-26	D	35 - Dividende en actions	400	86.8400	QC
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA								
<i>Actions ordinaires</i>								
Savoy, Michelle Renee	4	O	2016-09-06	D	46 - Contrepartie de services	128	49.4374	QC
Wener, Jonathan I.	4	O	2016-09-06	D	46 - Contrepartie de services	400	49.4374	QC
Wolburgh Jenah, Susan	4	O	2016-09-06	D	46 - Contrepartie de services	220	49.4374	QC
<i>Unités d'actions différées</i>								
Bastarache, Lise	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	45	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	407	49.1960	QC
Baxendale, Sonia	4	O	2016-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	351	49.1960	QC
Bélanger, Richard	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	15	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	407	49.1960	QC
Boychuk, Michael T.	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	55	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	407	49.1960	QC
Courville, Isabelle	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	86	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	407	49.1960	QC
Labonté, Michel	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	86	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	574	49.1960	QC
Lavigne, A. Michel	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	11	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	406	49.1960	QC
Orange, Jacqueline C.	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	15	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	407	49.1960	QC
Savoy, Michelle Renee	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	40	48.5105	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	667	49.1960	QC
Wener, Jonathan I.	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	15	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	407	49.1960	QC
Wolburgh Jenah, Susan	4	O	2016-09-02	D	35 - Dividende en actions	20	48.5105	QC
		O	2016-09-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	616	49.1960	QC
Banque Nationale du Canada								
<i>Unités d'actions différées (UAD) / (DSU)</i>								
Hanczakowski, Jean-François	5	O	2016-08-02	D	35 - Dividende en actions	96		QC
		M	2016-08-02	D	35 - Dividende en actions	96		QC
Banque Royale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fukakusa, Janice Rose	5	O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	62 960	52.9440	QC
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 960)	81.0804	QC
<i>Options</i>								
Fukakusa, Janice Rose	5	O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(62 960)	52.9440	QC
Baylin Technologies Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Day, Stockwell	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 190	2.1000	ON
Jones, Douglas Aubrey	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 190	2.1000	ON
Reiter, Barry	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 587	2.1000	ON
SIMMONDS, DONALD E.	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 190	2.1000	ON
Wolkin, Harold Morton	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 587	2.1000	ON
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Alsop, Laurie Frances Smaldone	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 025		ON
Daniels, Michael Alan	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 025		ON
Dattels, Timothy	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 025		ON
Lynch, Richard John	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 025		ON
Stymiest, Barbara Gayle	4, 5	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 994		ON
Watsa, V. Prem	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 528		ON
Wouters, Wayne Gordon	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 025		ON
Blue Ribbon Income Fund (formerly Citadel Diversified Investment Trust)								
<i>Parts de fiducie</i>								
Blue Ribbon Income Fund	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.0900	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.0900	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.0400	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.0400	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.2600	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.2600	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.3100	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.3100	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.4300	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.4300	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	9.3900	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	9.3900	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	9.3200	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	9.3200	ON
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Mahajan, Kelly Kulwant	5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(742)	50.4900	AB
Bonavista Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kanovsky, Michael Manuel	4	O	2016-07-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 996		AB
		M	2016-07-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 705		AB
Bonterra Energy Corp.								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jonsson, Carl Roland	4	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.8000	AB
<i>Options</i>								
Drummond, Gary J.	4	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.8000	AB
BrightPath Early Learning Inc. (formerly Edleun Group, Inc.)								
<i>Options</i>								
Berkowitz, Adam	4	O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)		AB
Clarke, Colley	4	O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)		AB
Gallivan, Daniel F.	4	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(12 000)		AB
Goodman, Gary Michael	4	O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)		AB
Olin, Jeffrey	6	O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)		AB
Rosen, Mitchell	4, 5	O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)		AB
Snobelen, John Cameron	4	O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)		AB
Brookfield Property Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	3							
BPG Holdings Group (US) Holdings Inc.	PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 390	20.3100	ON
		O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 190	23.0800USD	ON
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 390	30.2000	ON
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 190	23.0500USD	ON
BRP Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
BRP Inc.	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	21.1018	QC
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	21.4853	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	21.5093	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	21.5989	QC
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	19 000	21.7313	QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	22.2281	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	22.3485	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	17 500	22.3938	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	22.3130	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	15 100	22.4895	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	21 600	22.5067	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	16 500	22.4318	QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	22.4870	QC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	23.4191	QC
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	23.4906	QC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	23.6442	QC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	23.7575	QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	24.1485	QC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	24.6448	QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	24.6026	QC
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	13 800	24.5405	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	24.5195	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(469 600)		QC
Scullion, Sandy	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Scullion, Sandy	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
CAE Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CAE INC.	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.3700	QC
		M	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.3700	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.2600	QC
		M	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.2600	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.2400	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.3100	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	18 700	17.4600	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	17.7500	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	17.9200	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	18.0400	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.1500	QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.1800	QC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.2500	QC
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.2700	QC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.3100	QC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.2200	QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.3000	QC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.3200	QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.4100	QC
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.3900	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	18.5500	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(214 300)	17.7300	QC
Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund								
<i>Parts</i>								
Caldwell US Dividend Advantage Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.6000	ON
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.5390	ON
		O	2016-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.5420	ON
Calfrac Well Services Ltd.								
<i>Options 2004 Stock Option Plan</i>								
Link, Lindsay Robert	5	O	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	25 000	31.0400	AB
		M	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	25 000	31.0400	AB
		O	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	9.9800	AB
		M	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	9.9800	AB
McNulty, Michael Joseph	5	O	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	60 000	31.0400	AB
		M	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	60 000	31.0400	AB
		O	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	9.9800	AB
		M	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	9.9800	AB
		M'	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	9.9800	AB
Medvedic, Tom	5	O	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	20 000	31.0400	AB
		M	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	20 000	31.0400	AB
		O	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
		M	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
		M'	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
Paslowski, Basil Mark	5	O	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	25 000	31.0400	AB
		M	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	25 000	31.0400	AB
Payne, Frederick Bruce	5	O	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	20 000	31.0400	AB
		M	2014-01-01	D	50 - Attribution d'options	20 000	31.0400	AB
		O	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
		M	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
		M'	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
Toney, Freddie Lynn	5	O	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
		M	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
		M'	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
		M''	2015-01-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.9800	AB
Calian Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Basler, Raymond Gregory	4	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	1 000	20.5400	ON
		O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	2 000	20.5400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	23.0000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	23.2000	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	23.4200	ON
<i>Deferred Share Units (Cash Value of Common Shares)</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Basler, Raymond Gregory	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7	23.1300	ON
loeb, kenneth jeffrey	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	23.1300	ON
Poirier, Jo-Anne Cecile	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2	23.1300	ON
Tkachuk, David George	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	41	23.1300	ON
Vickers, Richard Allan	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	23.1300	ON
weber, george brian	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	13	23.1300	ON
Options								
Basler, Raymond Gregory	4	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	20.5400	ON
		O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	20.5400	ON
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
de Rosnay, Alexis	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2016-09-05	I	57 - Exercice de droits de souscription	120 000		BC
		O	2016-09-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 348)	4.5999	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
de Rosnay, Alexis	7	O	2016-09-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(120 000)		BC
Canadian Energy Services & Technology Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stewart, Donald Michael Godfrey	4	O	2016-09-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.8766	AB
Canadian High Income Equity Fund								
<i>Parts</i>								
Canadian High Income Equity Fund	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.1400	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.1400	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.2600	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.2600	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	9.2700	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	9.2700	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.3900	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.3900	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	9.3900	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	9.3900	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	9.3900	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	9.3900	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	9.4100	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)	9.4100	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.4100	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	9.4100	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.4100	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	9.4100	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.3500	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	9.3500	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.2500	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)	9.2500	ON
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laing, Ronald Keith	5							
Solium	PI	O	2016-08-24	I	51 - Exercice d'options	4 000	35.6400	AB
		O	2016-08-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	41.5700	AB
McKay, Timothy Shawn	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	30 000	36.7800	AB
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	41.6700	AB
		M	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	41.4700	AB
<i>Options</i>								
Laing, Ronald Keith	5							
Solium	PI	O	2016-08-24	I	51 - Exercice d'options	(4 000)	35.6400	AB
McKay, Timothy Shawn	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	36.7800	AB
Canadian Utilities Limited								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Booth, Robert T.	4	O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	37.6601	AB
Kathie Booth	PI	O	2016-09-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	37.6601	AB
Donovan, Patrick F.	7	O	2016-08-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	570	35.8700	AB
		O	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 320)	39.7200	AB
Francis, Robert, B	4	O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	37.6601	AB
Heathcott, Linda A.	4							
Halo Holdings Inc.	PI	O	2016-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	35.5571	AB
Rayfield, Michael	4	O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105	37.6601	AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5							
Akito Holdings Inc.	PI	O	2016-06-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 440	35.5571	AB
Canadian Western Bank								
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Garvey, Randell William	5	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	430		AB
Sprung, Greg	5	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	391		AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Garvey, Randell William	5	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 655		AB
		O	2016-08-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 509)		AB
Sprung, Greg	5	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 139		AB
		O	2016-08-31	D	59 - Exercice au comptant	(3 968)		AB
<i>Options</i>								
Garvey, Randell William	5	O	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	29 790		AB
Sprung, Greg	5	O	2016-07-05	D	52 - Expiration d'options	(7 683)	30.7570	AB
		M	2016-07-05	D	52 - Expiration d'options	(7 683)	30.7570	AB
		O	2016-03-11	D	50 - Attribution d'options	27 087		AB
Canso Credit Income Fund								
<i>Exposure to Issuer through Canso Partners Fund</i>								
Carswell, John Paul	7	O	2016-08-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	51 314	9.7440	ON
Canso Select Opportunities Fund								
<i>Exposure to Issuer through Canso Partners II Fund</i>								
Carswell, John Paul	7	O	2016-08-31	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	58 487	8.5489	ON
Canyon Services Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lich, Miles	4	O	2016-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500		AB
		O	2016-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000		AB
Walker, Quentin Maurice	5	O	2016-08-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 733		AB
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 733)	4.9376	AB
		O	2016-08-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 400		AB
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	4.9500	AB
<i>Stock Based Units</i>								
Lich, Miles	4	O	2016-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)		AB
		O	2016-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)		AB
Walker, Quentin Maurice	5	O	2016-08-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 733)		AB
		M	2016-08-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 733)		AB
		O	2016-08-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 400)		AB
Capital DGMC Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laberge, Benoit	3	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	0.0500	QC
Capital LGC Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jeremy, Edelman	3	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.0850	QC
Cardinal Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shevkenek, Connie	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Shevkenek Alberta Ltd.	PI	O	2016-09-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
<i>Restricted Bonus Awards</i>								
Shevkenek, Connie	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Cascades inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cascades inc.	1	O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	14 100	8.9900	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.9900	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	15 100	8.9800	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	40 300	8.9500	QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	8 700	8.9700	QC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	8.9400	QC
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	30 700	8.9600	QC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	8.9700	QC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	8.9700	QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.9900	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(138 300)		QC
Malo, Charles	7	O	2016-09-01	D	40 - Vente à découvert	(1 494)	11.0000	QC
		O	2016-09-01	D	40 - Vente à découvert	(5 500)	11.0200	QC
		O	2016-09-01	D	40 - Vente à découvert	(1 500)	11.0300	QC
		O	2016-09-01	D	40 - Vente à découvert	(2 000)	11.0400	QC
		O	2016-09-01	D	40 - Vente à découvert	(3 000)	11.2900	QC
		O	2016-09-01	D	40 - Vente à découvert	(3 440)	11.3000	QC
		O	2016-09-01	D	40 - Vente à découvert	(3 000)	11.3100	QC
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	10 494		QC
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	9 440		QC
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>								
Malo, Charles	7	O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(10 494)		QC
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(9 440)		QC
CCL Industries Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Martin, Geoffrey	4, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	22 000	56.0000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	240.2100	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.2700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.3000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	240.3200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.3300	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	240.3450	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.3600	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	240.3650	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	240.3700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.3800	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	240.4000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	240.4100	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.4350	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	240.4400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	240.4600	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.5100	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.5200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	240.5250	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.5300	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	240.5350	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	240.5500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.5600	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.5700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.5900	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	240.6000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	240.6100	ON

Emetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.6400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.6500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	240.6550	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.6700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.6800	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.6850	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	240.6900	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	240.7000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.7200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	240.7300	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.7400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	240.7450	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.7500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(500)	240.7700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(900)	240.7750	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.7800	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	240.7900	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(600)	240.8000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.8100	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.8200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.8300	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.8400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	240.8500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.8600	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	240.8700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.9000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.9100	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	240.9200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	240.9350	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	240.9400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.9500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(600)	240.9600	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.9850	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	240.9900	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(700)	241.0000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(900)	241.0100	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	241.0200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(700)	241.0300	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	241.0400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	241.0500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	241.0800	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	241.0900	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	241.1000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	241.1100	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	241.1200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	241.1300	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	241.1400	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	241.1700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	241.1900	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	241.2200	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	241.3500	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	241.3700	ON
		O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	2 400	56.0000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	238.0200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	238.6100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	238.7100	ON

Emetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	238.8600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.9200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.9400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	238.9900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.0000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.0700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	239.3200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.3300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.4100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.4500	ON
		O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	25 000	87.1700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.4600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	239.5000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.5100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.5200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.5500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.5600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.5900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	239.6000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	239.6700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	239.6800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.6900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.7000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	239.7100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.7200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.7500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.7800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	239.8300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.8400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.8500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.8600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.8650	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	239.8750	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.8800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.8900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.9000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.9400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	239.9450	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.9500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.9700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	239.9900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.0100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	240.0200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	240.0300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.1000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.2100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.2200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.2500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.2700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.2900	ON

Emetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	240.3200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	240.3400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	240.4300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	240.4400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	240.5500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	240.5800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	240.7100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	240.7200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	240.7400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	240.7800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	240.8550	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	240.9200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	240.9800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.0000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	241.0100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	241.0200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.0300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.0600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.1500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.2300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.2400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.2600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.3800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.5000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.5100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.5300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.5700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	241.5800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.6800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.7200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.7500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.7600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.7700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	241.8300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.9300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.9450	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	241.9850	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	241.9900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	241.9950	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	242.0000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	242.0100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 100)	242.0300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	242.0400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	242.0600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	242.0800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	242.0850	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 000)	242.1000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	242.1100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	242.1200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(500)	242.1300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(600)	242.1400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	242.1500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	242.1600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	242.1800	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	242.1900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	242.2000	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.2050	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.2100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.2700	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.2900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.3000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	242.3200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	242.3300	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	242.3400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	242.3500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.4100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.4200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.4500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.4900	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.5400	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.9500	ON
<i>Options</i>								
Martin, Geoffrey	4, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(22 000)	56.0000	ON
		O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	(2 400)	56.0000	ON
		O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	87.1700	ON
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian Pacific Railway Limited	1	O	2016-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	196.2740	AB
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	43 285	192.5761	AB
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		AB
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		AB
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(43 285)		AB
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	51 500	190.6388	AB
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	193.0446	AB
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	191.3114	AB
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	192.4222	AB
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(51 500)		AB
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	193.6025	AB
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	195.4858	AB
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	196.8824	AB
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	198.0346	AB
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	197.6944	AB
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	197.1211	AB
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	198.9980	AB
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	199.7560	AB
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	17 500	199.9455	AB
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Wasti, Rashid	7	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	13.8600	ON
CI Financial Corp.								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
CI Financial Corp.	1	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	564 961	25.9899	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(564 961)		ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	33 261	25.0000	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(33 261)		ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	34 500	24.9984	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(34 500)		ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	42 600	24.9989	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(42 600)		ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	24.9503	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 900)		ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	40 300	25.2112	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(40 300)		ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	34 000	25.3730	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(34 000)		ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	60 300	25.3674	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(60 300)		ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	54 700	25.3459	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(54 700)		ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	64 500	25.2167	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(64 500)		ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	64 500	25.2167	ON
		M	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	31 500	25.2735	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(31 500)		ON
Donato, Marcelo A.	7	O	2016-08-26	D	97 - Autre	(14 966)		ON
RSP	PI	O	2016-08-26	I	97 - Autre	(4 000)		ON
SRSP	PI	O	2016-08-26	C	97 - Autre	(4 918)		ON
Cipher Pharmaceuticals Inc.								
Actions ordinaires								
Mull, John	3	O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	68 966	2.9000	ON
Options								
Mull, John	3	O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	(68 966)	2.9000	ON
Clarke Inc.								
Actions ordinaires								
Clarke Inc.	1	O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.1000	NS
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.1000	NS
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	9.1000	NS
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.1000	NS
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.1000	NS
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.1000	NS
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	9.2500	NS
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		NS
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		NS
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)		NS
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		NS
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		NS
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		NS
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		NS
Clearwater Seafoods Incorporated								
Deferred Share Units								
Craighead, Jane	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	14.2500	NS
Dickson, James Malcolm	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	151	14.2500	NS
Giles, Harold	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	156	14.2500	NS
Hood, Richard Lawrence Gillis	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	55	14.2500	NS
Kavanagh, David John	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	273	14.2500	NS
Paddick, Brendan John	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	156	14.2500	NS

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Risley, John Carter	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	103	14.2500	NS
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Cotie, Daniel Tyrone	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14	14.2500	NS
Craighead, Jane	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	14.2500	NS
Dickson, James Malcolm	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
Gautschi, Dieter	7	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	14.2500	NS
Giles, Harold	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
Hood, Richard Lawrence Gillis	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
Kavanagh, David John	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	37	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	19	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	29	14.2500	NS
MacDonald, Colin	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	56	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	14.2500	NS
MacDonald, Michael Charles	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
Morency, Gregory	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	72	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	59	14.2500	NS
Paddick, Brendan John	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
Penney Menafra, Christine Alice	7	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	25	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	17	14.2500	NS
Risley, John Carter	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4	14.2500	NS
Rothenberger, Kirk Douglas	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2	14.2500	NS
Smith, Ian David	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	158	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	80	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	106	14.2500	NS
Spavold, Stanley William Leo	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5	14.2500	NS
van der Giesen, Ronald Johannes Andrianes	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	61	14.2500	NS
Wight, Robert Derek	7	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	52	14.2500	NS
		O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	14.2500	NS
CO2 Solutions Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Manherz, Robert	4, 3							
Dundurn Capital Partners Inc.	PI	O	2008-08-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-31	I	53 - Attribution de bons de souscription	705 882	0.1700	QC
Cogeco Communications Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>								
Smithard, Kenneth Edward	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Incentive Units / Unités incitatives</i>								
Smithard, Kenneth Edward	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Smithard, Kenneth Edward	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Performance Share Units / Unite d'action performance</i>								
Smithard, Kenneth Edward	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators								
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>								
Daniel, Kevin	7	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	ON
Hanna, Paul	7	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	ON
McCombie, Richard Allen	7	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	100.0000	ON
		O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	923	100.0000	ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian National Railway Company	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	96 500	76.9798	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(96 500)		QC
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	96 100	77.2613	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(96 100)		QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	97 420	76.2059	QC
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(97 420)		QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	95 960	77.3712	QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(95 960)		QC
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	95 820	77.4783	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(95 820)		QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	95 040	78.1179	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(95 040)		QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	95 710	77.5781	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(95 710)		QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	95 050	78.1217	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	(95 050)		QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	95 990	77.3535	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(95 990)		QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	95 540	77.7121	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(95 540)		QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	96 110	77.2529	QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(96 110)		QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	95 400	77.8211	QC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(95 400)		QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	94 900	78.2340	QC
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(94 900)		QC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	94 460	78.5967	QC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(94 460)		QC
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	98 839	79.0503	QC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(98 839)		QC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	92 800	80.2600	QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(92 800)		QC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	102 200	80.5515	QC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(102 200)		QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	102 500	80.3094	QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(102 500)		QC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	102 100	80.6140	QC
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(102 100)		QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	101 100	81.4077	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(101 100)		QC
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	91 100	81.3840	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	(91 100)		QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	99 900	80.7060	QC
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	(99 900)		QC
Finn, Sean	5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(594)	84.4300	QC
COMPASS Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
COMPASS Income Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.2260	AB
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	11.4000	AB
Copper North Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meade, Harlan Donnley	4, 5	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1450	BC
Corporation Minière Golden Share								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guilbaud, Christian	4	O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	370 000		ON
<i>Options</i>								
Guilbaud, Christian	4	O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	0.1000	ON
		O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.1000	ON
Corporation TomaGold								
<i>Actions ordinaires de catégorie "A"</i>								
Planet Mining Exploration Inc.	3	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	15 000 000	0.1000	QC
Corus Entertainment Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Shaw Communications Inc.	3	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	555 277	12.2095	ON
Shaw, Bradley	3	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	12.2095	ON
Hannah Michelle Shaw	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	12.2095	ON
Logan James Shaw	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	12.2095	ON
Michelle Shaw	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	12.2095	ON
Phelan Bradley Shaw	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	12.2095	ON
Sierra Marie Shaw	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	12.2095	ON
Shaw, Jim	3	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.2095	ON
Kennedy Rae Shaw	PI	O	2016-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	12.2095	ON
Parker James Shaw	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	12.2095	ON
SJ PledgeCo Corp	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 158	12.2095	ON
Shaw, JR	3	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 923	12.2095	ON
Carol M. Shaw	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96	12.2095	ON
Shaw, Julie Marie	4	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	12.2095	ON
James Cole Emanuel Shaw-Antonio	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.2095	ON
Keeley Jae Shaw-Antonio	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.2095	ON
Montana Marie Shaw-Antonio	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.2095	ON
<i>Deferred Share Units (DSUs) - Director Plan</i>								
Bissonnette, Peter	4	O	2016-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 780	12.2900	ON
D'Avella, Michael	4	O	2016-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 271	12.2900	ON
Frascott, John Anthony	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 468	12.2900	ON
Leaney, Wendy Ann	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	636	12.2900	ON
Roozen, Catherine M.	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 085	12.2900	ON
Royer, Terrance Eldon	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 983	12.2900	ON
Shaw, Julie Marie	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	572	12.2900	ON
Crescita Therapeutics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Knight Therapeutics Inc.	3	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Orleski, Gregory M.C.	4, 5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Schlader, Thomas	4	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Bons de souscription</i>								
Knight Therapeutics Inc.	3	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Crown Capital Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Oldfield, Timothy James	5							
RRSP	PI	O	2016-08-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.3500	AB
		O	2016-08-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	AB
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.3000	AB
CT Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Salsberg, Kevin	5							
TD Waterhouse	PI	O	2016-06-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	14.9400	ON
DAVIDsTEA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Toutant, Sylvain	4, 5							
9222-2116 Québec Inc.	PI	O	2016-08-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 868)	13.6518USD	QC
		O	2016-08-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 065)	13.7247USD	QC
		O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	13.6023USD	QC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 723)	13.5793USD	QC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	13.6413USD	QC
DHX Media Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donovan, Michael	4	O	2014-10-14	D	35 - Dividende en actions	(5 524 027)		NS
		M	2014-10-14	D	36 - Conversion ou échange	(5 524 027)		NS
Diversified Royalty Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Giese, Clifford Duncan	7	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 100)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 900)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 300)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 700)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 400)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	2.3400	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	2.3700	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	2.3400	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.3400	BC
1347491 Alberta Ltd.	PI	O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC

Emetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(36 700)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 700)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 900)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(9 300)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 200)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 500)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(31 000)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3900	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(9 500)	2.4000	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(10 000)	2.3900	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 700)	2.4000	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(800)	2.3900	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(11 400)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3400	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3400	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 100)	2.3300	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(20 300)	2.3100	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 000)	2.3000	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(11 200)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(400)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3100	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 000)	2.3100	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 500)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(500)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(6 000)	2.3100	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(600)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(36 000)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 600)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(10 200)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(9 000)	2.4200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(23 100)	2.4300	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(6 000)	2.4300	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(6 000)	2.4200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 200)	2.4300	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	2.4300	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(600)	2.4200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.4300	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(18 300)	2.4100	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(22 900)	2.4000	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(500)	2.4200	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 700)	2.4100	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.4000	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(600)	2.4000	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(18 600)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(20 200)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(31 100)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(16 800)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(17 500)	2.3600	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3500	BC
	O		2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3600	BC

Emetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 100)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 500)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(11 300)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 500)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(31 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(21 300)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(500)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(11 900)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 100)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(500)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 100)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(6 500)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(800)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 100)	2.4400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 500)	2.4300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(107 800)	2.4400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 000)	2.4400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 600)	2.4400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.4300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(29 000)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	(500)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(7 000)	2.3400	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 800)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 200)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(18 400)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 900)	2.3100	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(19 400)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 100)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 600)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 800)	2.3100	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 100)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 000)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3100	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 000)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(20 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(9 900)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(11 300)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(8 500)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(10 500)	2.3700	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(7 200)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 200)	2.3800	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3700	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(300)	2.3700	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(200)	2.3700	BC

Emetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(600)	2.3700	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(14 900)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(500)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(500)	2.3600	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(9 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(100)	2.3500	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(50 000)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(21 000)	2.3200	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(17 100)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(900)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 000)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(9 000)	2.3300	BC
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 100)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(17 600)	2.3400	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(12 900)	2.3400	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(43 800)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(6 200)	2.3700	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(28 200)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(15 400)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(48 500)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(13 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(20 000)	2.3700	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(6 200)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 000)	2.3700	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(9 800)	2.3700	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(10 600)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(12 700)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 600)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(8 600)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(14 500)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(25 500)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(18 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 500)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 000)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(49 700)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 500)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(55 500)	2.3700	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(14 300)	2.3400	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(44 200)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(2 900)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(36 300)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(8 600)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(10 600)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(16 800)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 000)	2.3400	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(3 100)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(12 900)	2.3600	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(6 000)	2.3400	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(1 000)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(800)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(5 100)	2.3500	BC
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(17 500)	2.3500	BC
Gutmanis, Greg	5	O	2015-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 561		BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Keddy, Edward Drew SHAW, SCOTT	7	O	2016-08-29	D	46 - Contrepartie de services	34 761	2.4000	BC
Sutton Group Realty Services Ltd.	PI	O	2016-08-29	I	46 - Contrepartie de services	(34 761)	2.4000	BC
		O	2016-08-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.4300	BC
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	2.4300	BC
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.4400	BC
TRACEY, LANCE	7							
Sutton Group Realty Services Ltd.	PI	O	2016-08-29	I	46 - Contrepartie de services	(34 761)	2.4000	BC
		O	2016-08-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.4300	BC
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	2.4300	BC
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.4400	BC
<i>Restricted Share Units (Common Shares)</i>								
Gutmanis, Greg	5	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 598	2.2483	BC
		O	2016-09-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 561)		BC
		O	2016-09-02	D	59 - Exercice au comptant	(21 489)		BC
Divestco Inc.								
<i>Options</i>								
Brillon, Wade	4	O	2016-07-27	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.1650	AB
Chiarastella, Daniele	5	O	2016-07-27	D	52 - Expiration d'options	(225 000)	0.1650	AB
Gough, Michael	4	O	2016-07-27	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.1650	AB
Hornsby, Lonn	7	O	2016-07-27	D	52 - Expiration d'options	(225 000)	0.1650	AB
Molnar, Edward Lawrence	4	O	2016-07-27	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.1650	AB
Popadynetz, Stephen	5	O	2016-07-27	D	52 - Expiration d'options	(225 000)	0.1650	AB
Sinclair-Smith, Steven James	5	O	2016-07-27	D	52 - Expiration d'options	(225 000)	0.1650	AB
Dollarama Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	45 700	95.6018	QC
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	47 200	95.9860	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	95.9980	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	91 700	95.9927	QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	62 700	95.9727	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	11 300	95.9720	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(260 100)		QC
Dundee Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
Attanasio, Mark	7	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 558)	5.8900	ON
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 400	2.4400USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 800	2.4400USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 900	2.4400USD	ON
Lyxor/Bay Resource Partners Offshore Fund Ltd	PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.4400USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.4400USD	ON
Eclipse Residential Mortgage Investment Corporation								
<i>Class A Shares</i>								
Eclipse Residential Mortgage Investment Corporation	1	O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.3500	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.3500	ON
E-L Financial Corporation Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Barron, John Christopher Badger Holdings Limited	4	O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240)	675.0333	ON
Energy Credit Opportunities Income Fund								
<i>Class A Units</i>								
Energy Credit Opportunities Income Fund	1	O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.9600	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.9800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.0000	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 400)		ON
Energy Fuels Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Catchpole, Glenn	4	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	2.4100USD	ON
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 890)	2.4300USD	ON
Energy Leaders Plus Income Fund								
<i>Parts</i>								
Energy Leaders Plus Income Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 400		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 400)		ON
Ensign Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Connors, Thomas Joseph	7	O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 802)	7.7500	AB
Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Letendre, Jacques, Pierre-Julien	4	O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	6 500	0.2000	QC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	0.2950	QC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	24 810	0.2000	QC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 810)	0.2800	QC
		O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	11 500	0.2000	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)	0.2950	QC
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	1 500	0.2000	QC
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.2950	QC
<i>Options</i>								
Letendre, Jacques, Pierre-Julien	4	O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(6 500)	0.2000	QC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(24 810)	0.2000	QC
		O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(11 500)	0.2000	QC
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	0.2000	QC
Equitorial Exploration Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bal, Jatinder Singh	1	O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.0800	BC
Everton Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Stein, Keith	4	O	2016-04-14	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Exchange Income Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buckley, Gary	4							
Gary's RESP	PI	O	2016-08-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	34.7100	MB
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
EXFO Inc.	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 432	4.4601	QC
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 432)	4.4601	QC
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 518	3.4093USD	QC
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(5 518)	3.4093USD	QC
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	5 518	3.3834USD	QC
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(5 518)	3.3834USD	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.3500	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	4.3500	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	3.3358USD	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)	3.3358USD	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 432	4.4102	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 432)	4.4102	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 518	3.3549USD	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(5 518)	3.3549USD	QC
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 432	4.4611	QC
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(2 432)	4.4611	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 518	3.3648USD	QC
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 518)	3.3648USD	QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	4.3400	QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	4.3400	QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	3.3039USD	QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)	3.3039USD	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 732	4.3515	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 732)	4.3515	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	3.3240USD	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 400)	3.3240USD	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 432	4.4177	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 432)	4.4177	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 518	3.3869USD	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(5 518)	3.3869USD	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 432	4.3359	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(2 432)	4.3359	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 020	3.3436USD	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(5 020)	3.3436USD	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 432	4.4415	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 432)	4.4415	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	3.4318USD	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	(4 600)	3.4318USD	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 432	4.4590	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 432)	4.4590	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	4 867	3.4487USD	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(4 867)	3.4487USD	QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Allard, Pierre-Paul	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 241	3.1800USD	QC
Côté, François	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 709	4.1700	QC
Edwards, Darryl Alexander	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 709	4.1700	QC
Séguin, Claude	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 709	4.1700	QC
Tomes, Randy Earl	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 481	3.1800USD	QC
EXPLOR RESOURCES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dupont, Chris	4, 5	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1000	QC
Exploration Dios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Girard, Marie-José	4, 5	O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1550	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1500	QC
Exploration Puma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Marcel	4, 5	O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0700	QC
		O	2016-09-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0650	QC
Fairfax Financial Holdings Limited								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Barnard, Andrew	2	O	2016-08-31	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)		ON
Salsberg, Eric	7	O	2016-08-30	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(40)		ON
Financière Sun Life inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kennedy, Melissa Jane	5	O	2014-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	243		ON
John Wingrove	PI	O	2016-08-31	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(243)		ON
Finning International Inc.								
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Awad, Marcelo	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	125	23.3200	BC
Carter, James Edward Clark	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	424	23.3200	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Cote, Jacynthe	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	98	23.3200	BC
Hale, Mona	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11	23.3200	BC
Harrod, Darcy Joel	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	23.3200	BC
Hartery, Nicholas	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	120	23.3200	BC
Hiley, Chad, Stephen	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8	8.0000	BC
		M	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8	23.3200	BC
Levenick, Stuart L.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	20	23.3200	BC
Marks, Anna Pia	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	184	23.3200	BC
Neveu, Kevin A.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	115	23.3200	BC
O'Neill, Kathleen M.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	373	23.3200	BC
Parkes, Kevin	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	28	23.3200	BC
Patterson, Christopher William	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	155	23.3200	BC
Pollesel, John Joseph	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	26	23.3200	BC
Primrose, David Francis Neil	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	23.3200	BC
Reid, John McDonald	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	312	23.3200	BC
Thomson, Scott	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	63	23.3200	BC
Villegas, Juan Carlos	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	628	23.3200	BC
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4, 5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	545	23.3200	BC
Wilson, Michael M.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	213	23.3200	BC
<i>Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Amar, Juan Pablo	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	36		BC
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7		BC
Cummings, David William	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	33		BC
Day, Russell Willard	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	19		BC
Erdman, Jeff	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9		BC
Guridi, Sebastian Tomas	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	44		BC
Hale, Mona	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	16		BC
Harrod, Darcy Joel	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11		BC
Hiley, Chad, Stephen	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	29		BC
Marchese, Marchello	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	42		BC
Marks, Anna Pia	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	48		BC
Murdoch, Heather Jane	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	16		BC
Nielsen, Steven Mathew	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	78		BC
Palaschuk, Gregory	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	12		BC
Parkes, Kevin	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	34		BC
Pollesel, John Joseph	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	49		BC
Primrose, David Francis Neil	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		BC
Sexsmith, Jean Gail	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11		BC
Thomson, Scott	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	271		BC
Villegas, Juan Carlos	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	78		BC
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.3500	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	12.3500	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.4100	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.4100	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.4400	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	12.4400	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.4500	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	12.4500	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.5200	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	12.5200	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.4600	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.4600	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	12.4000	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	12.4000	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Fonds de placement immobilier PRO								
<i>Parts</i>								
Côté, Martin	4	O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.4400	ON
Gestion MACORE Inc.	PI	O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	12.4400	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3200	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3200	ON
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI	2016-08-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	103	14.5000	ON
		O	2016-08-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 028	14.5000	ON
		O	2016-09-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 671	14.5000	ON
Fonds strategique de marchandises Coxe								
<i>Parts Class A Combined Units</i>								
Techtrain Consultants Ltd.	7	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	10.1500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	9.9100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	9.6600	ON
Trudeau, Angela	7	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	9.6600	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	9.7000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	9.7100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.9000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	9.9100	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	10.0200	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	10.1500	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	10.1500	ON
Foraco International SA								
<i>Actions ordinaires</i>								
Foraco International SA	1	O	2016-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4500	ON
		O	2016-06-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4400	ON
		O	2016-06-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4500	ON
		O	2016-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	0.4300	ON
		O	2016-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4900	ON
		O	2016-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4400	ON
		O	2016-06-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4300	ON
		O	2016-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4300	ON
		O	2016-06-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4350	ON
		O	2016-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4350	ON
		O	2016-06-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4350	ON
		O	2016-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4352	ON
		M	2016-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4352	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4700	ON
		M	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4700	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4500	ON
		M	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4500	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4600	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4600	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4603	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4800	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4600	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4650	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4100	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4200	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4800	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 572	0.4300	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4600	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4541	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4650	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4600	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4600	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4500	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4600	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.4600	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 072	0.4650	ON
Fortis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bennett, David	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	41.9500	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	41.2910	NF
Dall'Antonia, Roger Attilio	7	O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	41.9504	NF
Duke, Nora	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	271	41.9500	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	619	41.2910	NF
Gosse, Karen J.	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	41.9504	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119	41.2910	NF
Nathan Zachary	PI	O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	41.2910	NF
London, Paige	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	41.9500	NF
Lorimer, Ian Gordon	7	O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	863	41.9504	NF
Ludlow, Earl	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 718	41.9500	NF
Investors Group	PI	O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	158	41.2910	NF
Mulcahy, Michael A.	7	O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188	41.9504	NF
Brett Mulcahy	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	41.9504	NF
Cindy Moore-Mulcahy	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	41.9504	NF
Gavin Mulcahy	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	41.9504	NF
Sean Mulcahy	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	41.9504	NF
Norris, David	4	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	41.2910	NF
O'Dea, Regan	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	41.9504	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	41.2910	NF
Perry, Barry	4, 5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	196	41.9500	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	473	41.2910	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	881	41.2910	NF
Elizabeth	PI	O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	41.2910	NF
Karen Perry	PI	O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	41.2910	NF
Nadine Perry	PI	O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	41.9500	NF
		O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	41.2910	NF
Roberts, Jamie	7	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	41.9500	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	41.2910	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	41.2910	NF
Smith, Karl W.	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	404	41.9500	NF
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	634	41.2910	NF
Stephen Smith	PI	O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	41.9500	NF
Spinney, James	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	41.9500	NF
Caitlin Spinney	PI	O	2016-09-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	41.2910	NF
Fortune Minerals Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Massola, David	5	O	2016-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Bons de souscription								
Massola, David	5	O	2016-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Options								
Massola, David	5	O	2016-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-06	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.1150	ON
Gazit-Globe Ltd.								
Actions ordinaires								
Jemini, Adi	5	O	2016-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 741		ON
Lavine, Rachel	4, 5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 042		ON
Mientkavich, Arie	4	O	2016-09-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 272		ON
Performance Share Units								
Mientkavich, Arie	4	O	2016-09-03	D	38 - Rachat ou annulation	(35 786)		ON
Restricted Share Units								
Jemini, Adi	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 741)		ON
Lavine, Rachel	4, 5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 042)		ON
Mientkavich, Arie	4	O	2016-09-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 272)		ON
George Weston Limitee								
Actions privilégiées Series 1								
Dart, Robert John	6	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.4000	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	25.5092	ON
Gestion Des Communications DATA Corp.								
Actions ordinaires								
Ward, J. R. Kingsley	4							
Convergent Health Care	PI	O	2016-08-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	3.8500	ON
		O	2016-08-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.7500	ON
Glen Eagle Resources Inc.								
Débiteures convertibles								
Lavigueur, Denis	3	O	2015-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 150 000.00)		QC
		M	2016-08-31	D	97 - Autre	(\$ 150 000.00)		QC
Global Diversified Investment Grade Income Trust II								
Parts de fiducie								
Dalphon, Claude	4	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96 500	0.1950	QC
Global Dividend Growers Income Fund								
Parts de fiducie								
Global Dividend Growers Income Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.1800	AB
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	900	11.1400	AB
Global Healthcare Dividend Fund								
Parts de fiducie								
Global Healthcare Dividend Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.3033	AB
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.2842	AB
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	11.2417	AB
		O	2016-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.2031	AB
Global Real Estate Dividend Growers Corp.								
Actions ordinaires Equity Shares								
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	8.5923	AB
Globalbalance Dividend Growers Corp.								
Actions ordinaires Equity Shares								
Globalbalance Dividend Growers Corp.	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	7.8564	AB
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	900	7.8422	AB
Gluskin Sheff + Associates Inc.								
Actions ordinaires								
Bantis, Jim Demetris	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 623		ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 100)	19.2300	ON
LiChong, Jeannine Nietlan	5	O	2016-09-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	52 520		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 115)	19.2300	ON
Mann, Peter McDaniel	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	52 520		ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 115)	19.2300	ON
Moody, Jeffrey	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 102		ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 690)	19.2300	ON
Morris, David Roy	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 789	19.2300	ON
		M	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 789	19.2300	ON
		M'	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 789		ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(958)	19.2300	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Bantis, Jim Demetris	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 623)		ON
LiChong, Jeannine Nietlan	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(52 520)		ON
Mann, Peter McDaniel	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(52 520)		ON
Moody, Jeffrey	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 102)		ON
Morris, David Roy	5	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 789)		ON
GMP Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bell, Douglas	7	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 549	4.8788	ON
Bond, Chris	7	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	241	4.8300	ON
Sullivan, Kevin M.	4, 5	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	996	4.8300	ON
WEIR, ROBERT RUSSELL	7	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 906	4.8695	ON
Goldcorp Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baker, Vernon Casey	7	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Ruus, Mark Adrian	5	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	20.7700	BC
<i>Droits</i>								
Baker, Vernon Casey	7	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Baker, Vernon Casey	7	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Performance Share Units (Cash Settled)</i>								
Baker, Vernon Casey	7	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Goldgroup Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Balic, Anthony Bob	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Balic, Anthony Bob	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Balic, Anthony Bob	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust								
<i>Parts Class A</i>								
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust	1	O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.5900	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.5900	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.5300	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	7.5300	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.6100	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	7.6100	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.6600	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	7.6600	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	7.7000	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	7.7000	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.7000	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)	7.7000	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.7000	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	7.7000	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.7100	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.7100	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit						nominale		
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.8400	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.8400	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.8800	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.8800	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.7300	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	7.7300	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.7300	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.7300	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.7300	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	7.7300	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.7300	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	7.7300	ON
Great Canadian Gaming Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mutti, Rajbir	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.1100	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	22.2100	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	22.3300	BC
		M	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	22.3300	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	22.3200	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	22.3000	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	22.2900	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.2800	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	22.2700	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	22.2500	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	22.2200	BC
<i>Options</i>								
Mutti, Rajbir	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	9.1100	BC
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Great-West Lifeco Inc.	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 057 895	32.7029	MB
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 057 895)		MB
Groupe SNC-Lavalin Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smati, Zine Edine	4	O	2016-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-09-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	850	56.4414	QC
		O	2016-09-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	56.3512	QC
Groupe TMX Limitee								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Thadaney, Nicholas	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 100)	57.6000	ON
Groupe TVA Inc.								
<i>Options d'achat d'actions classe B</i>								
Rozon, Denis	5	O	2016-09-05	D	52 - Expiration d'options	(35 910)		QC
Groupe Vision New Look Inc. (auparavant Lunetterie New Look Inc.)								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Schonfeld, Jason	7	O	2016-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	27.8500	QC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	27.9100	QC
GSI Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Roush, John A	4, 5	O	2012-03-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(444 444)		NB
		M	2012-03-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(44 444)		NB
		O	2013-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 490	9.7100USD	NB
		M	2013-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 490)	9.7100USD	NB
H2O INNOVATION INC.								
<i>Options</i>								
BLANCHET, Marc	5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	436 667	1.6500	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	436 667	1.6500	QC
Clairét, Guillaume	5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	491 667	1.6500	QC
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	491 667	1.6500	QC
Dugré, Frédéric	4, 5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	1 375 000	1.6500	QC
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	1 375 000	1.6500	QC
Halogen Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fitzpatrick, Paul David	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Fitzpatrick, Paul David	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Performance Share Units</i>								
Fitzpatrick, Paul David	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Fitzpatrick, Paul David	5	O	2016-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Holloway Lodging Corporation								
<i>Débitures convertibles HLC.DB 6.25 due Feb 28, 2020</i>								
Clarke Inc.	3							
Quinpool Holdings Partnership	PI	O	2016-09-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 2 446 000.00)	90.0000	NS
Holloway Lodging Corporation	1	O	2016-08-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	\$ 5 000.00	0.9000	NS
		O	2016-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	\$ 5 000.00	0.9000	NS
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	\$ 5 000.00	0.9000	NS
		O	2016-08-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	\$ 5 000.00	0.9000	NS
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 20 000.00)		NS
Home Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Home Capital Group Inc.	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	29.5111	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(23 500)	29.5111	ON
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Ahlvik, Christer	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	19	29.2000	ON
Blowes, Robert	4	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	42	29.2000	ON
Decina, Pino	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	76	29.2000	ON
Harry, John Roberts Komar	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	39	29.2000	ON
Henderson, Dinah	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	25	29.2000	ON
Morton, Robert	7	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	34	29.2000	ON
Parker, Gregory	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	36	29.2000	ON
Rawhani, Fariba	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	34	29.2000	ON
Reid, Martin	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	191	29.2000	ON
Soloway, Gerald M.	4, 5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	308	29.2000	ON
Wilson, Gary	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	12	29.2000	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Ahlvik, Christer	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	8	29.2000	ON
Blowes, Robert	4	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	4	29.2000	ON
Decina, Pino	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	7	29.2000	ON
Harry, John Roberts Komar	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	22	29.2000	ON
Henderson, Dinah	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	12	29.2000	ON
Holland, Marie	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	25	29.2000	ON
Hong, John	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	24	29.2000	ON
Katchen, Benjamin	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	29	29.2000	ON
Parker, Gregory	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	18	29.2000	ON
Rawhani, Fariba	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	10	29.2000	ON
Reid, Martin	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	22	29.2000	ON
Soloway, Gerald M.	4, 5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	36	29.2000	ON
Whyte, Christopher	5	O	2016-09-01	D	35 - Dividende en actions	18	29.2000	ON
HPQ-Silicon Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Fancamp Exploration Ltd.	3	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.2350	QC
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2400	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.2100	QC
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2100	QC
IMAX Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gelfond, Richard L.	4, 5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 995		ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 441)	30.8283USD	ON
		M	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 741)	30.8283USD	ON
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
Foster, Greg	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 286		ON
Gelfond, Richard L.	4, 5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 995)		ON
<i>Options 1:1</i>								
Foster, Greg	5	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	136 187	30.7100USD	ON
Inca One Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kelly, Edward John	4	O	2016-08-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(404 743)	0.0400	BC
		O	2016-08-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	410 124	0.2500	BC
		O	2016-09-01	D	97 - Autre	23 150	0.4500	BC
EKELLY Investments	PI	O	2016-08-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(64 286)	0.0400	BC
		O	2016-08-30	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 041 406	0.2500	BC
		O	2016-09-01	I	97 - Autre	54 800	0.4500	BC
Wright, Mark St. John	5	O	2016-08-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(169 372)	0.0400	BC
		O	2016-08-30	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	87 944	0.2500	BC
Indeplus Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
INDEPLUS Income Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	10.7835	AB
Innova Gaming Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Innova Gaming Group Inc.	1	O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	8 800	1.0847	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 800	1.1233	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	8 800	1.1000	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	8 800	1.1317	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	8 800	1.1400	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.1000	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.1000	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	1.1078	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	1.1290	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	1.1609	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	1.1856	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 800	1.1727	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(55 000)		ON
Intact Corporation financière								
<i>Actions ordinaires</i>								
Intact Financial Corporation	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	93.5800	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	93.4295	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	92.9560	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	200	93.2550	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	93.9435	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	93.6932	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	93.0126	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	93.0737	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	92.6525	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	92.4635	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	92.1850	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	700	91.9600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	91.6793	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	300	91.9700	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	500	92.6300	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	700	93.0857	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	700	93.3314	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	93.1650	ON
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.								
<i>Droits DSU</i>								
Smith, Eldon	4	O	2016-09-02	D	46 - Contrepartie de services	4 083		ON
<i>Options</i>								
AKYEMPON, CHRISTIAN KWEKU	5	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	15 000	2.4200	ON
Allport, John Newell	4, 5	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	55 000	2.4200	ON
Della Penna, Domenic	5	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	70 000	2.4200	ON
Keirstead, Kenneth	4	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	35 000		ON
Madhani, Bahadur	4	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	35 000	2.4200	ON
Odidi, Amina	4, 5	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	90 000	2.4200	ON
Odidi, Isa	4, 5	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	90 000	2.4200	ON
Smith, Eldon	4	O	2016-08-31	D	46 - Contrepartie de services	35 000	2.4200	ON
Yat, Patrick Najum	5	O	2016-08-31	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.4200	ON
Intermap Technologies Corporation								
<i>Options</i>								
Burns, Kevin	5	O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.2700	AB
		O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(37 500)	0.2900	AB
		O	2016-09-02	D	52 - Expiration d'options	(15 625)	0.4400	AB
Jaguar Mining Inc.								
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Ahmed, Hashim	5	O	2016-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Ahmed, Hashim	5	O	2016-09-06	D	50 - Attribution d'options	177 363	0.7400	ON
Just Energy Group Inc.								
<i>Débiteures convertibles JE.DB (\$330M)</i>								
Just Energy Group Inc	1	O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 29.00		ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 29.00)		ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 25.00		ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 25.00)		ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 19.00		ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 19.00)		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 38.00		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 38.00)		ON
K-Bro Linen Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Graham, Ronald James	5	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	44.4400	AB
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	44.5900	AB
Killam Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lloyd, Arthur G.	4	O	2016-09-02	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)	12.8000	NS
Watson, Wayne	4	O	2016-09-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(800)	12.8000	NS
Kingsway Financial Services Inc.								
<i>Restricted Stock Units</i>								
Fitzgerald, John Taylor Maloney Fitzgerald	4, 5	O	2016-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	500 000		ON
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alexander, Deborah	5	O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	37 648	52.5700	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 648)	70.0814	ON
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	70 080	33.8900	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 080)	70.5096	ON
Branion, Andrew	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	9 840	55.6300	ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 840)	70.7424	ON
Mason, Barbara Frances	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	25 760	52.5700	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 760)	69.7058	ON
McGuckin, Sean	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	2 000	52.5700	ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	70.7760	ON
Porter, Brian J	4, 5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	50 000	49.9300	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	69.5537	ON
<i>Options</i>								
Alexander, Deborah	5	O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(37 648)	52.5700	ON
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(70 080)	33.8900	ON
Branion, Andrew	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(9 840)	55.6300	ON
Mason, Barbara Frances	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(25 760)	52.5700	ON
McGuckin, Sean	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	52.5700	ON
Porter, Brian J	4, 5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	49.9300	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	135.6095	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	14 900	135.6821	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(14 900)		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	133.9220	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	135.8415	ON
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	137.0107	ON
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
Le Groupe Intertape Polymer Inc.								
<i>Droits SARs</i>								
Yull, Gregory	4, 5	O	2016-09-07	D	59 - Exercice au comptant	(125 225)	7.5600	QC
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.								
<i>Unités d'actions différées</i>								
Forget, Nicole	4	O	2016-08-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	561	19.3500	QC
		O	2016-08-30	D	35 - Dividende en actions	30	18.9900	QC
Hanley, Michael	4	O	2016-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	319	19.3500	QC
		O	2016-08-30	D	35 - Dividende en actions	2	18.9900	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Lacroix, Robert	4	O	2016-08-30	D	35 - Dividende en actions	218	18.9900	QC
Lamothe, Marie Josee	4	O	2016-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	319	19.3500	QC
		O	2016-08-30	D	35 - Dividende en actions	2	18.9900	QC
Molson, Andrew	4	O	2016-08-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	541	19.3500	QC
		O	2016-08-30	D	35 - Dividende en actions	24	18.9900	QC
Mussely Tsouflidou, Cora	4	O	2016-08-30	D	35 - Dividende en actions	38	18.9900	QC
Thabet, Annie	4	O	2016-08-30	D	35 - Dividende en actions	36	18.9900	QC
les aliments High Liner incorporee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Joanne	5							
RBC Direct	PI	O	2007-01-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-09-02	C	51 - Exercice d'options	1 823	24.8900	NS
Hennigar, Matthew Roy	6							
Scotia Capital Account	PI	O	2016-08-31	C	51 - Exercice d'options	6 339	24.8000	NS
<i>Options</i>								
Brown, Joanne	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(6 052)	17.3900	NS
Covelluzzi, James G	4	O	2016-09-06	D	59 - Exercice au comptant	(26 750)	25.2500	NS
Hennigar, Matthew Roy	6	O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(10 510)	9.8400	NS
Les Entreprises Cara Limitée								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Brit Insurance (Gibraltar) PCC	PI	O	2015-04-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	239 400		ON
Brit Syndicates Limited	PI	O	2015-04-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	786 401		ON
FIHC Share Option Corp	PI	O	2015-04-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	68 376		ON
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2015-04-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	1 025 500		ON
RiverStone Insurance Limited	PI	O	2015-04-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	512 703		ON
US Fire Insurance Company	PI	O	2015-04-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	854 800		ON
<i>Subscription Receipts</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Brit Insurance (Gibraltar) PCC	PI	O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	(239 400)		ON
Brit Syndicates Limited	PI	O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	(786 401)		ON
FIHC Share Option Corp	PI	O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	(68 376)		ON
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	(1 025 500)		ON
RiverStone Insurance Limited	PI	O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	(512 703)		ON
US Fire Insurance Company	PI	O	2016-09-02	I	36 - Conversion ou échange	(854 800)		ON
Les Producteurs Affinor inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Whitlock, Brian Kent	4							
Soft ail ent. inc	PI	O	2015-09-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2015-09-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M'	2015-09-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Les Ressources Komet Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gagne, Andre	4, 5							
2846-2059 Québec inc.	PI	O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.4100	QC
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	700	21.5200	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.8800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	100	21.9500	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.8200	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.9000	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.0400	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.0400	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.0300	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.0100	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.1100	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(8 200)		ON
Lithium Americas Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rubacha, Gabriel	4	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.8800	BC
Logistec Corporation								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	37.5000	QC
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	37.2500	QC
Madison Pacific Properties Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>								
Heung, Raymond	4							
Vanac Development Corp.	PI	O	2016-08-26	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 650 517)		BC
YP Heung Foundation	PI	O	2016-08-26	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	5 650 517		BC
Magna International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Magna International Inc.	1	O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.5302	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	40.5666USD	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	48 000	52.9835	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	36 506	40.9974USD	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	52.3917	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	40.7460USD	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	52.1564	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	70 000	40.5266USD	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	51.8222	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	90 000	40.5309USD	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	52.0000	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	24 322	40.4000USD	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	52.2307	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	40.3331USD	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	27 400	52.4979	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	19 849	40.6829USD	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	52.3473	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	40.4616USD	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(764 728)		ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	100 500	51.9359	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	91 600	40.1568USD	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	40.2887USD	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(47 249)		ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	124 000	52.7414	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	40.4847USD	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	52.8410	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	40.4067USD	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(192 100)		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	61 400	52.7377	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	60 573	40.1806USD	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		ON

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
MDN INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
David, Jean-Sébastien	4	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 000	0.1540	QC
		O	2016-09-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 500	0.1700	QC
Dufresne, Claude 4425502 Canada Inc	4, 5 PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1300	QC
MEG Energy Corp.								
<i>Restricted Share Units</i>								
McCOSHEN, John Garry	5	O	2016-09-01	D	59 - Exercice au comptant	(4 525)	5.3000	AB
Merus Labs International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BLOCH, ROBERT	4	O	2015-03-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.3300	ON
cloutier, michael	4	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 500	1.3228	ON
Firestone, Theresa Sheila	4	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 760	1.3300	ON
Guebert, David Dean	4							
Deborah Guebert	PI	O	2016-09-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.3100	ON
Pollock, Robert	4	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 200	1.2700	ON
Sorensen, Timothy Gerald	4	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2900	ON
Metro inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Metro inc.	1	O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	41 500	44.5076	QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	44.8290	QC
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	44.5815	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	44.3118	QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(365 000)		QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(41 500)		QC
MFC Bancorp Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Miller, III, Lloyd I. Trust A-4	3 PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 130	2.2500USD	BC
Middlefield Can-Global REIT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	11.2419	AB
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.1700	AB
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.0790	AB
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	7.0004	AB
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.0500	AB
Mitel Networks Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ball, Benjamin Francisco Partners GP II (Cayman), L.P.	4, 6 PI	O	2010-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(48 235)		ON
Mobi724 Global Solutions Inc. (Formerly Hybrid Paytech World Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beauchemin, David-Lee 9199-5886 Québec Inc.	7 PI	O	2016-01-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-31	I	45 - Contrepartie d'un bien	58 916	0.0550	QC
Boisvert, Stéphane	4	O	2016-05-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	91 295	0.1125	QC
		M	2016-08-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	91 295	0.1125	QC
Charbonneau, Luc	5	O	2016-08-31	D	36 - Conversion ou échange	467 971	0.0610	QC
Léger, Claude 8601283 Canada Inc.	7 PI	O	2015-01-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-31	I	45 - Contrepartie d'un bien	42 419	0.0550	QC
Fiducie Léger	PI	O	2015-01-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Emetteur Titre	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Nadeau, André 3712141 Canada Inc	4 PI	O	2016-08-31	I	45 - Contrepartie d'un bien	35 349	0.0550	QC
Rosenhek, Allan Tardif, Daniel Cyberpro Stratégie Conseil Inc.	4 7 PI	O	2016-08-31	D	45 - Contrepartie d'un bien	262 088	0.0550	QC
		O	2015-12-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-31	I	45 - Contrepartie d'un bien	98 978		QC
		M	2016-08-31	I	45 - Contrepartie d'un bien	98 978	0.0550	QC
Vienneau, Marcel FIDUCIE NT	5, 3 PI	O	2016-08-31	D	36 - Conversion ou échange	373 361	0.0610	QC
		O	2016-08-31	I	45 - Contrepartie d'un bien	2 227 386	0.0550	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Boisvert, Stéphane Charbonneau, Luc	4 5	O	2016-08-30	D	36 - Conversion ou échange	560 042	560042.0000	QC
		O	2015-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	100 000		QC
		O	2016-08-31	D	97 - Autre	467 971		QC
Nadeau, André 3712141 Canada Inc	4 PI	O	2016-08-31	I	53 - Attribution de bons de souscription	1 454 545		QC
		O	2016-08-31	I	53 - Attribution de bons de souscription	1 422 507		QC
Vienneau, Marcel	5, 3	O	2013-07-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	373 361		QC
<i>Débitures convertibles</i>								
Boisvert, Stéphane Charbonneau, Luc	4 5	O	2016-08-31	D	36 - Conversion ou échange	\$ 560 042.00	0.0610	QC
		O	2016-08-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 25 068.00)	0.0610	QC
Nadeau, André 3712141 Canada Inc	4 PI	O	2016-08-31	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 76 200.00)	0.0610	QC
Vienneau, Marcel	5, 3	O	2016-08-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 20 000.00)	0.0610	QC
Morneau Shepell Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chamberland, Pierre	5	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	18.8000	ON
Nevada Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Higgs, Darcy Alan	3	O	2016-08-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 000)	0.6219	BC
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 750)	0.6591	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.6800	BC
Danielle R Higgs	PI	O	2016-08-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.6219	BC
Jessica R Higgs	PI	O	2016-08-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.6219	BC
Higgs, Dennis	4	O	2016-08-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(93 000)	0.6219	BC
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 750)	0.6591	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.6800	BC
Nevsun Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Whelan, Thomas S.	5	O	2014-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	4.1000	BC
New Flyer Industries Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gray, Adam L. Coliseum Capital Management, LLC	4 PI	O	2016-08-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	43.9200	ON
		O	2016-09-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	43.5000	ON
Harper, Janice	5	O	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	14 388	10.5700	ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 388)	42.1000	ON
Joseph, Wayne Ray	5	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 641)	42.0000	ON
		O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	31 641	10.5700	ON
Sardo, Vincent James	4	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	43.0000	ON
Smart, Ian Scott	5	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	42.1000	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	42.2500	ON
<i>Options</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Harper, Janice	5	O	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(14 388)	10.5700	ON
Joseph, Wayne Ray	5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(31 641)	10.5700	ON
Newfoundland Power Inc.								
<i>Actions privilégiées First Preference Series B</i>								
Fortis Inc.	3	O	2016-09-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500	8.5000	QC
NexC Partners Corp.								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
NexC Partners Corp.	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.3000	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.4800	ON
		O	2016-08-05	D	37 - Division ou regroupement d'actions	800	11.8500	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.1500	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.8000	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.8000	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.5100	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.4969	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.5000	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.4900	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.5000	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.5000	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.4000	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.4000	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(12 000)		ON
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Dalla Lana, Paul	4, 5							
NorthWest Value Partners Inc.	PI	O	2016-08-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	10.5200	ON
		O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 800	10.5240	ON
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 500	10.5285	ON
		O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	10.5545	ON
NovaCopper Inc.								
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Giardini, Tony Serafino	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 362		BC
Lang, Gregory Anthony	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 362		BC
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 362		BC
McConnell, Gerald James	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 362		BC
Stairs, Janice Alayne	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 362		BC
NOVAGOLD RESOURCES INC.								
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Dowdall, Sharon Elizabeth	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	809		BC
Faber, Marc	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	809		BC
Kaplan, Thomas	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 617	7.0431	BC
Leathley, Gilyeard(Gil) James	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 618		BC
Levental, Igor	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	809		BC
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	809		BC
McConnell, Gerald James	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 617		BC
Nauman, Clynton R.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	809		BC
Van Nieuwenhuyse, Rick	4, 5							
Solium Capital	PI	O	2016-09-01	I	56 - Attribution de droits de souscription	809		BC
Walsh, Anthony P.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	809	7.0431	BC
Novanta Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Roush, John A	4, 5	O	2012-12-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(111 111)		NB
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	(96 127)		NB
		O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 590)		NB
		O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 590		NB
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 218)	16.9900USD	NB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Nutritional High International Inc. (formerly, Sonoma Capital Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
FMI Capital Advisory Inc. (formerly, Foundation Opportunity	3	O	2016-08-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 157 643	0.0350	ON
		O	2016-09-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 500 000)		ON
Keeler, Robert	4	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	0.0315USD	ON
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0350	ON
Presement, Brian	4	O	2014-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	114 286	0.0350	ON
Rizas, Stasis	3							
Helki Holdings Inc.	PI	O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 725)	0.0750	ON
		M	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(503 000)	0.0750	ON
		O	2016-09-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(97 000)	0.0750	ON
		O	2016-09-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400 000)	0.0700	ON
<i>Bons de souscription</i>								
FMI Capital Advisory Inc. (formerly, Foundation Opportunity	3	O	2016-08-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 078 821		ON
Presement, Brian	4	O	2014-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	57 143		ON
NUVISTA ENERGY LTD.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lawford, Michael	5	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.0400	AB
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 375	7.1400	AB
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 225	7.2100	AB
Jodi Lawford	PI	O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	7.1800	AB
		O	2016-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	7.2200	AB
NYX Gaming Group Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stafford, Matthew James	5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 849)	2.1000	ON
Oceanic Iron Ore Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gorman, Alan Peter Francis	4, 5	O	2016-09-02	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(53 763)		BC
A. Gorman Self Directed Investment Acct	PI	O	2016-09-02	I	90 - Changements relatifs à la propriété	53 763		BC
ONEnergy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ONEnergy Inc.	1	O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	70 000	0.4000	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	56 500	0.4000	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	0.3600	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	0.4500	ON
ONEX CORPORATION								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Onex Corporation	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	18 400	79.0000	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	31 416	79.0000	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	32 516	79.0000	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	8 816	79.0000	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	33 616	79.0000	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	18 616	79.0000	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	13 016	79.0000	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 616	79.0000	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	30 616	79.0000	ON
		O	2016-08-12	D	97 - Autre	6 000	79.0000	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	79.1700	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	79.1700	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	79.1700	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	79.1700	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	300	79.1700	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	500	79.1700	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	79.1700	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(18 400)		ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(31 416)		ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(32 516)		ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(8 816)		ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(33 616)		ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(18 616)		ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(13 016)		ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 616)		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(30 616)		ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)		ON
Orosur Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cohen, Ryan	5	O	2016-08-31	D	46 - Contrepartie de services	38 095	0.2800	BC
Lee, Homg Dih	4	O	2016-08-31	D	46 - Contrepartie de services	9 363	0.2800	BC
Marcet, Pablo	4	O	2016-08-31	D	46 - Contrepartie de services	7 022	0.2800	BC
<i>Droits Performance Share Awards</i>								
Salazar, Pedro Ignacio	4, 5	O	2016-08-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(859 850)		BC
<i>Options</i>								
Davey, Roger Owen	4	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	9 948	0.2800	BC
Salazar, Pedro Ignacio	4, 5	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	58 517	0.2800	BC
Walmsley, John Arthur	4	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	15 215	0.2800	BC
Papiers Tissu KP Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Angel, David	6	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.5000	ON
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.2500	ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.5000	ON
Parex Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bechtold, John Frederick	4	O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	3 666		AB
		O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000		AB
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 666)	16.3028	AB
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	16.2548	AB
<i>Options</i>								
Bechtold, John Frederick	4	O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(3 666)	6.0700	AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
Bechtold, John Frederick	4	O	2016-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	0.0100	AB
Park Lawn Corporation								
<i>Deferred Share Units</i>								
Casagrande, Winz Martina	4	O	2015-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	329		ON
Clark, Andrew	4, 5	O	2011-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	288		ON
Leeder, James Joseph	4, 5	O	2013-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	288		ON
Scott, Steven	4	O	2014-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	658		ON
Smith, Paul G.	4	O	2016-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	576		ON
Pason Systems Inc.								

Emetteur Titre	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smith, Russell	5	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.6300USD	AB
Pathfinder Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1	O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.7500	AB
Pediapharm Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Knight Therapeutics Inc.	3	O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(88 000)	0.2700	QC
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.3000	QC
Performance Sports Group Ltd. (formerly, Bauer Performance Sports Ltd.)								
<i>Droits DSUs granted pursuant to Omnibus Equity Incentive Plan</i>								
Barsa, Karyn Odette	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 579		ON
Dea, Joan	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 579		ON
Jacobi, Charles Michael	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 542		ON
Mannelly, Matthew Mark	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 579		ON
McDonnell, Bernard J.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 222		ON
Nicholson, Robert Grant	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 577		ON
Peyto Exploration & Development Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burdick, Todd	5	O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	37.8950	AB
PFB Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward James	3							
Kernwood Limited	PI	O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	8.5400	AB
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.5000	AB
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.5200	AB
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.5300	AB
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 300	8.5500	AB
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	8.4000	AB
Points International Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
D'Amico, Michael David	5	O	2015-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.1250	ON
Tran, Owen Nam Van	5	O	2016-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Share Units</i>								
Doulas, Peter	5	O	2016-08-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	O	2016-08-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 500		ON
Tran, Owen Nam Van	5	O	2016-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options ESOP</i>								
Beckerman, Michael	4	O	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	1 577		ON
Box, Bernay	4	O	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	3 186		ON
Carty, Douglas	4	O	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	2 145		ON
Croxon, David Bruce	4	O	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	1 813		ON
Thompson, John	4	O	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	2 240		ON
Tran, Owen Nam Van	5	O	2016-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Polaris Materials Corporation (formerly Polaris Minerals Corporation)								
<i>Options</i>								
Wilson, Herbert Godfrey Anthony	4, 5	O	2016-08-09	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	BC
		M	2016-08-12	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	BC
Postmedia Network Canada Corp.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Burke, Charlotte Florence	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	875 000		ON
Cohen, Mitchell Joel	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	875 000		ON
Coyles, Stephanie	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	875 000		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Henkelman, Wendy	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	875 000		ON
Nisenholtz, Martin	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000 000		ON
Phillips, Rodney Alan	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 687 500		ON
Savage, Graham William	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 125 000		ON
Sharpe, Leonard Peter	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000 000		ON
Steady, Robert Joseph	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 125 000		ON
Precious Metals Bullion Trust								
<i>Parts</i>								
Precious Metals Bullion Trust	1	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.1500	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	11.1500	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.9500	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	10.9500	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.9500	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	10.9500	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.8600	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	10.8600	ON
Premier Gold Mines Limited								
<i>Options</i>								
Begeman, John A.	4	O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		ON
Downie, Ewan Stewart	4	O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(150 000)		ON
		O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(400 000)		ON
Drake, Shaun Anthony	5	O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		ON
Filipovic, Steven John	5	O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		ON
McGibbon, Stephen John	5	O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(85 000)		ON
		O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(130 000)		ON
Seaman, John	4	O	2016-08-31	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		ON
Probe Metals Inc.								
<i>Options</i>								
Dessureault, Yves	5	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	325 000		ON
Gagnon, Marco	4, 5	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	225 000		ON
Haymann, Basil Anthony	4	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	225 000		ON
		M	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	225 000		ON
Langlois, Patrick	5	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	225 000		ON
Marrelli, Carmelo	5	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
McCreary, Gordon A	4	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	225 000		ON
Palmer, David Alexander Stephen	4, 5	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	500 000	1.5000	ON
Peterson, Dennis	4	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	225 000		ON
Sokalsky, Jamie Calvin	4	O	2016-09-01	D	50 - Attribution d'options	450 000		ON
ProMetec Sciences de la Vie inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bees, William Charles Henry Labossiere	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 750	1.7100	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 970)	2.7900	QC
Chen, Dwun-Hou	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 500	1.7100	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(946)	2.7900	QC
Gagnon, Lyne	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 000	1.7100	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 223)	2.7900	QC
Harris, Gordon Frederick	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 000	1.7100	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 577)	2.7900	QC
Laurin, Pierre	4, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	60 000	0.1500	QC
		O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	2.7910	QC
		O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	30 000	0.1500	QC
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	2.7850	QC
		O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 321	1.7100	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 321)	2.7900	QC
Moran, John Edward	4	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 895	1.7100	QC
Pritchard, Bruce	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 679	1.7100	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 293)	2.7900	QC
Sartore, Patrick	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 679	1.7100	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	2.7900	QC
Weaver, Gregory	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 500	1.7100	QC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 228)	2.7900	QC
Options								
Laurin, Pierre	4, 5	O	2016-08-29	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	0.1500	QC
		O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	0.1500	QC
Unités d'actions restreintes / Restricted Share Units								
Bees, William Charles Henry Labossiere	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 750)	1.7100	QC
Chen, Dwun-Hou	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	1.7100	QC
Gagnon, Lyne	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 000)	1.7100	QC
Harris, Gordon Frederick	7	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 000)	1.7100	QC
Laurin, Pierre	4, 5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(41 321)	1.7100	QC
		M	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 321)	1.7100	QC
Moran, John Edward	4	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 895)	1.7100	QC
Pritchard, Bruce	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 679)	1.7100	QC
Sartore, Patrick	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 679)	1.7100	QC
Weaver, Gregory	5	O	2016-09-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 500)	1.7100	QC
Quebecor inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>								
Quebecor inc.	1	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.4022	QC
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.2152	QC
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	40.6880	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.4959	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	40.9940	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	41.0443	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.8987	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.5837	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.3724	QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.2776	QC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.2308	QC
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.3119	QC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	40.4881	QC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.2934	QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	40.1102	QC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.4726	QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.2139	QC
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	39.9143	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	40.1015	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(118 600)		QC
Quincaillerie Richelieu Ltée								
<i>Unités d'actions différées</i>								
Chicoyne, Denyse	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	515	26.2200	QC
Courteau, Robert	4, 5	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	586	26.2200	QC
Gauvin, Mathieu	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	586	26.2200	QC
Pomerleau, Pierre	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	515	26.2200	QC
Poulin, Marc	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	515	26.2200	QC
Proteau, Jocelyn	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	553	26.2200	QC
Vachon, Sylvie	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	257	26.2200	QC
Quinsam Capital Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quinsam Capital Corporation	1	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	67 000	0.0800	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	118 000	0.0800	ON
Redknee Solutions Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Kothari, Vishal	5							
ESPP	PI	O	2016-08-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 184	1.4700	ON
Skoczkowski, Lucas Atanazy								
ESPP	PI	O	2016-08-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 265	1.4700	ON
RRSP (ESPP)	PI	O	2016-08-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 265	1.4700	ON
TFSA (ESPP)	PI	O	2016-08-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	317	1.4700	ON
Ressources KWG inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pladsen, Thomas John	4	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600 000)	0.0250	QC
RESSOURCES MINIÈRES AUGYVA INC.								
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Ross, Kail Aaron	4	O	2016-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000		QC
<i>Options</i>								
Ross, Kail Aaron	4	O	2016-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-25	D	50 - Attribution d'options	250 000		QC
		O	2016-08-25	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Ressources Sirios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doucet, Dominique	4, 5	O	2016-09-02	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(12 000)		QC
Sahyouni, Frédéric	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	225 000	0.2400	QC
		O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	35 714	0.7000	QC
<i>Options</i>								
Sahyouni, Frédéric	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(225 000)	0.2400	QC
		O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(35 714)	0.7000	QC
Richards Packaging Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
McKernan, Timothy	5							
McKernan Arnold Family Trust	PI	O	2016-08-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.7500	ON
Sandvine Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donnelly, Tom	5							
The Tom Donnelly Trust	PI	O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	3.6635	ON
Sandvine Corporation	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2949	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2949	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2714	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2714	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2712	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2712	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2884	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2884	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.3181	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.3181	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.4394	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.4394	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	126 400	3.4599	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(126 400)	3.4599	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.4922	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.4922	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5012	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5012	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5283	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5283	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5490	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5490	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	136 500	3.5296	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(136 500)	3.5296	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5083	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5083	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5018	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5018	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5036	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5036	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5211	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5211	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5625	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5625	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5506	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5506	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5470	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5470	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	112 500	3.5371	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(112 500)	3.5371	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.5902	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.5902	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.6522	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.6522	ON
Saputo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gagnon, Martin	5							
99128 Canada inc.	PI	O	2016-08-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Saputo inc.	1	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	750 000	38.9007	QC
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(750 000)		QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	853 000	39.9800	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(853 000)		QC
Secure Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan</i>								
Steinke, Daniel	5	O	2016-09-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	8.7900	AB
Senvest Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Senvest Capital Inc.	1	O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	147.8600	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	148.7467	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	600	150.0000	QC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	150.8000	QC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	900	150.8000	QC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	150.8000	QC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	150.8000	QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	900	150.8000	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	151.3770	QC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)		QC
Seven Generations Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Kanovsky, Michael Manuel	4							
Kanovsky Trust	PI	O	2016-09-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	30.2000	AB
		M	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	30.2000	AB
		M'	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	30.2000	AB
		O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	30.6000	AB
Law, Christopher Tudor	5	O	2016-08-31	D	54 - Exercice de bons de souscription	55 000	3.7500	AB
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	30.1186	AB
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 000)	30.0310	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Rakhit, Kaushik	4	O	2016-08-31	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	4.5000	AB
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	30.2000	AB
Targett, Susan Elizabeth Mabel	5	O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	7 643	5.2500	AB
		O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	6.0000	AB
		O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	26 668	6.0000	AB
		O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	26 664	6.7500	AB
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 975)	30.9028	AB
<i>Bons de souscription Performance</i>								
Law, Christopher Tudor	5	O	2016-08-31	D	54 - Exercice de bons de souscription	(55 000)	3.7500	AB
Rakhit, Kaushik	4	O	2016-08-31	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)	4.5000	AB
Targett, Susan Elizabeth Mabel	5	O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	(7 643)	5.2500	AB
		O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)	6.0000	AB
		O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	(26 668)	6.0000	AB
		O	2016-09-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	(26 664)	6.7500	AB
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>								
Shaw, Bradley	4, 5	O	2016-08-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36	25.7572	AB
Hannah Michele Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	25.7572	AB
Logan James Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	25.7572	AB
Michelle Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	25.7572	AB
Phelan Bradley Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	25.7572	AB
Sierra Marie Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	25.7572	AB
Shaw, Heather Ann	3	O	2016-08-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	25.7572	AB
Mackenzie Taylor Mantler	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	25.7572	AB
Madison Carol Mantler	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	25.7572	AB
Shaw, Jim	4	O	2016-08-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	18	25.7572	AB
Carly Mader	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	25.7572	AB
Katelyn Mader	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	25.7572	AB
Kathryn Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	77	25.7572	AB
Kennedy Rae Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40	25.7572	AB
Montgomery Mader	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	25.7572	AB
Parker James Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	25.7572	AB
SJ Capital Corp.	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 874	25.7572	AB
SJ FlexCo Corp.	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	962	25.7572	AB
SJ PledgeCo Corp.	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 617	25.7572	AB
Shaw, JR	4, 5, 3	O	2016-08-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 091	25.7572	AB
Carol M. Shaw	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	284	25.7572	AB
Shaw, Julie	5	O	2016-08-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56	25.7572	AB
James Cole Emanuel Shaw-Antonio	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	25.7572	AB
Keely Jae Shaw-Antonio	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	25.7572	AB
Montana Marie Shaw -Antonio	PI	O	2016-08-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	25.7572	AB
Yuill, Willard	4							
The Monarch Corporation	PI	O	2016-09-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	800 000		AB
		O	2016-09-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	26.3000	AB
Willard & Elizabeth Yuill Family Trust 2015	PI	O	2016-09-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(800 000)		AB
<i>Directors' Deferred Share Units (DDSU)</i>								
Green, Richard R.	4	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	489	19.9800USD	AB
Keating, Gregory John	4	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	420	26.1820	AB
Pew, Paul Kenneth	4	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	793	26.1720	AB
Royer, Jeffrey	4	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	516	26.1950	AB
Vogel, Carl E.	4	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	241	19.9780USD	AB
Weatherill, Sheila Christine	4	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	391	26.1770	AB
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Miller, Craig Stuart	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	13 990	0.1520USD	ON
		O	2016-09-02	D	36 - Conversion ou échange	(13 990)		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2016-08-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 000)	41.3847USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2016-09-02	D	36 - Conversion ou échange	13 990		ON
		O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 990)	41.0957USD	ON
Phillips, John	4							
Klister Credit Corp.	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(75 000)	40.4253USD	ON
<i>Options</i>								
Miller, Craig Stuart	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(13 990)	0.1520USD	ON
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schaefer, Stewart	5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.5900	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.6000	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.6200	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.6300	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.6400	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	31.6500	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	31.6600	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.6700	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	31.6800	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.6900	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	31.7000	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.7100	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.7500	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.8100	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.8000	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	31.9000	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.9200	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.9500	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.9600	ON
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Bradley, James Douglas	4	O	2015-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	787		ON
Cassaday, John	4	O	2015-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	787		ON
Gunn, Stephen	4	O	2015-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 099		ON
Magee, Christine	4	O	2015-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 099		ON
Moor, Andrew	4	O	2015-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	787		ON
Shaw, David Robinson	4	O	2015-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	787		ON
Société Financière Manuvie								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jenkins, P. Thomas	4							
Mistera Holdings Corp.	PI	O	2015-03-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-09-02	I	90 - Changements relatifs à la propriété	233 000		ON
TT Jenkins Holdings Inc.	PI	O	2016-09-02	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(233 000)		ON
SouthGobi Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Turquoise Hill Resources Ltd.	3	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 000)	0.2173	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(309 100)	0.2191	BC
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(232 800)	0.2164	BC
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(375 000)	0.2189	BC
		O	2016-09-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(375 000)	0.2340	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Storm Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wierzba, P. Grant	4	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 378)	4.3499	AB
Supremex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Supremex Inc	1	O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	560	4.9567	QC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(560)		QC
Surge Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Daniel Curt	5	O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	463	2.5000	AB
		O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	504	2.3000	AB
Bye, Murray	5	O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	229	2.5000	AB
		O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226	2.3000	AB
Murray Bye - RSP	PI	O	2016-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	250	2.5000	AB
		O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226	2.3000	AB
Elekes, Margaret Ann	5	O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	407	2.5000	AB
		O	2016-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	435	2.3000	AB
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4100	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.4100	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3800	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3800	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3900	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3900	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3800	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3800	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	8.3700	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	8.3700	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4500	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.4500	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.4900	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	8.4900	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5300	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5300	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	8.5500	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	8.5500	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	8.5400	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	8.5400	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.5500	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	8.5500	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	8.5500	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	8.5500	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.5800	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	8.5800	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	8.6100	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	8.6100	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	8.6200	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)	8.6200	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6000	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.6000	ON
Taylor North American Equity Opportunities Fund								
<i>Parts</i>								
Taylor North American Equity Opportunities Fund	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.6000	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.6000	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.4600	ON

Emetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	10.4600	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.4600	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	10.4600	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.7200	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	10.7200	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.7200	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.7200	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.4500	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	10.4500	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.4600	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.4600	ON
Tech Leaders Income Fund								
<i>Parts</i>								
Tech Leaders Income Fund	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5100	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5100	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.5100	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	8.5100	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	8.6600	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)	8.6600	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.6500	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	8.6500	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6100	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.6100	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	8.6300	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	8.6300	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.6600	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	8.6600	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6600	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.6600	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6600	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.6600	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.6300	ON
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	8.6300	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.6400	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	8.6400	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6400	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.6400	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	8.5900	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	8.5900	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	8.6400	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	8.6400	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.6400	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	8.6400	ON
Technologies D-Box inc								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
PHÉNIX, ÉLAINE C.	4	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.6000	QC
Technologies Relevium inc. (formerly Technologies BIOflex inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Godin, André	4, 5	O	2016-08-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000	0.1000	QC
Lakdawala, Leena	4, 5							
ZVS Investments Inc.	PI	O	2015-08-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-26	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000	0.1000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Godin, André	4, 5	O	2016-08-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000		QC
Lakdawala, Leena	4, 5							
ZVS Investments Inc.	PI	O	2015-08-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2016-08-26	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000		QC
TELUS Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gratton, Francois	5	O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	3 389	21.4200	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 136)	42.7900	BC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	10 168	21.4200	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 168	42.8500	BC
		M	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 168)	42.8500	BC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	2 108	16.3100	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(705)	42.8800	BC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	8 436	16.3100	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 436)	42.9000	BC
		O	2016-06-20	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	2		BC
Computershare	PI	O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	566		BC
		O	2016-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	908		BC
Lewis, Stephen Flynn	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	1 738	16.3100	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 738	43.2800	BC
		M	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 738)	43.2800	BC
Computershare	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	232		BC
		O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	267		BC
Mowat, David Lawrence	4	O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	235	43.4800	BC
TELUS Corporation	1	O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	11 300	43.9600	BC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	11 300	44.0200	BC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	11 400	43.7800	BC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	11 400	43.5700	BC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.2800	BC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	42.9800	BC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	42.9100	BC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	43.0300	BC
		O	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.2100	BC
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.3300	BC
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.2700	BC
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.2000	BC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.2000	BC
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.3300	BC
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	43.3000	BC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	23 200	43.0800	BC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(56 900)		BC
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(57 800)		BC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(34 500)		BC
<i>Options</i>								
Gratton, Francois	5	O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(6 710)	21.4200	BC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(20 130)	21.4200	BC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(3 384)	16.3100	BC
		O	2016-08-31	D	51 - Exercice d'options	(13 538)	16.3100	BC
Lewis, Stephen Flynn	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(2 800)	16.3100	BC
Ten Peaks Coffee Company Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Veit, Roland	4	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.4050USD	BC
		M	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.4050USD	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.4090USD	BC
The Descartes Systems Group Inc.								
<i>Restricted Stock Unit - Cash-settled</i>								
Brett, Allan	5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(417)		ON
Diederik, Raimond	5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(1 765)		ON
Gardner, Edward James	5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(1 994)		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Jones, Christopher	5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(2 202)		ON
Pagan, John Scott	7, 5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(1 330)		ON
Parker, Robert	5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(655)		ON
Ryan, Edward	5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(1 409)		ON
Verhoeve, Michael	7, 5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(844)		ON
Wood, Kenneth Edward	5	O	2016-08-31	D	97 - Autre	(1 688)		ON
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clamp-Held, Ruth	7	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 016)	42.2700USD	ON
Thomson Reuters Corporation	1	O	2016-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	198 400	41.7610USD	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	111 900	54.3241	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	102 600	41.5405USD	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	115 700	54.2526	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	98 800	41.4570USD	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	115 100	53.9945	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	99 400	41.4450USD	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	113 500	54.5587	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	101 000	41.3865USD	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	115 200	54.1917	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	99 300	41.2031USD	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	115 200	54.7835	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	99 300	41.7305USD	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	54.5322	ON
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	99 500	41.7900USD	ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	115 900	54.7804	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	109 100	54.4187	ON
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	94 400	42.0036USD	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	115 200	54.2759	ON
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	99 300	42.0118USD	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	116 300	53.2163	ON
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	98 200	41.3951USD	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	118 000	53.3175	ON
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	96 500	41.4240USD	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	118 100	53.4507	ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	96 400	41.8157USD	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	117 800	53.4799	ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	96 700	41.5562USD	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	121 600	53.8798	ON
		O	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	92 900	41.7503USD	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	120 900	53.7723	ON
		O	2016-08-24	D	38 - Rachat ou annulation	93 600	41.5796USD	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	121 400	53.8403	ON
		O	2016-08-25	D	38 - Rachat ou annulation	93 100	41.6475USD	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	53.9689	ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	89 500	41.7049USD	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	124 000	54.2042	ON
		O	2016-08-29	D	38 - Rachat ou annulation	90 500	41.6315USD	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	79 800	54.3425	ON
		O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	58 057	41.5475USD	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	88 000	54.4009	ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	74 514	41.4785USD	ON
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	(352 357)		ON
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(643 500)		ON
		O	2016-08-26	D	38 - Rachat ou annulation	(858 000)		ON
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(214 500)		ON
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(847 000)		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wright, David Robert	4	O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 072 500)		ON
Monique Wright	PI	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(412 900)		ON
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	98 600	42.1522USD	ON
Titanium Corporation Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Kadey, Moss	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 551	0.6400	AB
Macdonald, David Charles Wray	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 102	0.6400	AB
Sangster, Brant G.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 457	0.6400	AB
Slavens, Eric W.	4	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 777	0.6400	AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Kaufield, Jennifer Ann	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 676	0.6400	AB
		M	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 676	0.0001	AB
Nelson, Scott Eugene	5	O	2016-09-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 738	0.0001	AB
Torex Gold Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Batoff, Mary Delores	5	O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 310)	33.1900	ON
		O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	5 000	15.8000	ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.2100	ON
Crombie, James A.	4	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	30.8100	ON
Sanchez, Gabriela Micaela	5	O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	7 500	15.4000	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	31.7900	ON
Stanford, Frederick McLae	4, 5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 989)	31.4000	ON
		O	2016-08-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	446		ON
Swinoga, Jeffrey Anthony	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	10 000	11.5000	ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	32.7660	ON
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	11.4000	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	34.5900	ON
<i>Droits Restricted Share Units ("RSU's")</i>								
Stanford, Frederick McLae	4, 5	O	2016-08-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(446)		ON
<i>Options</i>								
Batoff, Mary Delores	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		ON
Sanchez, Gabriela Micaela	5	O	2016-08-30	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		ON
Swinoga, Jeffrey Anthony	5	O	2016-09-02	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		ON
		O	2016-09-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cuddy, Mike	7	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	5 000	16.7600	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	40.1000	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	40.0700	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	40.0750	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	40.0500	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	40.0650	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	40.0600	ON
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Chisholm, Jeffrey Scott	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON
Cranston, Cathryn Elizabeth	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON
Franklin, Robert	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON
Gill, James Wendell	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON
Hill, Wayne S.	4, 5	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON
McCallum, John S.	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Ogilvie, Robert M.	4, 5	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	859		ON
Rethy, Katherine Anne	4	O	2016-08-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	414		ON
<i>Options</i>								
Cuddy, Mike	7	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	16.7600	ON
TransAlta Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jenkins, P. Thomas	4							
Misterra Holdings Corporation	PI	O	2014-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-09-02	I	97 - Autre	237 000		AB
TT Jenkins Holdings Inc.	PI	O	2016-09-02	I	97 - Autre	(237 000)		AB
TransAlta Renewables Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jenkins, P. Thomas	6							
Misterra Holdings Corporation	PI	O	2014-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-09-02	I	97 - Autre	120 000		AB
TT Jenkins Holdings Inc.	PI	O	2016-09-02	I	97 - Autre	(120 000)		AB
TransCanada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moneta, David B.	7	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	2 605	35.0800	AB
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 605)	60.5000	AB
<i>Options Granted Feb. 26, 2010 @ \$35.08 CDN Expiry Feb. 26, 2017</i>								
Moneta, David B.	7	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(2 605)		AB
TransForce Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
TransForce Inc.	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	25.5200	QC
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	32 100	25.4800	QC
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	25.6000	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	25.9700	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	26.0000	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	65 100	26.0300	QC
		O	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	65 100	26.1300	QC
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	26.1600	QC
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	25.4900	QC
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	(880 500)		QC
TSO3 inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kayll, Glen	5	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	794	3.1000	QC
Simard-Veilleux, Élène	5							
REER	PI	O	2016-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	227	3.0951	QC
Tessman, Harold Robert	5	O	2016-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	667	3.1000	QC
Tucows Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gissin, Erez	4	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	27.2500USD	ON
TWC Enterprises Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
tamlin, andrew	5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.8800	ON
U.S. Dividend Growers Income Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
U.S. Dividend Growers Income Corp.	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	8.3802	AB
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.3600	AB
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.4000	AB
		O	2016-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.4500	AB
United Corporations Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
E-L Financial Corporation Limited	3	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	93.5000	ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	93.5000	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Uranium Participation Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cates, David Daniel	5	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.9360	ON
US Buyback Leaders Fund								
<i>Parts</i>								
US Buyback Leaders Fund	1	O	2016-09-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	900		ON
		O	2016-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		ON
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Appio, Thomas	5	O	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Appio, Thomas	5	O	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Herendeen, Paul	5	O	2016-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000	28.7400USD	QC
<i>Options</i>								
Herendeen, Paul	5	O	2016-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		QC
<i>Performance Share Units</i>								
Appio, Thomas	5	O	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Velan Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Velan Inc.	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.5500	QC
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.6000	QC
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.7400	QC
		O	2016-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.3990	QC
		O	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.3370	QC
		O	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.3000	QC
Veresen Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jang, Theresa	5	O	2016-09-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(93)	12.9800	AB
Vermilion Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donadeo, Lorenzo	4, 5	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	48.4400	AB
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 400)	48.0500	AB
Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Downey, Patrick	4	O	2016-08-30	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	200 000	0.6500	ON
Vista Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Earnest, Frederick H.	5	O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.9216USD	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.9083USD	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	0.8807USD	BC
Engele, John	5	O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(89 377)	0.9600USD	BC
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 623)	0.9070USD	BC
Wesdome Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smith, Barry George	4	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.6200	ON
		O	2016-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(205 000)	2.6100	ON
B G Smith Inc	PI	O	2016-08-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	2.4000	ON
Uloth, Rowland Wallace	4							
R W Uloth Inc	PI	O	2016-08-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	2.4000	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	O	2016-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	62 247	44.2168	BC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	62 247	44.2164	BC
		O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(744 470)		BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
WesternOne Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Matheson, Joseph Lee Grant Broadview Dark Horse LP	4	O	2016-08-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 250 000	0.0646	BC
		O	2016-09-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	0.0600	BC
		O	2016-09-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800 000	0.0550	BC
IGP Tactical Alpha Fund L.P.	PI	O	2016-08-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-09-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900 000	0.0550	BC
WestJet Airlines Ltd.								
<i>Actions ordinaires - Voting</i>								
WestJet Airlines Ltd	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	102 684	22.9500	AB
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	90 884	22.9474	AB
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	91 084	23.1108	AB
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	102 684	23.1371	AB
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	85 184	23.3968	AB
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	102 684	23.9260	AB
		O	2016-08-10	D	38 - Rachat ou annulation	102 684	24.4839	AB
		O	2016-08-11	D	38 - Rachat ou annulation	14 060	24.3963	AB
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(102 684)		AB
		O	2016-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	(472 520)		AB
		O	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(116 744)		AB
Westshore Terminals Investment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ross, M. Dallas H.	4	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	22.1500	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	22.1500	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	22.1500	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	22.1500	BC
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	22.1500	BC
Wi-LAN Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wi-LAN Inc.	1	O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.1140	ON
		O	2016-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.1860	ON
		O	2016-08-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.1883	ON
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.1767	ON
		O	2016-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.2000	ON
<i>Options Warrants</i>								
Anderson, Roxanne Leigh	4	O	2015-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 211	2.8400	ON
Bramson, Robert S.	4	O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 211	2.8400	ON
Fattouche, Michel	4	O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 211	2.8400	ON
Gillberry, John Kendall	4	O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 211	2.8400	ON
Laurie, Ronald Sheldon	4	O	2015-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 211	2.8400	ON
McCarten, W. Paul	4	O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 211	2.8400	ON
		O	2016-08-11	D	52 - Expiration d'options	(29 411)	3.4000	ON
Shorkey, Richard John	4	O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 211	2.8400	ON
Yieldplus Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
YIELDPLUS Income Fund	1	O	2016-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	6.0000	AB
Yoho Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Drader, Clark Warren	5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(274 408)	0.4750	AB
Drader Resources Ltd.	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(13 850)	0.4750	AB

Émetteur	Relation	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		ration	l'opération					
Initié								
Porteur inscrit								
Kurceba, Peter	4	O	2016-09-07	D	regroupement ou acquisition 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(363 211)	0.4750	AB
Katherine Kurceba	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(22 500)	0.4750	AB
McLachlan, Brian	4, 5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 416 463)	0.4750	AB
Sandra McLachlan	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(259 952)	0.4750	AB
Niebergall, Gregory	5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(82 588)	0.4750	AB
Olson, Kevin	4	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(424 905)	0.4750	AB
Perron, Gary	4	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(7 927 187)	0.4750	AB
Gary Perron	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(100 000)	0.4750	AB
ITF Brad Perron	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 100)	0.4750	AB
ITF Brett Perron	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 100)	0.4750	AB
ITF Jacquelyn Perron	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 100)	0.4750	AB
ITF Michelle Perron	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 400)	0.4750	AB
ITF Shawna-Lynn Perron	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 400)	0.4750	AB
Lois Perron	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(67 700)	0.4750	AB
Stobo, Barry J.	5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(414 605)	0.4750	AB
Woolsey, Wendy S	5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(143 229)	0.4750	AB
<i>Débetures convertibles 8.25 Secured Subordinated</i>								
Kurceba, Peter	4	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(\$ 100.00)		AB
McLachlan, Brian	4, 5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(\$ 250.00)		AB
Sandra McLachlan	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(\$ 150.00)		AB
Olson, Kevin	4	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(\$ 60.00)		AB
Perron, Gary	4	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(\$ 1 000.00)		AB
<i>Options</i>								
Drader, Clark Warren	5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(720 000)		AB
Kurceba, Peter	4	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(198 334)		AB
McLachlan, Brian	4, 5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(720 000)		AB
Brian McLachlan	PI	O	2016-09-07	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(990 000)		AB
Niebergall, Gregory	5	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(693 340)		AB
Olson, Kevin	4	O	2016-09-07	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(198 334)		AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Zargon Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burden, Leslie Edward	5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 018	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	767	0.8335	AB
L Burden RRSP	PI	O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 526	0.6285	AB
		O	2016-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 151	0.8335	AB
Doetzel, Randolph John	5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 889	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 178	0.8335	AB
Hansen, Craig Henry	4, 5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 111	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 592	0.8335	AB
C Hansen - Registered	PI	O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 137	0.6285	AB
		O	2016-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	857	0.8335	AB
Hustad, Christopher Michael	5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 643	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 993	0.8335	AB
Janjua, Pete Hardeep Singh	5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 721	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 052	0.8335	AB
Kergan, Brian	5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 830	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 380	0.8335	AB
B Kergan - Registered	PI	O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 220	0.6285	AB
		O	2016-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	920	0.8335	AB
Moriyama, Robert Todd	5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 411	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 064	0.8335	AB
R Moriyama - Registered	PI	O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 411	0.6285	AB
		O	2016-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 064	0.8335	AB
Post, Jeffrey Nicholas	5	O	2016-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 140	0.6285	AB
		O	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	860	0.8335	AB
Jeffrey Post - RRSP	PI	O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 140	0.6285	AB
		O	2016-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	860	0.8335	AB
ZCL Composites Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pejs, Michael	5	O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.7200	AB
		O	2016-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.0000	AB
Roozen, Harold	4							
Rocor Holdings Ltd.	PI	O	2016-09-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	10.0006	AB
<i>Options</i>								
Pejs, Michael	5	O	2016-09-01	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.7200	AB

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Planet Mining Exploration Inc.	Corporation TomaGold	2016-08-08	2016-09-01	QC

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
Clifton Star Resources Inc.	Actions inscrites	2013-11-22	Actions ordinaires	2016-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2013-06-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
DIAGNOS inc.	Actions inscrites	2013-12-05	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Actions inscrites	2013-09-25	Actions ordinaires	2016-12-31
Intema Solutions inc.	Actions inscrites	2013-12-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Les Technologies Clemex Inc.	Actions inscrites	2013-04-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Manac Inc.	Actions inscrites	2013-11-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2013-02-28	Actions ordinaires	2016-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Mines Virginia inc.	Actions inscrites	2013-11-29	Actions ordinaires	2016-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2013-12-01	Actions ordinaires	2016-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Orbite Aluminae Inc.	Actions inscrites	2013-07-19	Actions ordinaires	2016-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Pediapharm inc.	Actions inscrites	2013-11-26	Actions ordinaires	2016-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31
ProMetic Sciences de la Vie inc.	Actions inscrites	2013-09-27	Actions ordinaires	2016-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2013-12-04	Actions ordinaires	2016-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

Aucune information.

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.